



# Région Haute Normandie



## > PRESTATION D'ETUDES SUR L'INNOVATION ET LES CLUSTERS POUR LE PROJET INTERREG CAMIS

*Rapport final - juin 2011*

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>1<sup>ère</sup> partie : Le soutien à l'innovation dans les 5 régions françaises de la Manche</b> .....	<b>6</b>
<b>1 L'organisation du soutien à l'innovation</b> .....	<b>7</b>
1.1 Recensement des principaux acteurs de l'innovation au regard de leurs rôles et interventions.....	7
1.2 Zoom sur le système de gouvernance choisi par les Régions (rôles et fonctionnement des ARI,...).....	11
1.3 Synthèse des points communs et spécificités des modalités de gouvernance.....	16
<b>2 Les politiques et actions de soutien à l'innovation (SRI et politiques spécifiques complémentaires de l'innovation)</b> .....	<b>19</b>
2.1 Les champs d'investigation prioritaires des 5 Régions de l'Espace Manche.....	19
2.2 Les moyens financiers engagés en 2010.....	29
2.3 Synthèse des points communs et spécificités des politiques régionales .....	32
<b>2<sup>ème</sup> partie : Les potentialités de clusters maritimes</b> .....	<b>34</b>
<b>1 La politique des clusters en France et dans les cinq régions</b> .....	<b>35</b>
1.1 Rappel des politiques nationales de soutien aux clusters :.....	35
1.2 Présentation des initiatives régionales : clusters ou pôles non labélisés au plan national.....	41
1.3 Synthèse des accompagnements mis en œuvre.....	43
<b>2 L'industrie maritime dans les 5 régions françaises</b> .....	<b>46</b>
2.1 Rappel des grandes lignes de la stratégie maritime française.....	46
2.2 Poids financiers, entreprises et effectifs concernés .....	48
2.3 Principaux acteurs et mode de gouvernance.....	50
<b>3 Focus sur quatre secteurs clefs : réalités et potentiels</b> .....	<b>61</b>
3.1 Energies marines renouvelables.....	61
3.2 Nautisme et plaisance.....	73
3.3 Gestion de l'environnement marin.....	81
3.4 Opérations portuaires durables.....	88
<b>4 Les potentialités de développement de clusters maritimes de la Manche</b> .....	<b>94</b>
4.1 Principaux freins au développement de clusters dans l'Espace Manche.....	94
4.2 Principaux leviers de développement.....	97
4.3 Principales conclusions .....	101
<b>Annexes</b> .....	<b>103</b>
<b>1. Résultats de l'enquête auprès des clusters</b> .....	<b>103</b>
1.1 Méthodologie de l'enquête .....	103
1.2 Caractéristiques des entreprises ayant répondu.....	103
1.3 Les motivations de l'adhésion à un groupe d'entreprises .....	105
1.4 Les actions des clusters et leurs impacts.....	106
1.5 Zoom sur les actions conduites dans les 4 secteurs d'études .....	107
<b>2. Liste des acteurs sollicités dans le cadre des entretiens</b> .....	<b>111</b>
<b>3. Guides d'entretiens</b> .....	<b>112</b>
<b>4 Acteurs du groupe de travail pour le suivi de l'étude</b> .....	<b>119</b>
<b>5 Sources mobilisées (bibliographie-webographie)</b> .....	<b>120</b>
<b>6 Table des sigles utilisés</b> .....	<b>123</b>
<b>7 Documents de travail : tableaux récapitulatifs des acteurs de l'innovation par types</b> .....	<b>126</b>

Ces travaux, cofinancés dans le cadre du programme Interreg IV A France Manche, ont été réalisés par EDATER. Les analyses, les points de vue, les conclusions ou recommandations qui y sont présentés n'engagent que les auteurs.

# Introduction

## Rappel du contexte et des objectifs

Dans le cadre du programme de l'Union Européenne INTERREG IVA France-Manche qui vise à encourager les projets de coopération entre pays, le projet « Channel Arc Manche Integrated Strategy » (CAMIS) a vu le jour le 25 Juin 2009.

L'objectif général du projet CAMIS est d'élaborer et mettre en œuvre une politique maritime intégrée dans l'Espace Manche tout en stimulant des coopérations concrètes entre les acteurs et les entreprises, et dans un premier temps autour de 4 secteurs d'activités :

- **Energies marines renouvelables** : exploitation de l'énergie du vent, de la marée, des courants, ...
- **Nautisme – plaisance** : conception, réparation, éco-construction de bateaux de plaisance, éco-navigation, mais aussi nouvelles conceptions de marinas ou ports de plaisance (structures non permanentes, ports secs ...), gestion des déchets, ...
- **Gestion de l'environnement marin** : suivi et surveillance des milieux et des espèces, mesure de la qualité des eaux, ingénierie écologique, exploitation des fonds marins ...
- **Opérations portuaires durables** : réduction de la pollution atmosphérique et de la consommation d'énergie dans les ports, réduction du bruit, gestion des déchets, manutention et suivi des marchandises, logistique durable, ...

Dans ce contexte, l'objectif global de la mission est de réaliser une étude sur le soutien à l'innovation et les clusters maritimes dans les 5 régions françaises du littoral de la Manche : Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Picardie, Nord-Pas-de-Calais.

L'étude comporte 2 volets d'analyse :

- une présentation du soutien à l'innovation dans les 5 régions françaises de la Manche
- une identification des potentialités des clusters maritimes.

Elle constitue le versant français d'une étude franco-britannique. Une synthèse des deux sera réalisée par l'Université de Chichester.

### **Rappel de la notion de « cluster » retenue dans le cadre de l'étude :**

*La notion de cluster est ici entendue au sens large. Elle ne concerne pas seulement les pôles de compétitivité labellisés au niveau national, mais vise à couvrir différents modèles d'interrelations : verticaux, horizontaux, diagonaux (grappes, filières, coopérations interentreprises, ...) ».*

## Rappel méthodologique et supports de l'analyse





Trois supports d'analyse ont alimenté la réflexion sur le cadre existant en matière de politique maritime et son évolution potentielle :

- Afin d'étudier puis faciliter le développement de collaborations, **une enquête auprès d'adhérents de plusieurs clusters français** concernés par les activités maritimes et situés dans l'Espace Manche a été engagée en avril 2011.
- En parallèle, **une dizaine d'entretiens auprès d'acteurs institutionnels** impliqués dans le soutien à l'innovation dans les activités maritimes et situés dans l'Espace Manche a été menée sur la même période.

- **Une analyse documentaire réalisée** à partir d'une bibliographie et webographie conséquente est enfin venue nourrir la réflexion d'ensemble et étayer les approches plus spécifiques, qu'elles soient sectorielles ou transversales.

## Calendrier

- Phase 1 : élaboration d'un plan détaillé en mars 2011.
- Phase 2 : développement et finalisation de l'étude :
  - o Réalisation de l'enquête et engagement des entretiens : avril 2011-04-05
  - o Synthèse documentaire

Chronogramme Clusters du projet INTERREG CAMIS		mars-11	avr.-11	mai-11	juin-11	juil.-11
<b>Phase 1 : Proposition d'un plan détaillé de l'étude</b>						
	Réunion de lancement					
	Premiers travaux d'analyse (documents, données) et orga de l'enquête mail					
	Remise de la V1 puis V2 du plan détaillé					
<b>Phase 2 : finalisation de l'étude et synthèse</b>						
	Etudes documentaires					
	Traitements Bases de données fournies par la Région HN					
	Enquête mails auprès des acteurs					
	Entretiens acteurs (10)					
	Finalisation des analyses (entretiens et valorisation des travaux d'enquête) et formalisation du livrable					
	Réalisation des outils cartographiques					
	Réunion de présentation					
	Intégration des remarques des membres					
	Synthèse de l'étude					
	Remise du rapport final et synthèse					

 Rapports et notes

 Comité de Pilotage / Restitutions

**1<sup>ère</sup> partie :**  
**Le soutien à l'innovation dans les 5**  
**régions françaises de la Manche**

# 1 L'organisation du soutien à l'innovation

## 1.1 Recensement des principaux acteurs de l'innovation au regard de leurs rôles et interventions<sup>1</sup>

Un 1<sup>er</sup> travail de recensement des acteurs, proposé par la Région Haute Normandie a permis de dresser un état des lieux assez exhaustif de la multiplicité des intervenants dans le champ de l'innovation.

L'analyse de cette base de données a permis d'identifier quatre groupes majeurs d'acteurs gravitant, autour de la recherche, du transfert de la connaissance, de la sphère publique et financière ou enfin de l'animation de l'innovation en région.

### 1.1.1 Etablissements de recherche et enseignement supérieur : le triptyque Universités-Ecoles Supérieures-Laboratoires

L'inventaire des établissements par région (cf. *tableau récapitulatif n°1 en Annexe 1*) montre d'abord **l'extrême richesse des acteurs de la formation et de la recherche dans l'Espace Manche**. Bien que la répartition des structures soit très variable d'une région à l'autre (cf. tableau de synthèse), le territoire compte :

- 16 Universités (dont 4 en Bretagne, 7 en Nord-Pas-de-Calais -6 publiques et 1 privée-, 2 en Haute Normandie, 2 en Picardie et 1 en Basse Normandie), auxquels s'ajoutent 6 CHU (2 en Bretagne : CHU de Rennes et CHU Brest, 1 en Picardie, 1 en Haute Normandie, 1 en Nord Pas de Calais et 1 en Basse Normandie) et des Centres de Lutte Contre le Cancer (CLCC) : Centre François Baclesse (en Basse Normandie), Centre Eugène Marquis (en Bretagne), Centre Henri Becquerel (en Haute Normandie) et Centre Oscar Lambret (dans le Nord Pas de Calais) ;
- De très nombreuses Ecoles Supérieures (4 Ecoles sup. en Bretagne, 28 écoles d'ingénieurs et de management en Nord-Pas-de-Calais, 3 Ecoles sup. en Haute Normandie, 3 en Picardie, 3 en Basse Normandie);
- de nombreux laboratoires de recherche au sein des universités (pour certains rattachés aux grands organismes de recherche : CNRS – INSERM – IRD – IFREMER, etc.<sup>2</sup>), auxquels s'ajoutent une dizaine d'Instituts et centres de recherche et de formation (4 en Haute Normandie et Picardie ; 1 en Basse Normandie et Bretagne).

**Le triptyque Universités- Ecoles Supérieures- Laboratoires est donc particulièrement bien développé en Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie et Picardie.** Il fonctionne également en Basse Normandie, même si les structures y semblent moins nombreuses.

Dans chacun de ces établissements, l'innovation est une préoccupation grandissante et permet d'établir des liens avec le monde économique. Existente en outre **3 incubateurs adossés directement sur les universités ou centres de recherche** (2 en Nord-Pas de Calais : Cré'innov, incubateur de l'Université Lille 1 et Tonic Incubation, incubateur de Skema Business School, l'Ecole Centrale de Lille et l'Ecole des Arts et Métiers ParisTech / 1 en Picardie : U-Team, incubateur associé à L'UTC- Université de Technologie de Compiègne).

Les thématiques de recherche privilégiées dans l'Espace Manche varient d'une région à l'autre. **Quelques axes forts émergent cependant autour de thématiques communes**, par exemple sur :

- les Matériaux et l'Energie : éco-conception des matériaux et économies d'énergie dans les procédés -Pôle TMV (Technologie - Matière - Vivant) de l'Université Sud Bretagne ;

<sup>1</sup> Cf. documents sources : Dossier intitulé « recensement des acteurs innovation-clusters », fichiers Excel par région, Onglet 1 : soutien à l'innovation

<sup>2</sup> Présentation de la Recherche à l'UBO- Université de Bretagne Occidentale : <http://www.univ-brest.fr/>

Matériaux et stockage d'énergie -Université de Picardie Jules Verne ; systèmes énergétiques et de systèmes de propulsion -Association des instituts Carnot ; matériaux thermoélectriques et matériaux composites en vue d'économie d'énergie - Ecole nationale supérieure d'ingénieur de Caen ; domaine Chimie Matériaux - PRES Université Lille Nord de France - Université d'Artois, et Institut Michel-Eugène Chevreul ou Institut des Molécules et de la Matière Condensée de Lille (IMMCL), fédération de recherche labellisée par le CNRS au sein de l'Université Lille1 et l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille ; Institut des Matériaux de Rouen regroupant des laboratoires de l'Université de Rouen, l'Université du Havre, l'Institut National des Sciences Appliquées de Rouen et de l'École Supérieure d'Ingénieurs en Agriculture<sup>3</sup>; Campus Composites Avancés Normands (C.C.A.N.) créée par Aircelle, l'Université du Havre, l'ENSICAEN et Normandie AeroEspace<sup>4</sup> ; projet d'un Centre des Matériaux pour l'énergie et de la combustion propre, porté par le CNRS et regroupant des laboratoires en chimie, matériaux et énergie de Haute et Basse- Normandie, dans les thématiques "matériaux pour l'énergie" et "combustion propre"<sup>5</sup> ; etc. ;

- l'Environnement et le Développement Durable (Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement, dont chimie verte - Université d'Artois ; Technologies bio-inspirées et Développement Durable - l'Université de Technologie de Compiègne ; procédés industriels et chimie verte - U-Team ; maîtrise des risques industriels et environnement - Université du Havre...)
- la Mer (Sciences de la mer- Université de Bretagne Occidentale ; Pôle MIIG (Mer-Internationalisation - Innovation - Gouvernance) - Université de Bretagne Sud ; Centre de recherches en environnement côtier - Université de Caen ; étude des milieux estuariens et côtiers -Université du Havre, etc.)
- les Transports (PRES Université Lille Nord de France ; Université de Technologie de Compiègne ; transport et logistique - Université du Havre)
- les TIC (PRES Université Lille Nord de France ; Université de Bretagne Occidentale ; Université de Bretagne Sud ; École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne...)
- ...

### 1.1.2 Organismes de transfert et de diffusion des connaissances : une grande diversité d'acteurs

Aux côtés de la Recherche, **les structures de transfert et de diffusion des connaissances, créées dans l'Espace Manche sont elles-mêmes très diverses** (cf. tableau récapitulatif n°2 en Annexe 1). On retrouve ainsi :

- 18 pôles de compétitivité sur les 71 labellisés en France (dont 3 ayant une zone de recherche et développement qui inclue une région de l'Espace Manche, mais dont le siège est situé hors des 5 régions, soit : 2 en Pays de Loire et 1 dans le Centre). Sur ces 18, 4 sont représentés sur 2 régions (Pôle Mer Bretagne et Pôle Valorial en Bretagne et Basse Normandie ; I-Trans en Nord-Pas-de-Calais et Picardie ; Mov'eo en Haute et Basse Normandie) et 5 à vocation mondiale (I-Trans ; Pôle Mer Bretagne ; Mov'eo ; Images et Réseaux ; et le Pôle IAR- Industrie Agro-Ressources) ;
- Près d'une 40<sup>ne</sup> de pôles non labellisés (ex : Pôle Verrier de la Vallée de la Bresle), dont la plupart sont implantés dans le Nord Pas de Calais (près de la moitié), en Haute Normandie (près d'un quart), et dans une moindre mesure en Picardie ; mais il en existe aussi en Bretagne : Econav et Breizhpack.

<sup>3</sup> Source : [http://www.seinari.fr/coups\\_de\\_projecteur/jm\\_saiter.php](http://www.seinari.fr/coups_de_projecteur/jm_saiter.php)

<sup>4</sup> Source : [http://www.nae.fr/wp-content/uploads/2011/02/NL\\_2007\\_13.pdf](http://www.nae.fr/wp-content/uploads/2011/02/NL_2007_13.pdf)

<sup>5</sup> Source : [http://www.univ-lehavre.fr/recherche/lomc/file/plugin-EMC3\\_1718451.pdf](http://www.univ-lehavre.fr/recherche/lomc/file/plugin-EMC3_1718451.pdf)



- une 10<sup>ne</sup> de technopôles à l'inscription plus locale (généralement d'une agglomération : technopôle de Cherbourg, de Brest Iroise, etc.). Ils sont presque essentiellement localisés en Bretagne (7), mais la Basse Normandie et la Haute Normandie disposent également d'un technopôle ; S'ajoute une cinquantaine de pôle de recherche en lien avec un organisme de formation ou de recherche comme l'ESC ou l'IFREMER en Bretagne...
- près d'une 12<sup>ne</sup> de Centres Régionaux d'Innovation et de Transfert Technologique –CRITT- (comme le CRITT ADIPPHARM dans le domaine de la microbiologie et de la toxicologie alternative, basé à Evreux), dont près de la moitié en Haute Normandie, 1/4 en Bretagne et les autres répartis entre le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et la Basse Normandie ;
- plus d'une 30<sup>ne</sup> de centres de transfert et d'appui technique divers, répartis principalement entre la Bretagne (17) et la Picardie (9), et la Haute Normandie (5) ;
- une 15<sup>ne</sup> d'incubateurs, dont 6 en Nord-Pas-de-Calais (comme le MITI – Incubateur technologique lié à la recherche publique), 5 en Haute Normandie (dont l'Innovapôle 76), 2 en Picardie et 1 en Basse Normandie (Normandie incubation).

Le transfert de l'innovation dans l'Espace Manche s'appuie donc **sur de puissantes structures à vocation mondiale, nationale ou régionale** (pôles de compétitivité, pôles régionaux d'excellence, filière comme le pôle verrier –Glass Vallée, CRITT comme les Centres Santé Bretagne ou Polymères-Picardie, centres de transfert comme Bretagne Valorisation, etc.), **aussi bien que sur de plus petites structures plus locales** (technopôles de Cherbourg, de Vannes ; pépinière d'entreprises du Pas-de-Calais, etc.).

Les thématiques ciblées par ce type d'acteurs couvrent un panel important des champs de l'économie. Parmi **les thèmes récurrents** d'une région à l'autre (sans qu'une hiérarchisation soit faite), on retrouve :

- les **matériaux** (EMC2, Pôle MAUD, UpTex, IAR, TEAM2 -Technologies de l'environnement appliquées aux matériaux, Polymers technologies, CRITT Analyse et surface, CRITT Polymères, CODEM, PFT Innovaltech,...) ;
- la **logistique** (I-trans, Mov'eo, Nov@log, Euralogistic, LSN, CRITT Transports et logistique, FCLBN, Fédération des Clubs Logistique de Basse-Normandie ...) ;
- la **mer** (Pôle Mer Bretagne, Aquimer, Nov@log, Am@rrer, Technopôle Brest Iroise, ID Mer (Centre technique), CEVA- Centre d'Etudes et de Valorisation des Algues, HALIOMER,...) ;
- la **santé** (NSL, Technopôle CBS, CRITT Santé Bretagne, N2S, Bio incubateur- Eurasanté,...);
- la **mécanique** ( EMC2, MECANOV', PHMA- Pôle Hydraulique et Mécanique d'Albert, CETIM de Bretagne, Haute Normandie et Picardie, PFT Innovaltech- Plateforme Mécatronique de St- Quentin,...);
- **l'agro-industrie** (IAR, Agro-Sphères, Novéa, CRITT Agrohall, Adrianor, HALIOMER, AGRINOVATECH, ADRIA Développement, Agro-transfert,...) ;
- les **TIC** (Images et réseaux, Pôle TES e-secure transactions, CRITT MEITO, CERTIC, PRN- POLE REGIONAL NUMERIQUE, Pôle Ubiquitaire –Mobilité, sécurité, IHM, Data-, PICOM-pôle de compétitivité Industries du Commerce-, Pôle Image,...) ;
- **l'énergie** (PFT de Fécamp- Plate Forme Technologique, APUI - Ecole des Mines (incubateur généraliste, recherchant de préférence des projets dans le domaine de l'environnement et de l'énergie, IRMA (Centre technique, - Environnement, - Energie), ...).

### 1.1.3 Etablissements publics-Organismes financiers : des structures locales en appui des organismes d'Etat

En matière de soutien à l'innovation (cf. *tableau récapitulatif n°3 en Annexe 1*), **deux types de structures d'envergure nationale coexistent en région**:

- les **établissements publics qui accompagnent** les structures innovantes, comme l'INPI ou l'IEEPI autour de la notion de « propriété intellectuelle » ou l'INERIS- Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques- davantage sur la notion de « risque industriel »,
- et les **organismes qui financent l'innovation** comme OSEO, entreprise publique largement présente dans l'Espace Manche et qui intervient sur « le soutien à l'innovation, la garantie des financements bancaires et des interventions en fonds propres et le financement des investissements et du cycle d'exploitation, en partenariat avec les établissements bancaires »<sup>6</sup>.

Entre les deux, se positionne l'ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie-, qui à la fois accompagne par ses compétences d'expertise et de conseil et peut participer au financement de l'innovation sur les thèmes de la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit...

Par ailleurs, d'autres acteurs **viennent également en appui de ces établissements**, en tant que partenaires de l'innovation. Il s'agit :

- des **DRRT**- Délégation régionale à la Recherche et à la Technologie- (c'est le cas en Nord Pas de Calais et Basse Normandie par exemple) et **DIRECCTE** - Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi- (comme en Basse et Haute Normandie), pour l'accompagnement des entreprises ;
- de **sociétés de gestion, à caractère institutionnel et/ou privé**, installées en région, notamment en Nord-Pas-de-Calais, Bretagne et Picardie, comme FINORPA et IRD- Institut Régional de Développement- en Nord-Pas-de-Calais, qui propose le fonds d'amorçage et de capital risque INOVAM ; ou Grand Ouest Gestion en Bretagne qui propose le Fonds Ouest Ventures et BJE, « investisseur à caractère institutionnel dédié aux jeunes entreprises installées en Bretagne » ; ou encore Picardie investissement...

Au final, en termes d'accompagnement global de l'innovation, les 5 régions disposent de l'intervention d'établissements publics. En revanche, pour ce qui est du financement de l'innovation, 2 régions se démarquent par l'appui de groupes locaux bien implantés, qui viennent conforter l'intervention sur l'innovation : la Bretagne et le Nord Pas de Calais.

#### 1.1.4 Animation de l'innovation en région : l'implication des collectivités territoriales et des acteurs locaux

L'animation de l'innovation (cf. *tableau récapitulatif n°4 en Annexe 1*) se fait généralement à deux niveaux dans les régions de l'Espace Manche. Ces **deux niveaux étroitement imbriqués** :

- **au niveau régional**, ce sont les agences régionales de l'innovation (telles que NFID, MIRIADE, SEINARI,...), les Conseils Régionaux, les agences régionales de développement (comme l'AREX –Picardie pour l'appui au développement à l'international des entreprises picardes...), auxquelles s'ajoutent les représentations régionales des Chambres Consulaires (CRCI, CMAR ou CRA) qui coordonnent et mettent en mouvement les différentes initiatives ;
- **au niveau local** : les conseils généraux (Pas de Calais, ...) via les comités d'expansion (comme Orne Développement ou Seine Maritime Expansion...) ainsi que les Chambres consulaires (CCI de Brest, d'Amiens, de Rouen, etc.) servent de relais au niveau local.

Enfin, cette animation peut parfois dépasser le cadre régional et s'inscrire à une échelle interdépartementale, dans un souci de cohérence avec les réalités locales : c'est ce que fait la **CCI Littoral Normand Picard** en définissant son cadre d'intervention entre 2 régions : Picardie et Haute Normandie et 2 départements : Seine-Maritime et Somme.

<sup>6</sup> Source : [http://www.oseo.fr/notre\\_mission/qui\\_sommes\\_nous/nos\\_metiers](http://www.oseo.fr/notre_mission/qui_sommes_nous/nos_metiers)

## 1.2 Zoom sur le système de gouvernance choisi par les Régions (rôles et fonctionnement des ARI,...)

### 1.2.1 En Haute Normandie : l'Agence de l'innovation SEINARI<sup>7</sup>

L'Agence régionale de l'innovation de Haute Normandie, **SEINARI**, a été créée par l'Etat (DRIRE/SGAR, DRRT), le Conseil régional et OSEO pour intervenir :

- à la fois « en tant qu'**animateur du Réseau régional de l'innovation**, pour rendre cohérent et professionnel son action,
- et en tant qu'**accompagnateur en propre des projets d'innovation** (directement dans le cas de l'innovation de type « création - incubation »).

Elle a été conçue **sous la forme d'un Groupement d'intérêt public (GIP)**, qui associe **financeurs et acteurs de l'innovation autour d'instances resserrées**, soit : un Comité Technique des Partenaires qui rassemble des experts divers pour une gouvernance opérationnelle et un Comité d'Orientation Stratégique Innovation Recherche, qui répartit les différents acteurs régionaux en collèges.

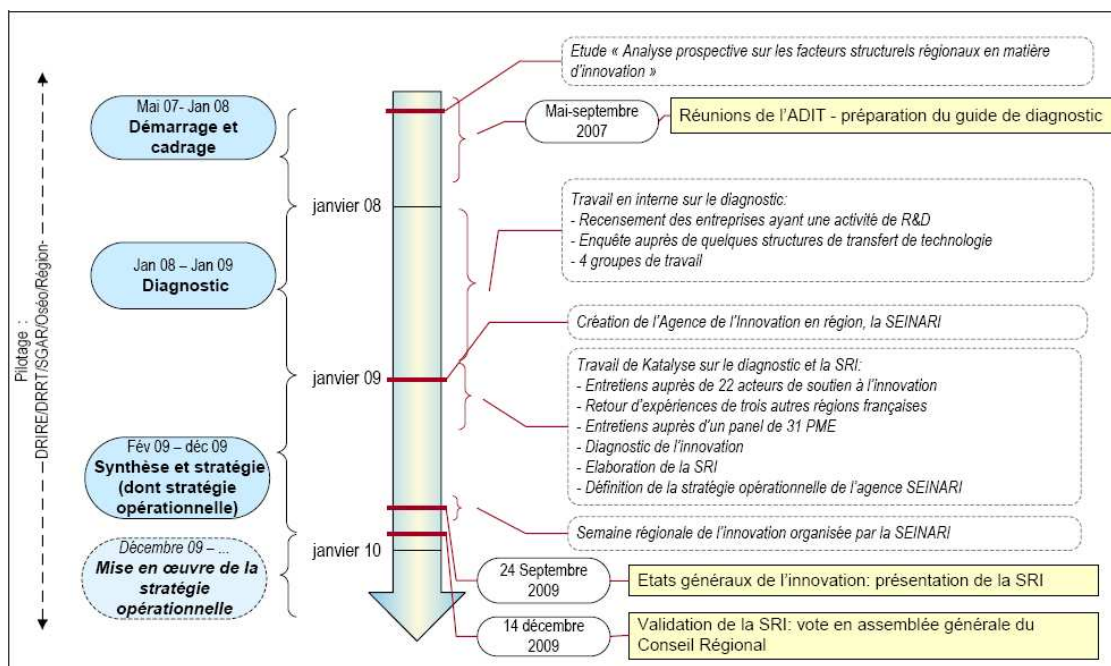
Les 5 missions qui lui sont attribuées sont :

- ↳ « l'incubation des projets issus ou adossés à des laboratoires de recherche ;
- ↳ l'émergence de projets/créations d'entreprises non adossées à des laboratoires ;
- ↳ la sensibilisation à l'innovation et les modalités d'accompagnement ;
- ↳ le soutien au développement des PME ;
- ↳ la coordination et l'animation des quelques 80 partenaires de l'agence ».

---

<sup>7</sup> Cf. SRI Haute Normandie, p. 35 et l'Etude PO FEDER « Etude sur l'évolution des diagnostics et des stratégies régionales d'innovation dans les régions françaises dans le cadre des PO FEDER 2007-2013 », vol. 2, juill. 2010, p. 198

## Genèse de la SRI (Repositionnement de la SRI de Haute Normandie / PO FEDER 2007-2013)



Source : Etude PO FEDER, Fiche Haute Normandie, mars 2010

### 1.2.2 En Bretagne : la récente Agence régionale de développement et d'innovation

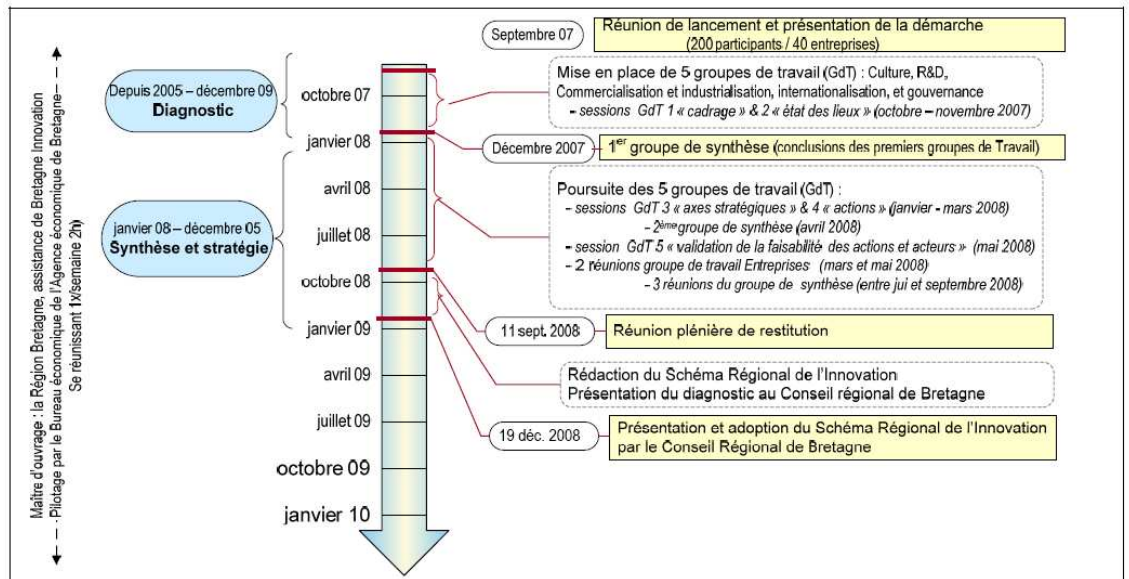
L'Agence régionale de développement et d'innovation de Bretagne a récemment été créée (début d'année 2011) et résulte de la fusion de l'Agence économique de Bretagne –AEB- et de Bretagne Développement Innovation –BDI-. Elle se veut à la fois lieu de gouvernance stratégique et opérationnelle de l'innovation, sachant que ces modes de gouvernance ont été initialement appuyés sur des piliers bien distincts :

- un **COSI -Comité régional d'orientation stratégique de l'innovation**, comme « clé de voûte de la définition de la stratégie (réflexion et préconisation) », lui-même renforcé par la coordination des financeurs (autour notamment de la Région, en lien avec le B15 et d'Oseo) et Bretagne Innovation pour la coordination des acteurs ;
- **Bretagne Innovation** (devenue Bretagne Développement Innovation) pour la mise en œuvre opérationnelle du Schéma régional de l'Innovation.

Ses missions se structurent autour de 5 axes :

- ↳ « le développement des stratégies de filière » ;
- ↳ « le développement de l'innovation » (en particulier le renforcement de la culture de l'innovation) ;
- ↳ « la mise en place d'une politique ambitieuse d'attractivité et d'image » ;
- ↳ « la promotion de l'internationalisation de l'économie et des entreprises bretonnes » ;
- ↳ « le développement de l'initiative entrepreneuriale ».

## Genèse du SRI (Repositionnement du SRI de Bretagne / PO FEDER 2007-2013)



Source : Etude PO FEDER, Fiche Bretagne, mars 2010

### 1.2.3 En Picardie : une Agence Régionale de l'Innovation (ARI)<sup>8</sup>

L'Agence Régionale de l'Innovation, **ARI Picardie**, a été **créée en 2007, sous forme associative** (loi 1901). Au-delà de son objectif général d'« aide aux entreprises ou aux futurs créateurs pour structurer leur projet, transformer leurs idées en innovation », **le but** de sa création était aussi de **redynamiser le RDT Picardie (Réseau de Diffusion Technologique), l'un des piliers de l'animation jusque-là et d'étendre son action.**

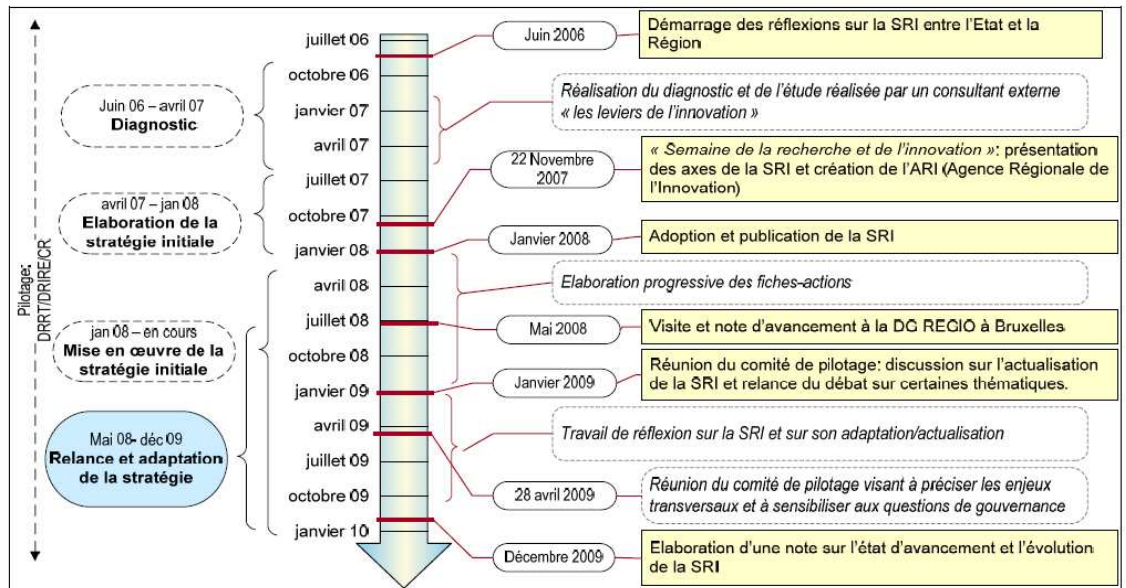
Elle s'appuie sur un **Conseil d'Administration divisé en 2 collèges** : Acteurs économiques et Recherche-Transfert-Formation.

Ses **principaux axes d'intervention** se déclinent en 6 points :

- ↳ Détecter, accompagner les entreprises dans leurs démarches d'innovation
- ↳ Stimuler, aider au montage de projets collaboratifs entre la recherche et les entreprises
- ↳ Renforcer la présence de la Picardie dans les projets Européens
- ↳ Favoriser la création d'entreprises innovantes en Picardie et leur pérennité
- ↳ Impulser la culture de l'Innovation
- ↳ Promouvoir l'image de la Picardie et contribuer au montage de projets structurants pour son avenir

<sup>8</sup> Réseau de Développement Technologique, Cf. SRI Picardie, p. 10

## Genèse de la SRI (Repositionnement de la SRI de Picardie / PO FEDER 2007-2013)



Source : Etude PO FEDER, Fiche Picardie, mars 2010

### 1.2.4 En Basse Normandie : l'Agence Régionale de l'Innovation –MIRIADE-<sup>9</sup>

L'Agence régionale de l'innovation –**MIRIADE**- de Basse Normandie, prévue dans le cadre du SRDE, a été lancée en 2007 sous la forme d'un « **Etablissement Public Local** dont la gouvernance (et maîtrise d'ouvrage) est confiée à un **Conseil d'Administration** composé d'élus et de professionnels de l'innovation scientifique, industrielle, économique et sociale et **présidé par le Président de Région ou le Vice-Président** ».

Elle se trouve donc à **l'interface entre les acteurs de la recherche et l'innovation** pour une **gouvernance resserrée**.

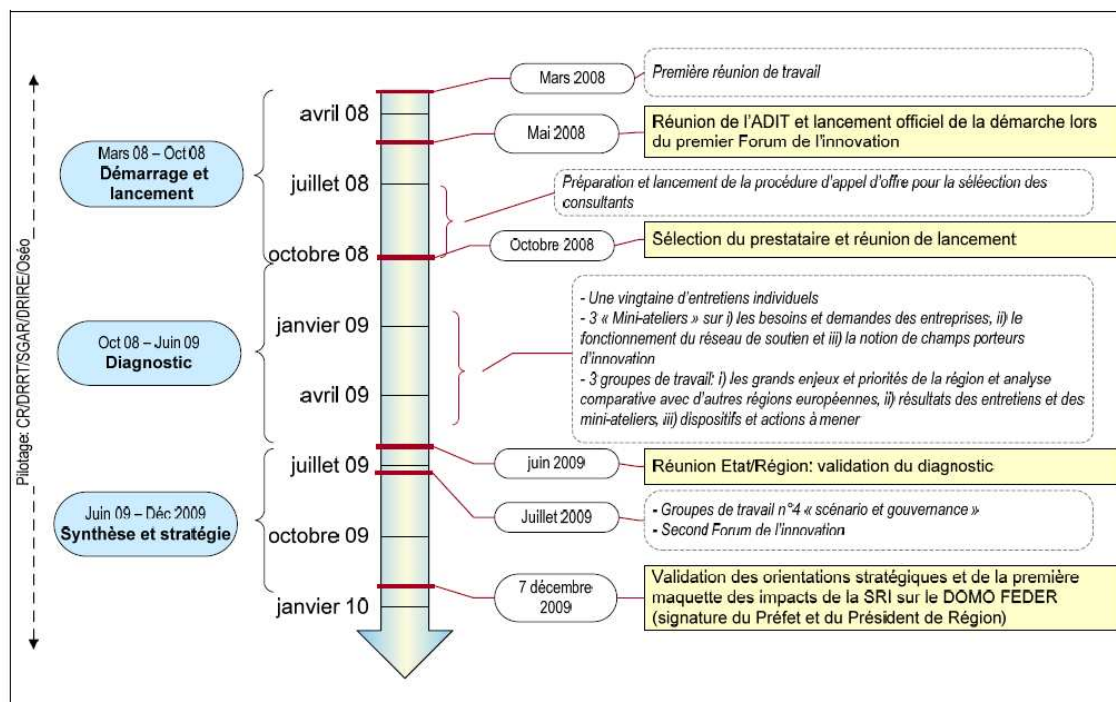
**Sa double mission** est « d'assurer un **rôle d'animation et de mise en œuvre** de la Stratégie régionale de l'Innovation, selon les orientations données par la Cellule opérationnelle de la SRI (SGAR, Conseil Régional, DRIRE, DRRT, Oséo), soit : « **détection des projets** » et « **coordination des actions de soutien** ».

De façon plus récente, elle intègre en **objectif transversal** la **valorisation des « opportunités offertes par la croissance verte »**, en privilégiant à la fois :

- ↳ « le développement économique »,
- ↳ « le développement humain »,
- ↳ « un développement attentif aux environnements » (« valorisation des investissements qui favorisent l'émergence d'écotechnologies, les économies d'énergie, la réduction des émissions polluantes et la valorisation des énergies renouvelables »)...

<sup>9</sup> Cf. Etude PO FEDER, fiches par région, p. 58 et [http://www.miriade-innovation.fr/web/conseil\\_dadministration.html](http://www.miriade-innovation.fr/web/conseil_dadministration.html)

## Genèse de la SRI (Repositionnement de la SRI de Basse Normandie / PO FEDER 2007-2013)



Source : Etude PO FEDER, Fiche Basse Normandie, mars 2010

### 1.2.5 En Nord-Pas-de-Calais : Nord France Innovation Développement (NFID)<sup>10</sup>

Le soutien à l'innovation au sein du CR Nord Pas de Calais est organisé par la Direction de l'Action économique, via le Service innovation et compétitivité, incluant la thématique des pôles de compétitivité et d'excellence.

"Le SRDE est le seul lieu de gouvernance politique de la SRI. Un bilan de la mise en œuvre de la SRI sera fait lors de chaque conférence permanente, ainsi qu'une validation de ses perspectives.

Un Comité Stratégique Régional de l'Innovation, co-piloté par l'Etat et la Région, aura pour objectif d'évoquer les bilans/perspectives à 6 mois de la SRI et de préparer les comptes-rendus qui seront présentés en conférence permanente du SRDE.

Un Comité de Pilotage Opérationnel de l'Innovation (CPOI) se réunit mensuellement pour recevoir le bilan régulier de la mise en œuvre de la SRI et valider les propositions de sujets à approfondir ou d'actions à mener.

NFID est chargée d'effectuer un suivi régulier de la mise en œuvre, de proposer les sujets à approfondir et les actions à mener par les opérateurs pour atteindre les objectifs de la SRI. NFID propose parallèlement une panoplie de services pour aider les opérateurs dans la mise en œuvre de leurs actions.

La mise en œuvre opérationnelle de la SRI est de la responsabilité des opérateurs régionaux<sup>11</sup>.

NFID est née de l'évolution de l'ancien RDT-Réseau de Développement Technologique-, suite aux conclusions du diagnostic préalable à la formalisation de la SRI. Aujourd'hui, NFID ne met pas en place de formalisation contractuelle avec les opérateurs locaux, car elle se positionne davantage sur une dynamique et un sentiment d'appartenance au réseau.

<sup>10</sup> Cf. SRI NpC, p. 35

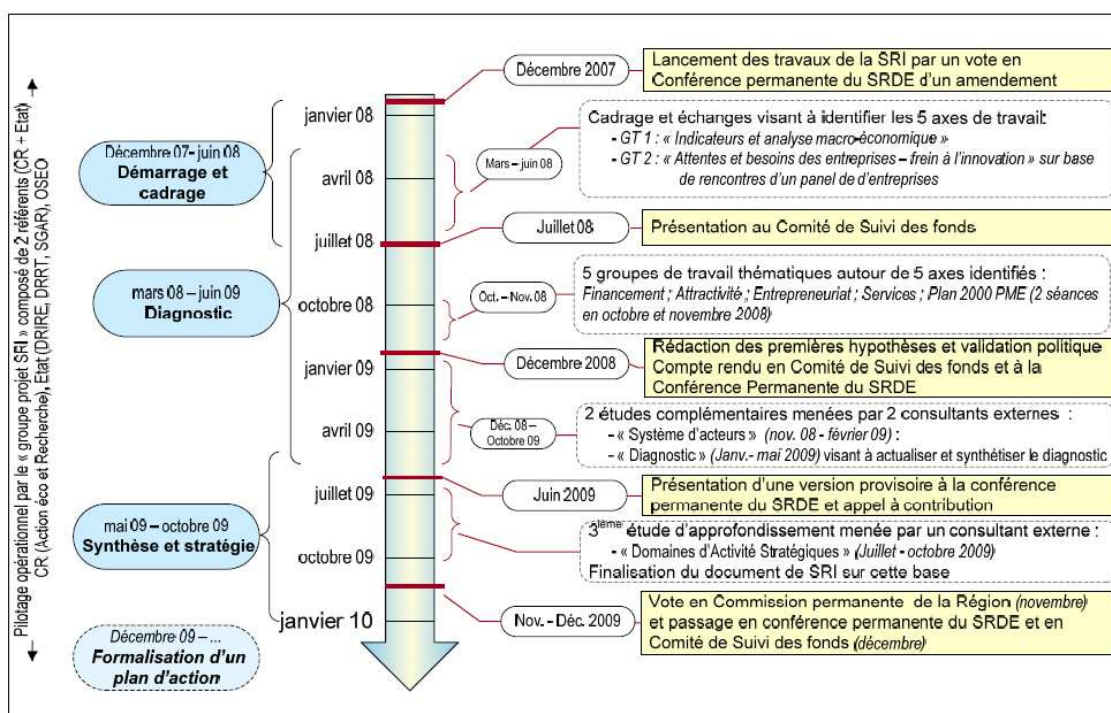
<sup>11</sup> NFID, Stratégie Régionale d'Innovation- Note de synthèse, février 2010.

Ses 3 missions principales sont actuellement :

- l'animation du réseau des opérateurs de l'innovation et la valorisation de la recherche ;
- la mise en œuvre de la SRI, dont elle assume la responsabilité ;
- le pilotage de l'action « objectif PME » (projet financé par l'Europe, l'État, la Région Nord -Pas de Calais et la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Nord -Pas de Calais dans le cadre du Schéma Régional de Développement Économique et de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de l'Innovation), qui s'inscrit dans l'axe transversal « bousculer les pratiques des PME régionales ». En janvier 2011, cela représentait 400 visites de PME, avec une équipe de 9 développeurs dans des organismes territoriaux ou organismes sectoriels ; 114 plan de développement pour les PME (innovation, export, performance des entreprises, gestion des ressources humaines...) <sup>12</sup>.

Au final, NFID a donc toute légitimité pour le déploiement et la mise en œuvre de la SRI.

#### Genèse de la SRI (Repositionnement de la SRI du Nord Pas de Calais / PO FEDER 2007-2013)



Source : Étude PO FEDER, Fiche Nord Pas de Calais, février 2010

### 1.3 Synthèse des points communs et spécificités des modalités de gouvernance

En matière de gouvernance, **3 types de situation coexistent dans l'Espace Manche** : dans le **1<sup>er</sup> cas**, partagé par trois Régions, le mode de gouvernance élaboré n'est pas créée ex nihilo mais permet de réajuster des dispositifs existants au nouveau contexte économique ; dans le **2<sup>ème</sup> cas**, également applicable à trois Régions, le choix de la gouvernance obéit à un besoin de recentrage des instances existantes sur quelques dispositifs clés ; dans le **3<sup>ème</sup> cas enfin**, le mode de gouvernance est assez original et s'appuie sur un GIP.

<sup>12</sup> Cf. [www.objectifpme.fr](http://www.objectifpme.fr)



### 1.3.1 La nécessité de moderniser les réseaux existants

La genèse des Agences régionales de l'innovation et autres dispositifs de pilotage des SRI montre **la nécessité de moderniser les réseaux existants** :

- En Picardie, le **Réseau de développement Technologique** (RDT-Picardie) porté par **l'Association pour le Développement de la Recherche et de la Technologie** (ADRTP, créée en 1982) a pu être jugé « peu efficace », « sous-exploité » et « souffrant d'un déficit de coordination et de pilotage »<sup>13</sup>. L'un des objectifs de la SRI a donc été de **restructurer ce réseau de façon à ce qu'il soit « mieux coordonné »**. Cela s'est fait notamment par un renforcement de son animation, la clarification de son cadre d'intervention (instauration de conventions d'objectifs) ou encore l'élargissement de ses ressources.
- En Nord-Pas de Calais, la **plateforme régionale «Innovation-Valorisation de la recherche»**, structure visant « à rapprocher le monde de l'entreprise du monde la valorisation de la recherche », préexistait à la SRI. Mais cette plateforme, créée en 2006 et décrite comme un « mode fédérateur sans obligation »<sup>14</sup>, ne disposait **pas de réel statut juridique**. La formalisation de la SRI a donc été l'occasion de la faire évoluer via la création de **Nord France Innovation Développement (NFID)**, structure inédite, pouvant désormais « contractualiser avec les opérateurs ».
- En Haute Normandie **SEINARI** est un dispositif original. Pour autant, il résulte de la fusion-absorption de **l'incubateur régional ACCEVAL** et par la reprise des **activités de Haute-Normandie Technologie (HNT)** correspondant au Réseau de Développement Technologique (RDT)... L'Agence est donc le produit d'un remaniement en profondeur de structures locales réarticulées, avec optimisation des missions.

### 1.3.2 Le choix d'une gouvernance resserrée

Dans au moins trois Régions (Haute Normandie, Basse Normandie et Bretagne), **le choix d'une gouvernance resserrée autour de quelques instances clés** semble décisif. Ce sont alors des **rapprochements bien spécifiques** qui sont privilégiés via ces instances :

- En Haute Normandie, l'objectif du nouveau dispositif SEINARI est **d'opérer un recentrage autour des financeurs et des acteurs de l'innovation**. L'Agence se présente donc à la fois comme le « relais des **institutions Etat-Région** (Conseil Régional, DRIRE/SGAR, DRRT et OSEO Innovation)... » et comme le lieu d'expression de « **personnalités qualifiées** représentatives des acteurs opérationnels de l'innovation en région », tout cela dans des instances (Comité technique et Assemblée générale du GIP) au nombre limité de participants : **pas plus d'une 15ne**<sup>15</sup>.
- En Basse Normandie : si l'animation et la mise en œuvre de la SRI sont confiées à la MIRIADE, sa maîtrise d'ouvrage et la définition de ses orientations sont confiées à un Comité de Pilotage et une Cellule Opérationnelle de l'Innovation (SGAR, Conseil Régional, DIRECCTE, DRRT, OSEO). La gouvernance est assurée par l'Etat et la Région.<sup>16</sup>
- Pour la Bretagne, le choix est celui d'une association du stratégique et de l'opérationnel dans une seule et même structure : l'Agence régionale de développement et d'innovation de Bretagne. Or, le **COSI -Comité régional d'orientation stratégique de l'innovation**, sur lequel elle s'appuie pour définir sa stratégie, est une « **instance restreinte, composée de moins de vingt personnalités** choisies (...), pour moitié issues du monde de l'entreprise »...

<sup>13</sup> Diagnostic de la SRI Picardie, p. 5-6.

<sup>14</sup> Etude du PO FEDER, p. 302.

<sup>15</sup> CR Basse Normandie.

<sup>16</sup> Etude PO FEDER, p. 62

### 1.3.3 Une structure originale : un GIP

La **forme juridique** prise par SEINARI, en Haute Normandie, à savoir : un **GIP Innovation**, est **inédite en France**.

Elle se caractérise par une « contribution financière du Conseil Régional à hauteur de 52%, de la Préfecture pour 27% et de l'OSEO Innovation pour 21%. Elle rassemble au final, « plus de 80 personnalités représentatives des institutions, des administrations et de la société civile » comme membres adhérents.

## 2 Les politiques et actions de soutien à l'innovation (SRI et politiques spécifiques complémentaires de l'innovation)

### 2.1 Les champs d'investigation prioritaires des 5 Régions de l'Espace Manche

#### 2.1.1 Principaux axes des SRI<sup>17</sup>

Les Stratégies (ou Schéma) de l'innovation instaurées dans l'Espace Manche peuvent être déclinées sous la forme d'arbres d'objectifs succincts à 2 niveaux, auxquels s'ajoutent, le cas échéant, un niveau plus transversal (cf. pages suivantes). **Elles paraissent, de prime abord, assez hétérogènes dans leur formalisation et leur avancement.**

- La SRI Bretagne a été déclinée en 3 axes stratégiques, 12 objectifs et 30 fiches actions. Par ailleurs, les fiches actions jugées prioritaires ont fait l'objet d'un chiffrage, voir d'un plan de financements.
- En revanche, certaines Régions n'ont pas fait le choix de détailler les objectifs et actions privilégiées, et ont défini des enjeux généraux « en omettant la phase de déclinaison en orientations stratégiques »<sup>18</sup> ...

Néanmoins, une analyse croisée de ces stratégies fait apparaître **certaines récurrences** :

- **la volonté d'une ouverture à l'international** : La SRI Bretagne met par exemple en avant des partenariats avec l'étranger, mais aussi des programmes de recherche européens et la diffusion d'une « image » à l'international ; la SRI de Haute Normandie souligne l'intérêt de l'association des acteurs régionaux à des « projets pilote européens ou internationaux » et de l'« échanges de bonnes pratiques avec d'autres régions étrangères » ; la SRI de Picardie prône un « Benchmarking national et international » et la valorisation du projet CERTES (Centre Européen de Recherche sur les Technologies de l'Environnement et de la Sécurité) à l'international ; ...
- l'intérêt **d'une approche élargie du champ de l'innovation** : c'est le cas de la SRI Haute Normandie (dans laquelle le soutien à l'innovation « sous toutes ses formes » apparaît comme enjeu général), mais aussi de la Basse Normandie et de la Bretagne (qui évoque comme objectif plus transversal l'élargissement du concept d'innovation au-delà de la simple innovation technologique).
- le **développement d'une culture de l'innovation** : la SRI Bretagne se focalise à la fois sur son développement dans le monde économique et sa diffusion à l'échelle plus large de la société ; la SRI de Haute Normandie en fait un fer de lance du développement des ressources humaines ; plus indirectement, la SRI Nord Pas de Calais évoque l'intérêt de la « sensibilisation à l'entrepreneuriat » ; la SRI de Picardie fait de sa promotion une mission du dispositif régional de coordination du soutien à l'innovation...
- la **valorisation du capital humain** : à titre d'exemple, le « développement des ressources humaines », et notamment la « gestion prévisionnelle des emplois » et la « promotion et l'enrichissement de l'annuaire des compétences », est un enjeu clé de la SRI de Haute Normandie ; la SRI du Nord Pas de Calais mise sur « l'analyse stratégique et le capital humain » pour « bousculer les pratiques des PME régionales »...
- le **lien Recherche-Innovation** : la SRI Bretagne, Picardie et Basse Normandie font des liens recherche-entreprises un axe fort de leurs orientations / entreprises ; le Nord Pas de Calais en

<sup>17</sup> Cf. documents sources, dossier « Stratégies régionales de l'innovation »

<sup>18</sup> Etude PO FEDER, fiche « Haute Normandie, mars 2010, p. 195.

fait un axe transversal ; de façon moins directe, la Haute Normandie fait tout de même du rapprochement laboratoire-entreprises un champ d'intervention dans lequel mener des actions...

**D'un point de vue thématique, deux types de choix coexistent :**

- celui de **privilégier des secteurs à potentiel...**

SRI		Secteurs privilégiés		
<b>Haute Normandie</b>	<b>6 grappes :</b>			
	Véhicules de demain			
	Solution de traçabilité et d'authentification			
	Santé et bien-être			
	Valorisation des ressources locales d'énergies renouvelables			
	Matériaux innovants et technologies associées			
<b>Nord Pas de Calais</b> (11 Domaines d'Activités Stratégiques)	<b>3 secteurs innovants</b>	<b>4 secteurs en forte mutation</b>	<b>4 filières émergentes</b>	
	Transport ferroviaires	Automobile	Energies et électronique de puissance	
	Commerce du futur	Matériaux avancés (biosourcés, textiles, composites)	Traitement des déchets, sédiments, sites et sols pollués	
	Santé-Nutrition-Alimentation	Bâtiment et éco-construction	Images et création numérique	
		Mécanique	E-Santé	
<b>Picardie</b>	<b>3 secteurs forts</b>		<b>3 secteurs émergents</b>	
	Mécanique, Matériaux, Fibres		Bâtiment durable	
	Agro-ressources, Chimie verte		Autonomie des personnes, Santé	
	Transport, Multi modalité, Logistique avancée		Maîtrise des risques et environnement	

Source : SRI / Région

Les secteurs des **Transports**, de la **Santé**, des **Matériaux** et dans une moindre mesure de **l'Energie** ressortent clairement comme des secteurs moteurs dans l'Espace Manche.

- ou celui de garantir une approche transversale, qui conforte l'appui aux filières : c'est le cas des SRI Bretagne et Basse Normandie, qui privilégient chacune à leur façon : le dépassement « des cloisonnements secteurs/filières » au profit d'une « approche par champs porteurs d'innovation (ou marchés porteurs)... ». Cela ne signifie pas qu'aucune filière n'est identifiée comme devant être encouragée, mais au contraire que des filières fortes (comme les IAA, le naval, l'automobile... en Bretagne) pourront aussi être valorisées à travers des « croisements de filières » (rapprochements des filières traditionnelles avec celles plus innovantes de l'environnement ou de la culture...),

**Des spécificités caractérisent enfin certaines stratégies :**

- Peu de Régions valorisent clairement la formalisation de **liens interrégionaux** : la SRI Picardie fait ainsi mention d'un « partenariat » avec sa voisine Haute Normandie dans le champ du « Transport, Multi modalité, Logistique avancée ».
- Parmi les Régions qui mettent en avant le développement de quelques secteurs, certaines s'illustrent par **la spécificité d'une de leurs thématiques**: ainsi la Haute Normandie se distingue par son choix en matière de « traçabilité et d'authentification » ; le Nord Pas de Calais de « commerce du futur » ; la Picardie « d'autonomie des personnes »...

## Arbres d'objectifs des SRI par Région

BRETAGNE/ Schéma Régional de l'Innovation. Nov. 2008	
<b>Axes stratégiques</b>	<b>12 Objectifs déclinés en 30 fiches-action</b>
<b>1. Renforcer et consolider l'économie existante par l'innovation</b>	1.1 Développer la <b>culture d'innovation et partenariale</b> dans les entreprises
	1.2 Renforcer les <b>compétences internes</b> aux entreprises
	1.3 Améliorer l' <b>accompagnement</b> des projets innovants des entreprises (dont soutien à l'innovation organisationnelle et marketing)
	1.4 Renforcer les <b>interfaces et collaborations recherche publique / entreprises</b>
	1.5 Développer et accompagner les <b>coopérations interentreprises</b> (dont les réseaux et groupements de PME)
<b>2. Diversifier l'économie bretonne par l'innovation</b>	2.1 Anticiper les évolutions pour s'y adapter de manière <b>proactive</b>
	2.2 Encourager les démarches <b>fédératives transversales</b> (dont l'émergence de clusters trans-sectoriels)
	2.3 Favoriser le transfert de technologies et soutenir la création d' <b>activités nouvelles</b>
	2.4 Diffuser la <b>culture d'innovation</b> dans la société bretonne
<b>3. Favoriser l'ouverture vers l'extérieur des entreprises et des autres acteurs de l'innovation</b>	3.1 Développer les <b>partenariats à l'étranger</b> des PME innovantes
	3.2 Inciter les PME, les laboratoires et les structures de soutien à participer à des <b>programmes européens de recherche et d'innovation</b>
	3.3 Créer et développer une <b>image innovante et attractive de la Bretagne à l'international</b>
<b>Enjeux majeurs transversaux*</b>	
Améliorer la <b>lisibilité et l'accès</b> au système de soutien / assurer un <b>accompagnement</b> des projets à <b>toutes les étapes</b> du processus d'innovation	
<b>Elargir le concept/la définition de l'innovation</b> en allant au-delà de la vision restreinte à l'innovation high-tech, pour ouvrir le champ de réflexion à l'innovation non technologique, organisationnelle, sociale ou du marketing / Améliorer les <b>capacités de management</b> de l'innovation au sein des TPE-PME bretonnes.	
Raisonnement sur les enjeux à saisir, <b>dépassant le cadre de l'existant et des cloisonnements secteurs/filières</b> : conduite de programmes <b>thématiques transversaux</b> visant l'émergence et la structuration des niches et secteurs d'avenir, notamment basée sur les échanges inter-filières (les TIC (imagerie) et biotechnologies, les éco-activités et écotechnologies, les télécoms au service d'autres secteurs)	
Faire évoluer l' <b>image</b> de la Bretagne de « tradition ancestrale » vers une image économique de la Bretagne innovante / développer une <b>ouverture à l'international</b> des PME et autres acteurs de l'innovation	

\*Source: Etude PO FEDER fiches par région, p. 92

**HAUTE NORMANDIE / Stratégie Régionale de l'Innovation. Sept. 2009**

<b>Champs d'intervention ou enjeux généraux</b>	<b>Objectifs et actions privilégiées</b>
<b>1. Soutenir l'innovation sous toutes ses formes</b>	<i>1.1 l'innovation de produit ou de service,</i>
	<i>1.2 l'innovation de procédés,</i>
	<i>1.3 l'innovation marketing et de marchés,</i>
	<i>1.4 l'innovation organisationnelle</i>
<b>2. Ouvrir à l'international</b>	<i>2.1 soutien aux initiatives de <b>collaborations internationales</b></i>
	<i>2.2 mise en place d'une politique volontariste qui associe les acteurs régionaux à des <b>projets pilote européens ou internationaux</b></i>
	<i>2.3 réflexion sur les politiques à poursuivre <b>en amont</b> et les stratégies à mettre en œuvre</i>
	<i>2.4 échange de <b>bonnes pratiques</b> avec d'autres régions étrangères</i>
	<i>...</i>
<b>3. Développer les ressources humaines</b>	<i>3.1 <b>gestion prévisionnelle des emplois</b> et soutien aux entreprises qui réalisent un effort significatif pour la <b>formation</b> de leurs salariés</i>
	<i>3.2 <b>formations à la veille et à l'intelligence économique</b>, à la stratégie d'entreprise ou encore à la gestion de projet</i>
	<i>3.3 soutien de la créativité et <b>la culture de l'innovation</b> par une sensibilisation et une promotion du changement et de l'innovation dans ses différentes formes et auprès des différents publics</i>
	<i>3.4 <b>promotion et l'enrichissement de l'annuaire des compétences</b> (laboratoires)</i>
	<i>...</i>
<b>Choix de mise en œuvre et focalisation</b>	
Mener des actions dans plusieurs champs d'intervention	<i>1 la communication (portail, lettre périodique, relations presse...)</i>
	<i>2 la mise en place d'un plan annuel de manifestations</i>
	<i>3 le rapprochement entre laboratoires et entreprises</i>
	<i>4 les actions collectives et un accompagnement individualisé centrés sur la stratégie et les besoins des entreprises</i>
Identifier un domaine phare: la « performance énergétique » et soutenir le développement de 6 grappes	<i>1 Véhicules de demain</i>
	<i>2 Solution de traçabilité et d'authentification</i>
	<i>3 Santé et bien-être</i>
	<i>4 Valorisation des ressources locales d'énergies renouvelables</i>
	<i>5 Matériaux innovants et technologies associées</i>
	<i>6 Optimisation des processus de production</i>

NORD PAS DE CALAIS / Stratégie Régionale de l'Innovation. Janv. 2010	
Orientations stratégiques thématiques	Domaines d'activités stratégiques (DAS)
1. Etre incontournable, au niveau européen, sur un nombre limité de secteurs innovants choisis pour l'excellence scientifique et la puissance industrielle	Transports ferroviaires
	Commerce du futur
	Santé-Nutrition-Alimentation
2. Accompagner, par l'innovation, 4 secteurs en forte mutation	Automobile
	Matériaux avancés (biosourcés, textiles, composites)
	Bâtiment et eco-construction
3. Faire le pari pour l'émergence de nouvelles filières	Mécanique
	Energies et électronique de puissance
	Traitement des déchets, sédiments, sites et sols pollués
	Images et création numérique
	E-Santé
<b>6 Axes d'effort transversaux</b>	
<b>Soutenir la création d'entreprises innovantes</b> en continuant la sensibilisation à l'entrepreneuriat, en valorisant nos potentiels de l'enseignement supérieur et en coordonnant nos structures d'accompagnement	
Bousculer les pratiques des PME régionales en misant sur l' <b>analyse stratégique et le capital humain</b>	
<b>Attirer des investissements « à haute intensité technologique »</b> , changer l'image de la région	
Innover <b>par et pour les services</b> .	
<b>Mieux financer l'innovation</b> : pousser les chefs d'entreprises à se doter d'une stratégie capitalistique et utiliser nos outils financiers comme des facteurs d'attractivité.	
Renforcer le <b>potentiel de recherche et les pratiques de valorisation et de transfert</b> .	

PICARDIE/ Stratégie Régionale de l'Innovation. Janv. 2008	
<b>Priorités</b>	<b>7 axes stratégiques</b>
1. Focalisation : accroître la visibilité de la Picardie sur quelques secteurs forts en termes de compétitivité industrielle et de recherche	1.1 Mécanique, Matériaux, Fibres (inclus : 1 <b>Rapprochement CETIM, UTC, UPJV</b> )
	1.2 Agro-ressources, Chimie verte (inclus : Attirer de <b>nouvelles équipes</b> de chercheurs / <b>Structuration régionale</b> / Accélérer le <b>transfert vers les PME</b> )
	1.3 Transport, Multi modalité, Logistique avancée (inclus: Intégrer les entreprises au sein du pole I-trans / Fédérer les compétences d'enseignement et de recherches / <b>Partenariat avec la Région Haute Normandie</b> )
2. Secteurs émergents : préparer le développement économique de demain en stimulant l'innovation au sein de secteurs émergents	2.1 Bâtiment durable (inclus: Stimuler la demande / Centre de ressources régional avec des relais locaux)
	2.2 Autonomie des personnes, Santé (inclus : <b>Benchmarking national et international</b> / Créer en Picardie un pole de référence / Se focaliser sur la logistique Santé, Systèmes Urbains)
	2.3 Maîtrise des risques et environnement (inclus : Lancer des <b>actions de recherche fédérant les acteurs régionaux</b> / Faire de CERTES une référence nationale et internationale)
3. Projets : faire émerger davantage de projets d'innovation au sein d'un dispositif régional mieux coordonné	3.1 Création de l'Agence Régionale de l'Innovation de Picardie (inclus: <b>Coordination</b> des actions de soutien a l'innovation / Accroître la capacité de prospection des projets innovants et coopératifs / Etablir un lien fort <b>avec la R&amp;D publique</b> / Promotion de la <b>culture de l'innovation</b> / Dispositif mutualisé de maturation de projets)



BASSE NORMANDIE/ Stratégie Régionale de l'Innovation* (validation en cours-2011).	
Axes	Pistes d'Actions
1. Mobiliser de manière coordonnée le réseau des acteurs de l'innovation afin qu'il réponde mieux aux besoins et à la demande des entreprises	<i>mise en place d'un outil de pilotage</i>
	<b>organisation du futur réseau</b> de soutien à l'innovation
	<i>promotion du territoire</i>
2. Accompagner l'innovation dans les entreprises dans une démarche de projet, de la détection à la commercialisation	<i>détection des projets innovants (en Basse-Normandie et en-dehors) susceptibles de se développer en Région et soutien à la <b>création d'entreprises innovantes</b></i>
	<i>accompagnement des projets tout au long de leur développement, jusqu'à leur mise sur le marché</i>
	<i>lancement d'un appel à projets « innovation par la collaboration »</i>
3. Faire contribuer efficacement l'appareil public de recherche et le système de valorisation et de transfert de technologie au développement de projets innovants et à la création d'entreprises innovantes	<i>mobilisation du dispositif régional d'intelligence économique au service des entreprises et de la mise sur le marché de leurs projets innovants</i>
	<i>soutien du dispositif d'incubation déjà en place, en l'élargissant toutefois pour inclure le soutien aux projets en développement (au-delà de la phase de création)</i>
	<i>développement <b>des laboratoires, projets collaboratifs et actions de veille</b> dans les champs porteurs d'innovation</i>
	<i>professionnalisation des structures de valorisation et de transfert</i>
<b>Enjeux majeurs transversaux</b>	
<i>Adopter une <b>approche par champs porteurs d'innovation</b> (ou marchés porteurs) et non plus simplement par filières.</i>	
<i>Prendre davantage en compte, et de façon plus efficace, <b>l'innovation non technologique</b> et la dimension non technologique du soutien aux projets d'innovation</i>	
<i>Aborder le soutien à l'innovation <b>sous l'angle de la demande des entreprises</b>, et non pas uniquement sous l'angle de l'offre.</i>	
<i>Privilégier une <b>approche fonctionnelle et une « logique de projet »</b> au détriment de la logique de guichet</i>	

\*Source: Etude PO FEDER fiches par région, p. 60

## 2.1.2 Orientations des politiques spécifiques complémentaires

Globalement, les politiques régionales d'innovation se définissent au travers de dispositifs divers, antérieurs ou complémentaires à la formalisation des SRI. On retient particulièrement :

- **l'articulation globale avec les SRDE et CPER.** Dans les 5 Régions de l'Espace Manche, la prise en compte de l'innovation a prévalu dans l'élaboration du Schéma Régional de Développement Economique et souvent dans le CPER également. Dès lors,
  - o soit : la SRI **émane plus ou moins directement du SRDE** (cas des SRI Basse Normandie et Bretagne) ;

**Extrait du SRDE Bretagne :** « *Le développement des projets innovants en Bretagne nécessite le développement de compétences et d'outils adaptés. Il convient pour cela d'élaborer, dans le cadre du SRDE, une stratégie régionale d'innovation (SRI), avec la participation de tous les donneurs d'ordre en région (Conseil Régional de Bretagne, Etat, agglomérations, conseils généraux, CCI...)* » (Document disponible en ligne sur le site du CR Bretagne).

- o soit : elle **en constitue une actualisation** (cas de la SRI Nord Pas de Calais) ;

Nord Pas de Calais	
<b>Enjeu n°3 du SRDE: Placer l'innovation, la recherche fondamentale et sa valorisation au cœur des priorités pour accélérer la mutation de l'économie régionale</b>	
Axes stratégiques	<p>1- Animation du réseau J'innove, réseau des acteurs de l'innovation et de la valorisation économique de la recherche</p> <hr style="border: 0.5px solid orange;"/> <p>2- Organisation et structuration du dispositif de valorisation économique de la recherche</p> <hr style="border: 0.5px solid orange;"/> <p>3- Organisation et structuration du dispositif de création d'entreprises innovantes</p> <hr style="border: 0.5px solid orange;"/> <p>4- Développement et structuration de l'Innovation dans les entreprises</p> <hr style="border: 0.5px solid orange;"/> <p>5- Finaliser une offre de financement vers les entreprises et les laboratoires de recherche régionaux</p>

*Source: Dossier "Politiques régionales de l'innovation"*

- o soit : elle a été définie **en articulation étroite avec le SRDE et le CPER** (cas de la Picardie) ou **fait écho à une exigence soulignée dans leurs cadres** : celle, par exemple, de « mieux coordonner l'offre de services aux entreprises en matière d'innovation et de renforcer la gouvernance de l'intervention publique... » (cas de la Haute Normandie) ;
- **L'intégration de l'innovation dans les PO FEDER.** Globalement, la nouvelle génération de PO FEDER régionaux (2007-2013) a largement ciblé son intervention sur le soutien à l'innovation. Elle traduit donc une volonté forte d'accompagnement de ce champ dans l'économie. Les PO FEDER régionaux de l'Espace Manche reflètent cela à travers leurs axes :
    - o L'axe 2 du PO Haute Normandie s'intitule « L'innovation au cœur des mutations économiques et sociales des entreprises » ;
    - o L'axe 1 du PO Basse Normandie vise le « développement du potentiel régional d'innovation » ;
    - o L'axe 2 du PO Bretagne est centré sur l' « accroissement de la compétitivité et de la performance économique régionale par l'innovation et la connaissance » ;
    - o L'axe 1 du PO Nord Pas de Calais met l'accent sur « recherche & développement, innovation, politique de l'entreprise » ;
    - o L'axe 1 du PO Picardie, enfin, associe « compétitivité, innovation et économie de la connaissance ».

Au-delà de ce rappel, notons que les axes et objectifs définis dans les PO ont souvent servi de socle à la définition de la SRI (cf. les graphes « Genèse de la SRI. Repositionnement SRI régionale / PO FEDER », de la partie 1.2, p.12 et suiv.).

En matière de politiques régionales, quelques particularités peuvent être soulignées :

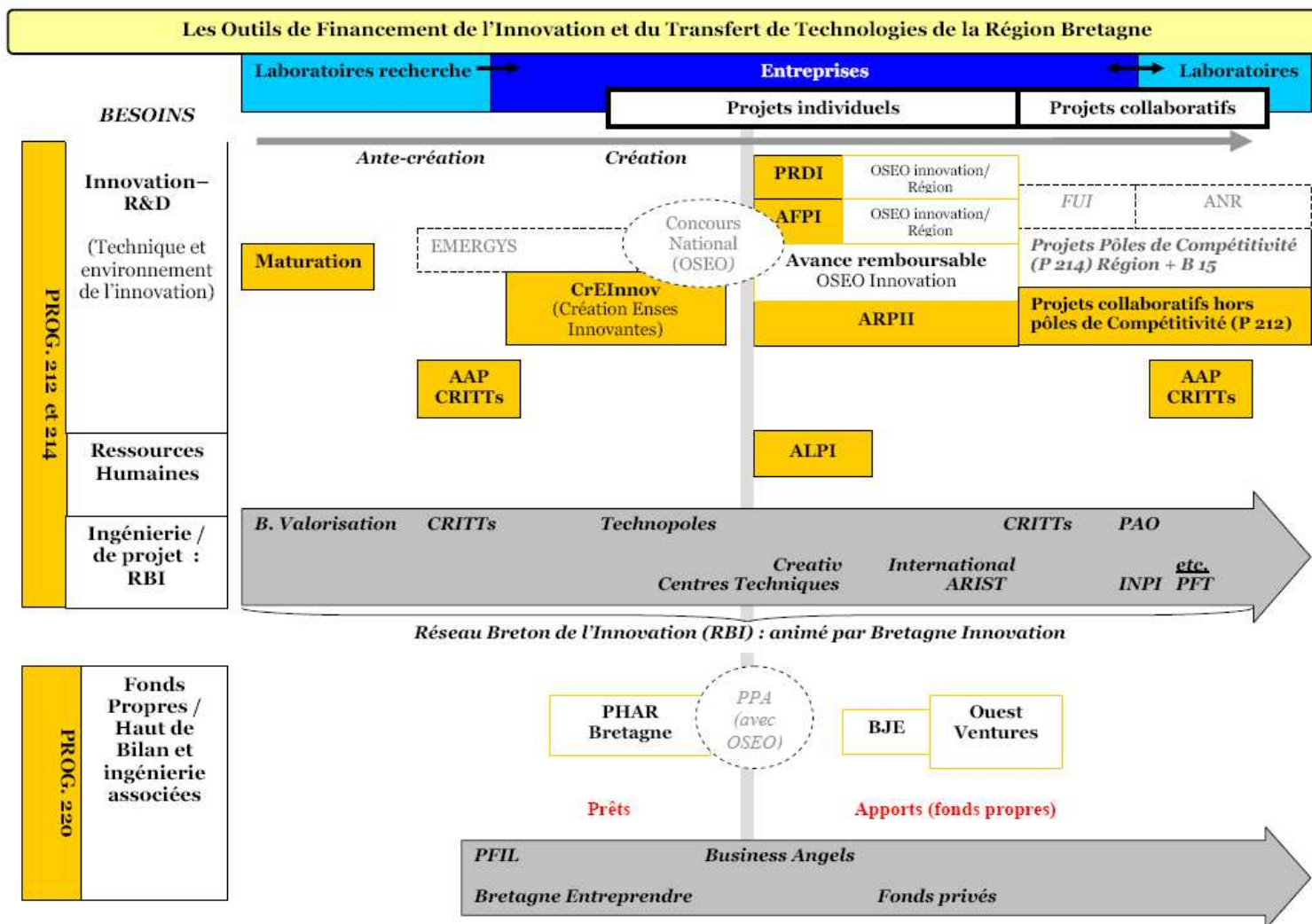
- **La Picardie**, par exemple, a directement appuyé la définition de sa SRI sur **un Schéma de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SESr)**, tandis que d'autres outils étaient élaborés simultanément (le Plan Régional Education Formation, le Plan Régional Environnement Entreprises, et le Plan Energie – Climat). Le SESr est d'autant plus important que la SRI initiale a été structurée autour d'une série de « centres de compétences » en liaison directe avec des domaines d'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Dans le même temps, des programmes de recherche Universités-Entreprises ont pu être définis, que ce soit dans le cadre du CPER, ou en dehors<sup>19</sup>.
- **Il existe une longue tradition de l'intervention publique en Bretagne**. Ainsi, dès les années 80, la Bretagne a focalisé une partie de son attention sur la recherche et le transfert de technologies,
  - o par la création de CRITT (14 centres d'innovation dédiés),
  - o puis en 1988, d'une Agence régionale *Bretagne Innovation* ;
  - o en participant par la suite à des « réseaux européens de régions innovantes » (ex : projet Impactscan, 2005-2008)<sup>20</sup>.

Forte de cette tradition d'animation et de soutien, la Région a pu définir, notamment au travers de son Schéma Régional d'Innovation, une large palette d'actions et de nombreux outils de financement (cf. graphe suivant).

---

<sup>19</sup> Document « Synthèse des politiques régionales de soutien à l'innovation à partir du budget primitif 2011 de la région Picardie ».

<sup>20</sup> Etude PO FEDER, Fiche Bretagne, mars 2010, p. 85.



Source : Document « Programme n°212. Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance », Politiques régionales de l'innovation, fiche Bretagne, 2011.

## 2.2 Les moyens financiers engagés en 2010

**Avertissement :** Les 5 Régions de l'Espace Manche ne sont pas organisées sur le même modèle concernant le soutien à innovation. Les budgets valorisés au titre strict de l'innovation dépendent de l'organisation des collectivités et ne recouvrent pas les mêmes périmètres d'une collectivité à l'autre. Ainsi, les éléments chiffrés présentés dans cette partie le sont à titre indicatif, notamment sur les parts engagées au titre du financement de la R&T (Recherche et Technologie). L'objet n'est donc pas ici l'approche comparative au sens strict.

### 2.2.1 Poids de l'innovation dans les stratégies des Programmes Opérationnels (PO) FEDER et des Contrats de Projets Etat/Région (CPER),...

- La part budgétaire allouée aux axes en lien direct avec l'innovation dans les PO FEDER varie de + de 50% (en Basse Normandie et Picardie notamment) à – de 20% (en Haute Normandie par exemple). Pour autant, si l'on considère l'innovation de façon plus globale (axes qui y font directement référence + axes centrés sur la recherche ou l'attractivité), la part de ces budgets avoisine globalement les 40 % pour la Bretagne, la Haute Normandie, le Nord Pas de Calais et dépasse les 50% (pour la Picardie), voire les 70% (pour la Basse Normandie), **témoignant d'une volonté réelle d'engagement des Régions dans ce champ d'intervention.**

Montants financiers affichés dans les maquettes des PO Régionaux		
Régions	Axe(s) concerné(s) par l'INNOVATION	Montants FEDER (UE) (% axe / total)
Bretagne <sup>21</sup>	2. Accroître la compétitivité et la performance économique régionale par l'innovation et la connaissance	103,9 M € / 301,7 M € (34,4%)
	3. Valoriser les atouts exceptionnels de la Bretagne dans le domaine maritime, dans une perspective de développement durable du littoral	27 M € / 301,7 M € (8,9%)
Basse Normandie <sup>22</sup>	1. Développer le potentiel régional d'innovation	98,5 M € / 181,3 M € (54,3%)
	3. Agir en faveur de l'attractivité et de la cohésion des territoires	30,5 M € / 181,3 M € (16,8%)
Haute Normandie <sup>23</sup>	1. Laboratoires publics : recherche et valorisation	62,1 M € / 219,3 M € (28,3%)
	2. Innovation et entreprises	36,8 M € / 219,3 M € (16,8%)
Nord-Pas-de-Calais <sup>24</sup>	1. Recherche & développement, innovation, politique de l'entreprise	266,7 M € / 700,9 M € (38,05%)
Picardie <sup>25</sup>	1. Compétitivité, innovation et économie de la connaissance	103,5 M € / 201,5 M € (51,4%)

Source : EDATER, 2011, à partir des données en ligne sur les POR

- Si l'on considère les budgets R&T des Conseils Régionaux réalisés dans le cadre des CPER, on note que 2 Régions de l'Espace Manche (la Picardie et le Nord Pas de Calais)

<sup>21</sup> Source : [http://www.bretagne.fr/internet/upload/docs/application/pdf/2010-01/document\\_du\\_mise\\_en\\_oeuvre\\_du\\_programme\\_feder.pdf](http://www.bretagne.fr/internet/upload/docs/application/pdf/2010-01/document_du_mise_en_oeuvre_du_programme_feder.pdf)

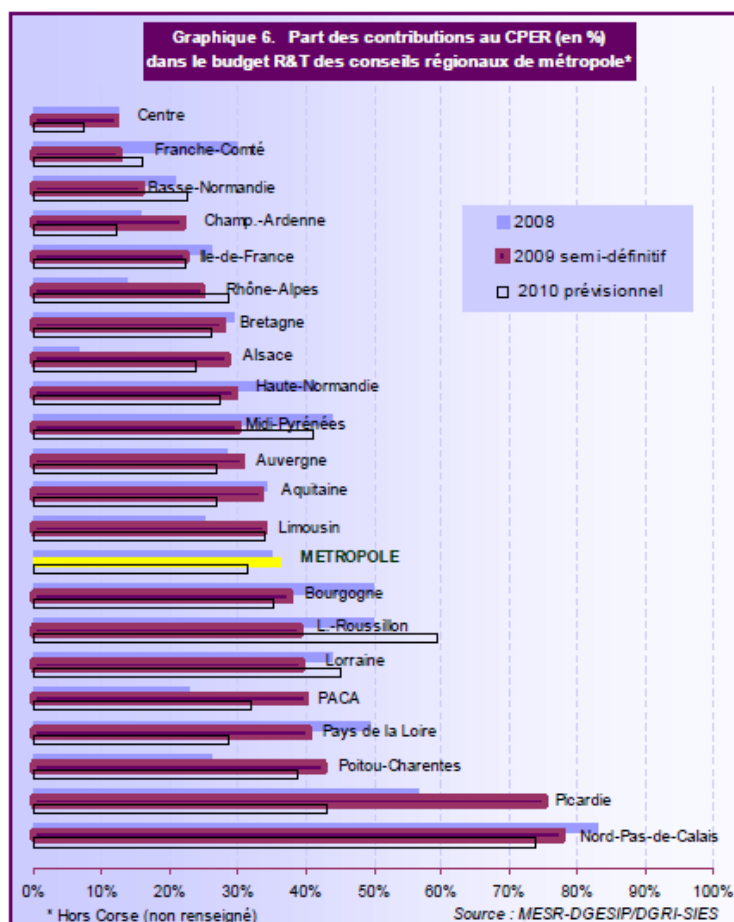
<sup>22</sup> Source : <http://www.cr-basse-normandie.fr/images/documents/souvrir-monde/feder-po.pdf>

<sup>23</sup> Source : <http://www.europe-haute-normandie.fr/en-haute-normandie/de-2007-a-2013/programme-operationnel-regional-feder/>

<sup>24</sup> [http://www.nordpasdecalsais.fr/enseignement\\_superieur/telechargement/Po-npdc.pdf](http://www.nordpasdecalsais.fr/enseignement_superieur/telechargement/Po-npdc.pdf)

<sup>25</sup> Source : <http://www.europe-en-france.gouv.fr/Trouver-une-aide/Programmes-regionaux-pluri-regionaux-et-nationaux/Picardie-PO-FEDER>

figurent parmi les 5 Régions françaises qui choisissent de financer une part importante de la R&T dans le cadre des CPER (avec la Bourgogne, le Languedoc-Roussillon et la Lorraine).



Source : "Le financement de la recherche et du transfert de technologie par les collectivités territoriales. Enquête réalisée en 2010", MESR SIES Pôle recherche - mars 2011

- **Concernant le financement de la Recherche et du Transfert de technologies :**

- **Au sein des Régions de l'Espace Manche**, le Conseil Régional de Bretagne apparaît comme la collectivité qui consacre le budget « recherche et Transfert de technologie » le plus important. (55,6 millions d'euros, devant la Basse Normandie).

En outre, avec 89 millions d'euros (toutes collectivités confondues), la Région se positionne parmi les 5 Régions françaises aux budgets les plus conséquents, aux côtés de l'Île de France, Rhône-Alpes, PACA et Pays de la Loire. « Selon les indices de classification européens, elle se place ainsi au 66ème rang des Régions innovantes en Europe (sur 208)<sup>26</sup> ».

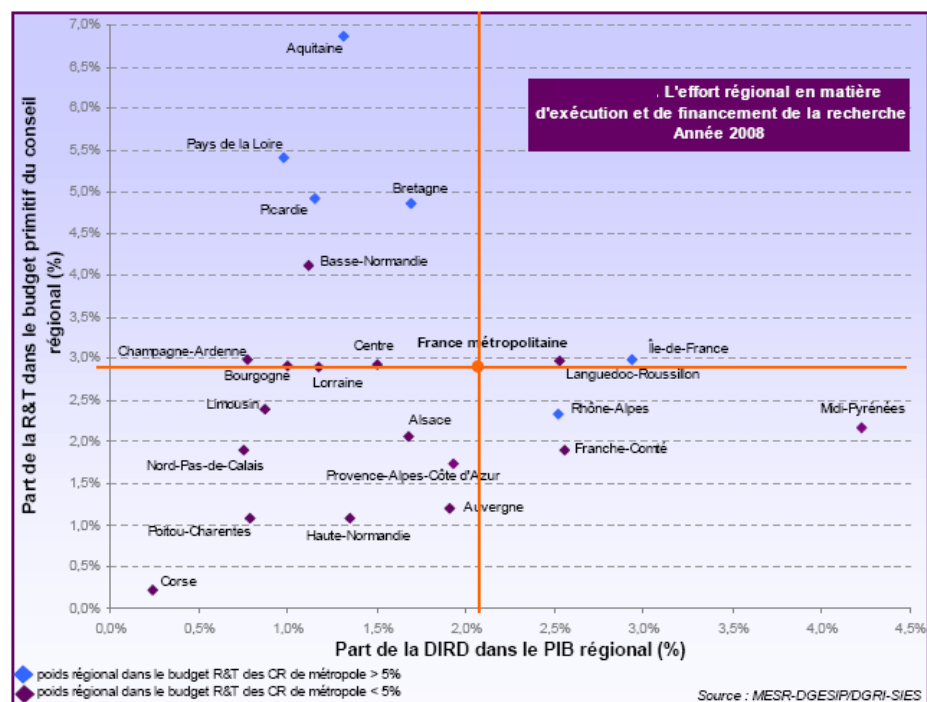
- Si l'on considère l'évolution de la part budgétaire des CR accordée à la R&T dans les 5 Régions de l'Espace Manche, on note la **croissance des financements R&T entre 2008 et 2010 pour 3 Régions** : Bretagne, Basse Normandie, Haute Normandie et leur baisse conséquente pour 2 Régions : Picardie et Nord Pas de Calais.

<sup>26</sup> SRI Bretagne, p. 12

Budgets de R&T				
en millions d'euros (M€)	CONSEILS REGIONAUX			TOTAL COLLECTIVITES TERRITORIALES
	2008	2009	2010	2010
<b>Bretagne</b>	51,9	51,1	55,6	88,8
<b>Basse Normandie</b>	24,7	28,6	31,4	40,1
<b>Picardie</b>	49,3	77,2	25,5	29,1
<b>Nord Pas de Calais</b>	35,8	42,7	24,7	55,4
<b>Haute Normandie</b>	9,8	14,2	16,2	26,1

Source: EDATER, 2011 à partir du rapport : "Le financement de la recherche et du transfert de technologie par les collectivités territoriales. Enquête réalisée en 2010", MESR SIES Pôle recherche - mars 2011

- **Enfin, concernant la part de la Recherche-Innovation** dans le Produit Intérieur Brut des Régions, les données dont on dispose à l'échelle des 5 régions de l'Espace Manche montrent que cette part semble inférieure à l'objectif fixé par la Stratégie de Lisbonne (3%) en 2008 : Bretagne = près d'1,7% ; Haute Normandie = près d'1,4% ; Picardie et Basse Normandie = près d'1,2% ; Nord Pas de Calais = près de 0,7%.



## 2.2.2 Volumes et poids financiers des projets inscrits dans les plans d'actions des Stratégies Régionales d'Innovation

Comme cela a été rappelé dans la partie 2.1.1, les Stratégies Régionales d'Innovation (ou Schéma d'innovation) sont très hétérogènes et ne présentent pas toutes les mêmes niveaux d'avancement :

- si certaines Régions amorcent effectivement la déclinaison d'un plan de financement par fiches actions (SRI Bretagne notamment) ;
- la plupart, en revanche, n'ont pas encore chiffré les actions à engager (c'est le cas de la Haute Normandie ou de la Basse Normandie).

## 2.3 Synthèse des points communs et spécificités des politiques régionales

Quelle que soit la Région, **l'innovation apparaît comme un facteur majeur de développement économique dans l'Espace Manche**: chaque collectivité décline progressivement un dispositif (schéma ou stratégie de l'innovation) pour son déploiement et son articulation avec les différents champs, acteurs et priorités de l'économie régionale. Les SRI ainsi définies n'en sont pas toutes au même stade, ni ne se structurent selon le même modèle.

Pour autant, les politiques régionales de soutien à l'innovation présentent **de nombreuses convergences**. **Ce n'est que sur quelques thèmes bien précis**, qu'elles s'illustrent, **par des dispositifs spécifiques**.

### 2.3.1 Convergences :

- Au moins 4 Régions valorisent le choix de **ne pas réduire l'innovation au « tout technologique »** : la Haute Normandie soutien l'innovation « élargie » par les aides aux investissements productifs des PME, aides à l'export, aides au conseil / le Nord Pas de Calais, par la création d'un outil sous forme de prêt participatif pour le financement des innovations non technologiques – partenariat Région – OSEO... / la Basse Normandie par un soutien à l'innovation non-technologique / la Bretagne : « l'innovation doit concerner toute la production de biens et services et notamment les produits, les procédés, l'organisation et le marketing »)...
- La plupart des Régions choisissent de **s'ouvrir à l'interrégional, voire au supranational dans le cadre de la recherche**. A titre d'exemple, on retiendra seulement les diverses chaires d'excellence initiées dans le cadre universitaire permettant par exemple « d'accueillir un chercheur étranger de haut niveau et de développer les coopérations internationales » (Basse Normandie / Picardie...).
- **Le lancement d'appels à projet** est un support largement plébiscité par les Régions, même si chacune tend alors à se positionner sur un thème ou un secteur particulier. Ex : l'appel à projet « Energies » en Haute Normandie / l'appel à projets « Création d'Entreprises innovantes à vocation nationale » sur la thématique ciblée des matériaux avancés en Nord Pas de Calais / l'appel à projet plus orienté « Recherche » auprès des écoles doctorales des deux universités UPJV et UTC en Picardie / etc.
- **Toutes les Régions sont partenaires d'OSEO** sous forme de convention ou d'accord cadre: Nord Pas de Calais / Haute Normandie / Picardie / Bretagne / Basse Normandie : par exemple pour des dépenses d'une entreprise pour le personnel de R&D, des études externalisées, le matériel et nécessaires au déroulement d'un projet...
- L'ensemble des Régions a ou met en place **un fonds d'amorçage pour le financement de l'accompagnement des entreprises**: à titre d'exemple, la Basse Normandie « vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt concernant le lancement d'un fonds d'amorçage pour ces entreprises innovantes en développement » ; la Bretagne, elle, a déjà mis en place le fonds d'amorçage : PHAR, fonds de prêts d'honneur qui vient compléter la chaîne du financement des sociétés innovantes et constitue la première étape du financement « fonds propres » d'une phase d'amorçage à haut risque...
- Chacune des Régions valorisent l'innovation **par la création d'un évènementiel ou le soutien à des manifestations existantes** au retentissement plus ou moins fort : exemples des trophées régionaux de l'innovation en Haute Normandie / Organisation d'un stand commun Jinnove lors du salon Créer 2010 ou Préparation de la semaine de l'innovation programmée en mars 2011 en Nord



Pas de Calais / Semaine de la Recherche et de l'innovation en Picardie / journée Business-Angels «NORMANDINNOV » à l'attention des entreprises innovantes en Basse Normandie / soutien à l'organisation de manifestations pour la promotion des usages innovants des TIC, pour accompagner les jeunes entreprises innovantes dans la recherche de fonds comme Start West, en Bretagne...

- Les Régions de l'Espace Manche s'accordent enfin sur **l'intérêt du soutien à la Recherche de demain via les financements de thèses et de post-doctorats**, que ce soit en Haute Normandie (post-doctorats), en Picardie (Bourses de thèses « émergence »), en Basse Normandie (soutien aux allocations doctorales), etc.

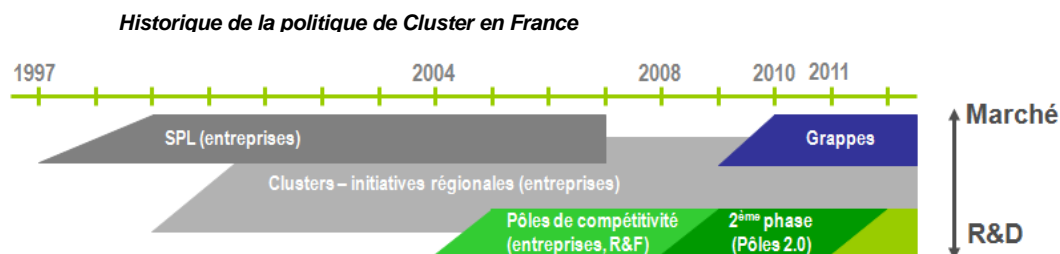
### 2.3.2 Choix ou projets régionaux plus spécifiques sur des thématiques -clés :

- En Picardie, en matière d'excellence: le choix est fait de se laisser une certaine marge de manœuvre par rapport aux priorités définies dans le cadre de la politique de soutien à l'innovation, via notamment les « Projets expertisés au fil de l'eau (projets blancs) » qui permettent notamment **d'encourager des projets d'excellence qui n'entrent pas dans le cadre des axes structurants**.
- En Bretagne, en matière de transfert de technologie, **en ayant répondu à un appel à projet national « Sociétés d'Accélération de Transfert Technologique (SATT) »**, la Région est en train de mettre sur pied **un outil spécifique pour améliorer le transfert des technologies**. Cette société d'accélération du transfert de technologies (SATT) sera portée dans le cadre des « investissements d'avenir » pour « accroître l'efficacité du dispositif breton de valorisation de la recherche publique ».
- En Haute Normandie, en matière de recherche, la Région mise sur de **Grands Réseaux de Recherche**, qui « rassemblent aujourd'hui les principaux laboratoires des établissements supérieurs d'enseignement et de recherche ainsi que les acteurs du transfert de technologie en région... ».
- En Basse Normandie, sur le plan sectoriel, la Région a identifié un certain nombre de « **marchés porteurs** », dont un qui lui est propre : « Environnement, développement durable **et qualité de vie** ».
- Enfin, dans le Nord Pas de Calais, en matière d'ouverture européenne, la Région s'illustre particulièrement via **l'organisation, dans le cadre du programme Interreg MKW, de neuf déplacements en Europe** pour étudier les bonnes pratiques de l'innovation...

## **2<sup>ème</sup> partie :** **Les potentialités de clusters maritimes**

# 1 La politique des clusters en France et dans les cinq régions

## 1.1 Rappel des politiques nationales de soutien aux clusters :



### 1.1.1 Le SPL (1997 à 2007) : une initiative gouvernementale, prémisses des pôles de compétitivité

Les **Systèmes Productifs Locaux (SPL)** résultent d'une politique nationale lancée en 1997 et mise en œuvre par la DATAR. Ce sont des « groupements d'entreprises et d'institutions géographiquement proches et qui collaborent dans un même secteur d'activité »<sup>27</sup>. Leur labellisation par l'Etat a permis de soutenir les démarches les plus innovantes.

On notera que, **parmi les plus anciens, figure un SPL de l'Espace Manche** : le District verrier de la vallée de la Bresle, labellisé SPL en 2001, « situé entre la Normandie et la Picardie et spécialisé dans la production de flacons en verre (marché du luxe, parfumerie, cosmétique,...) ». Il comptait en 2006 « 63 entreprises employant environ 7000 personnes... Il s'agit donc d'un cluster assis sur 3 départements et 2 régions administratives »<sup>28</sup>.

De façon générale, les SPL sont soutenus financièrement par les collectivités et leurs partenaires et ont pour **principal objectif** « la coopération interentreprises et la valorisation des ressources du territoire ».

Des formes comparables existent **ailleurs en Europe**, notamment en Italie, avec les districts industriels qui se rapprochent des SPL français...

**En France**, leur évolution récente montre qu'ils jouent **un rôle croissant** « dans la stimulation de l'innovation ». A l'avenir, ce positionnement vis-à-vis de l'innovation pourrait être amené à se renforcer, notamment « dans une **logique de complémentarité avec les pôles de compétitivité** »<sup>29</sup>.

### 1.1.2 Les pôles de compétitivité : un dispositif national au service d'une politique industrielle portée par l'innovation technologique et la R&D

Les **pôles de compétitivité** sont nés en 2004 d'une politique initiée par le Gouvernement français, à la suite de diverses études menées par la DATAR et dans le cadre du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT).

<sup>27</sup> Etude « Clusters mondiaux : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux ». IAURIF, 2008, p.44.

<sup>28</sup> Cf. Fiche de Présentation, disponible sur le site de la DRIRE Picardie : <http://www.picardie.drire.gouv.fr/DI/DI/di-SPL.html#verre>

<sup>29</sup> Etude « Clusters mondiaux : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux ». IAURIF, 2008, p.47.

**Leur objectif** est de « rapprocher sur un même territoire des entreprises, des centres de formation et des unités de recherche d'un même secteur d'activité, afin de dégager des synergies et élaborer des projets innovants »<sup>30</sup>. Il s'agit donc de « **favoriser des partenariats entre mondes académique et industriel par des appels à projets lancés par le gouvernement** (1,5 milliards d'euros ont ainsi été prévus sur 3 ans pour les soutenir) »<sup>31</sup>.

A l'heure actuelle, **le nombre de pôles de compétitivité est maintenu à 71**. Ce chiffre n'a pas évolué depuis 2007, bien que de nouveaux pôles aient été labellisés et d'autres déclassés.

Ces 71 pôles se répartissent en **3 catégories**, « selon leur poids économique et leur visibilité internationale » :

- ↳ 7 pôles mondiaux (dont **aucun** dans l'Espace Manche),
- ↳ 11 pôles à vocation mondiale (dont **5** dans l'Espace Manche, soit près d'1/2),
- ↳ 53 pôles nationaux (dont **10** dans l'Espace Manche + 3 ayant une zone de recherche et développement qui inclue une région de l'Espace Manche, mais dont le siège est situé hors des 5 régions : Cosmetic Valley, ID4Car et EMC2).

**C'est le fonds unique interministériel (FUI)** qui finance « les projets de recherche et développement collaboratifs des pôles de compétitivité ». Il est doté de « **600 M€ sur la période 2009-2011** dont 495 M€ pour les projets de R&D et 105 M€ pour les plates-formes d'innovation. Ses contributeurs sont les ministères chargés de l'Industrie, de la Défense, de l'Équipement, de l'Agriculture, de la Santé, l'Aménagement du territoire »<sup>32</sup>.

**Le 12<sup>ème</sup> appel** à projet a été lancé récemment (en mars 2011) par les ministres en charge de la politique des pôles de compétitivité, dans le cadre du FUI.

**En matière de gouvernance**, un pôle est généralement géré sous la forme associative, organisé en collèges (entreprises, collectivités, organismes de recherche).

Des études récentes ont montré le hiatus que les pôles de compétitivité induisent entre « compétitivité économique et équité territoriale » :

#### *Extraits du Rapport sur les clusters mondiaux*

« **Les clusters « à la française** » cherchent à conjuguer deux objectifs différents, entre compétitivité économique et équité territoriale : la valorisation de projets collaboratifs scientifiques, technologiques et industriels à fort contenu innovant et à forte visibilité d'une part ; et une logique d'aménagement du territoire, assise sur les « forces vives » locales (« écosystèmes de croissance » d'autre part » (...).

**Or, « beaucoup d'autres pays européens, notamment l'Autriche et l'Allemagne, ont pris le parti de scinder leurs politiques de clusters en deux parties : d'un côté, les pôles d'excellence scientifique ou technologique, ou pôles de compétences, qui ont vocation à réunir grands groupes, PME innovantes et monde académique ; de l'autre, les initiatives plus locales de clusters, directement tournées vers les PME et favorisant une innovation plus incrémentale dans un ancrage local » (...).**

<sup>30</sup> « Rapport d'information fait au nom du groupe de travail sur les pôles de compétitivité, constitué par la commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire », Sénat, 2009.

<sup>31</sup> Etude « Clusters mondiaux : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux ». IAURIF, 2008, p.47.

<sup>32</sup> Source: <http://competitivite.gouv.fr/appels-a-projets/les-appels-a-projets-de-r-d-dans-le-cadre-du-fui-fonds-unique-interministeriel-380.html>

### **Angleterre : la fin des initiatives de clusters en région, mais la création d'un Supercluster en réseau pour être compétitif à l'international**

En décrétant fin 2010, la fermeture des Regional development agencies (RDA), jusqu'à présent en charge du développement économique (et des initiatives de clustering dans certaines régions), **l'Angleterre met fin au financement public des organisations de clusters début 2011**. C'est le cas dans la région autour de Birmingham et de Manchester, où les organisations de clusters financés à 95% par la RDA travaillent d'urgence à des stratégies d'autofinancement en développant des offres de services, des grilles d'adhésion ou des fonds et projets européens.

Le gouvernement n'a pas l'intention d'intervenir sur les clusters et se concentre sur les conditions-cadre de l'innovation dans le secteur privé (fiscalité, brevets, financement,...) pour des raisons budgétaires et politiques : le cluster naît du privé, vit un cycle de vie autonome, et le secteur public doit limiter son interventionnisme dans le secteur privé.

En revanche, le Gouvernement a annoncé des priorités pour l'innovation claires : La « low carbone economy » et les sciences de la vie. **Un Life science Supercluster** (Londres-Oxford-Cambridge) est soutenu par l'Office of Life Science pour développer des partenariats avec les Etats-Unis, accroître la concentration d'entreprises, d'emplois, et consolider sa compétitivité : promotion, marketing, fiscalité, commercialisation, levée de fonds...

Parmi les pistes mises en lumière pour **renforcer le positionnement des pôles à l'avenir**, figure la **nécessité de « parfaire leur rayonnement international**». Cela passe notamment par :

- « la connaissance des clusters étrangers du même secteur et l'élaboration de partenariats stratégiques ;
- la mise en place d'actions de promotion dans les différents événements internationaux (les salons notamment) ;
- les partenariats avec des clusters étrangers ;
- la facilitation de l'accès des PME aux marchés internationaux ... »<sup>33</sup> ;

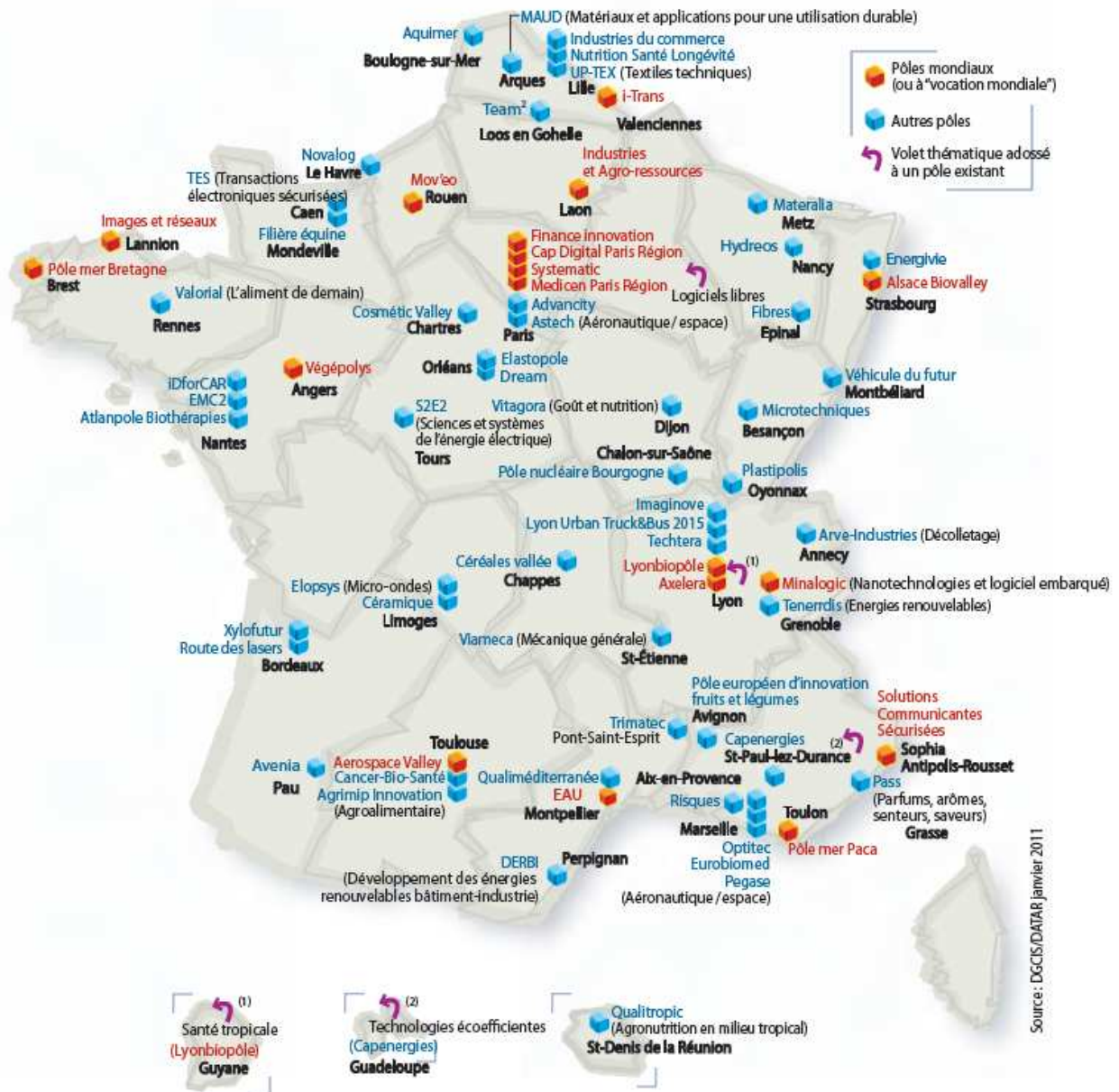
Cela passe aussi par « l'inclusion des pôles dans une véritable stratégie européenne », alors même que « les pôles de compétitivité français (...) se placent [déjà] dans cette perspective, et engagent des démarches inter-clusters: accords de coopérations avec des clusters étrangers, participation commune à des programmes européens, etc. »<sup>34</sup>.

<sup>33</sup> « Rapport d'information fait au nom du groupe de travail sur les pôles de compétitivité, constitué par la commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire », Sénat, 2009.

<sup>34</sup> Etude « Clusters mondiaux : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux ». IAURIF, 2008, Conclusion p.135.



## La carte des pôles de compétitivité



Source: DGCCS/DATAR, janvier 2011

Source : Brochure « les Pôles de compétitivité en France », mars 2011, téléchargeable sur le site <http://competitivite.gouv.fr/accueil-3.html>

### 1.1.3 Les grappes d'entreprises (depuis 2009) : un ancrage territorial affirmé

Alors que les pôles de compétitivité ont un positionnement principalement axé sur le développement de la R&D et de l'innovation technologique, **les grappes d'entreprises se positionnent sur le développement de l'innovation sous toutes ses formes et sur des actions plus proches du marché pour les entreprises** ».

- Le dispositif des grappes se veut donc **«complémentaire de la politique des pôles de compétitivité»**.

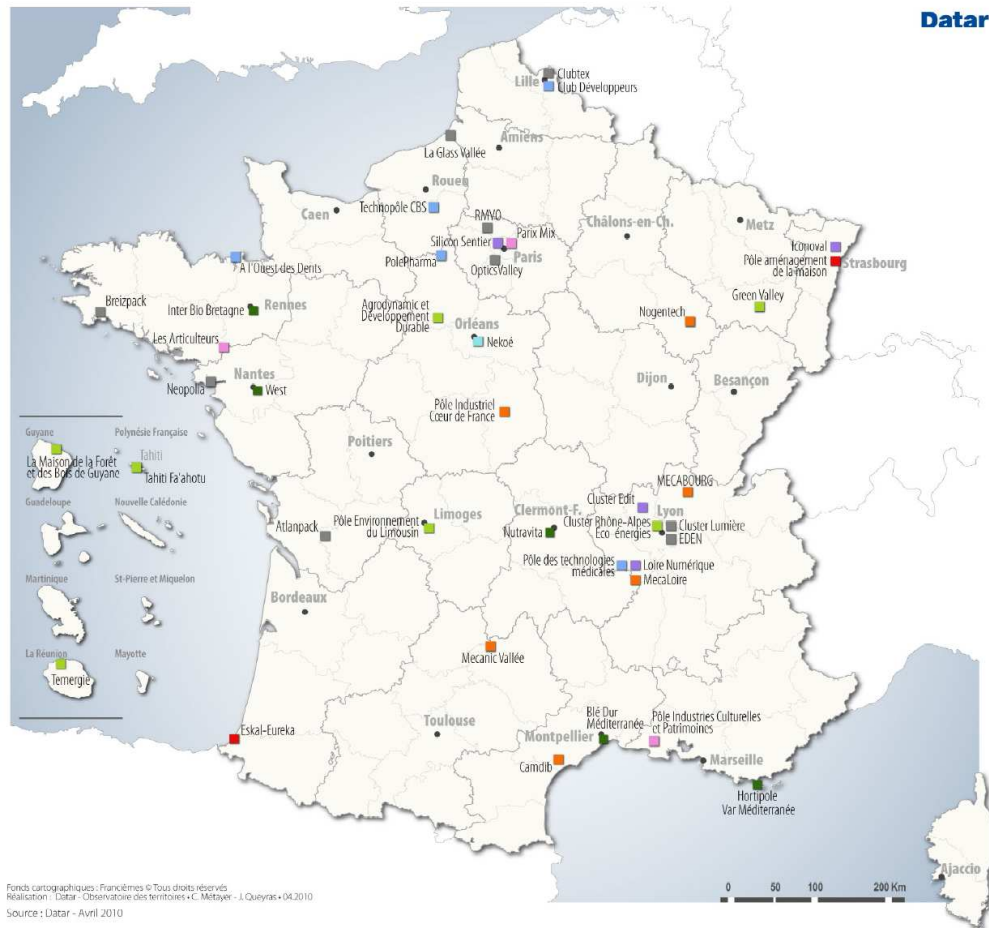
Pour autant, les grappes d'entreprises sont des regroupements **plus ancrés dans les territoires**, dont les leaders sont principalement **des TPE/PME**. Elles rapprochent des « grandes entreprises, des acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation », **dans un souci d'amélioration de la compétitivité et de renforcement des partenariats** « avec les autres acteurs publics et privés, notamment de la formation, de la gestion de l'emploi et des compétences et de l'innovation ».

Comme les SPL et les pôles de compétitivité, les grappes d'entreprises **peuvent être labellisées**. Au total, 126 grappes d'entreprises ont été sélectionnées à l'issue des **deux vagues de l'appel à projets lancé par la DATAR en 2009**. **Les fonds débloqués** par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, sont à hauteur de **« 24 millions d'euros** au bénéfice des grappes, complétée par des soutiens de la Caisse des dépôts et d'OSEO et d'autres ministères ».

A noter :

- pour la 1<sup>ère</sup> vague (2010), « plus de la moitié des grappes d'entreprises sélectionnées a déjà développé des partenariats avec des pôles de compétitivité », l'objectif étant alors de renforcer ces rapprochements. **Géographiquement, 20% des grappes (8 sur 42) se situe dans l'Espace Manche** (2 en Nord Pas de Calais, 1 en Picardie, 1 en Haute Normandie, 4 en Bretagne)
- pour la 2<sup>ème</sup> vague (2011), 84 grappes ont été sélectionnées. Géographiquement, **16 grappes sur 84 se situent dans l'Espace Manche** (7 en Nord Pas de Calais, 2 en Picardie, 1 en Haute Normandie, 1 en Basse Normandie et 5 en Bretagne). A l'échelle française, parmi les grappes d'entreprises lauréates de cette 2<sup>ème</sup> vague :
  - o plus de 37 % sont positionnées sur des secteurs d'activité d'avenir, pour certains peu soutenus par les dispositifs classiques de soutien à l'innovation, comme les industries culturelles et créatives, l'économie numérique, l'économie verte, ou encore l'industrie des services.
  - o Les autres secteurs qui font la base actuelle de notre économie, comme l'agroalimentaire, la mécanique, la construction, la santé et la pharmacie, représentent 63% des candidatures retenues.

## Grappes d'entreprises lauréates de la première vague de l'appel à projets 2010



### Secteurs d'activité

- Agriculture, agroalimentaire
- Construction et habitat
- Industries diverses
- Economie numérique
- Ecotechnologies, bio-ressources, gestion de l'eau
- Industries créatives et culturelles
- Industries de la santé
- Mécanique et métallurgie
- Services



## Carte de la deuxième vague de sélection

Grappes d'entreprises lauréates de la deuxième vague de l'appel à projets Janvier 2011



### Secteurs d'activité

- ▲ Agriculture, agroalimentaire et pêche
- ▲ Construction et habitat
- ▲ Industries diverses
- ▲ Economie numérique
- ▲ Ecotechnologies, bio-ressources, gestion de l'eau
- ▲ Industries créatives et culturelles
- ▲ Industries de la santé
- ▲ Mécanique et métallurgie
- ▲ Services
- ▲ Logistique



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
DÉLEGATION INTERMINISTÉRIELLE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET À L'ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE  
21 janvier 2011

Dossier de presse Deuxième promotion de l'appel à projets « Grappes d'entreprises »



## 1.2 Présentation des initiatives régionales : clusters ou pôles non labélisés au plan national

**Avertissement :** Les éléments présentés dans cette partie sont, pour la plupart, extraits des SRI régionales. Toutes les initiatives régionales ne sont donc pas recensées. L'objectif de ces quelques paragraphes n'est pas de dresser une liste exhaustive des clusters locaux, mais d'en citer quelques-uns, généralement les plus visibles, de façon à donner une photographie des diverses formes et secteurs investis au niveau régional par ces regroupements.

### 1.2.1 Nord pas de Calais

Dans le Nord Pas de Calais, coexistent divers types de réseaux, souvent déjà de rayonnement européen ou international, qu'ils soient clusters, grappes d'entreprises, ou autres groupements<sup>35</sup>.

On retient notamment :

- des clusters déjà bien positionnés au niveau européen, tels que les **clusters Distribution** (21.586 emplois), **Finance** (62.620 emplois) et **Logistique** (39.947 emplois);
- des grappes d'entreprises lauréates de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> vague de l'appel à projet national : comme l'**AIF** -Association de l'Industrie Ferroviaire-, qui a développé des actions à l'international ; **Euralogistic** pour la logistique ; le **Club des Imprimeurs Artisans** pour l'imprimerie, etc.
- des groupements, de type associatif ou économique, « acteurs moteurs de la dynamique de réseaux », tels que le **GRRT**- Groupement Régional Nord Pas de Calais pour la recherche dans les transports- de rayonnement européen ; **CISIT** - International Campus on Safety and Intermodality in Transportation- de Valenciennes ; **Eurasanté**, agence pour le développement économique du secteur santé de Lille Nord Pas-de-Calais; le **Pôle d'Excellence Régional Agro-alimentaire** ; etc.

**A noter**, que le Nord Pas de Calais s'illustre également par le « **voisinage de clusters en éco-construction dynamiques**, par exemple en Wallonie » avec les pôle BTP et pôle éco-activité CD2E...

### 1.2.2 Picardie

En Picardie, les réseaux recensés se répartissent globalement entre SPL, particulièrement nombreux et grappes d'entreprises.

Ont ainsi été identifiées<sup>36</sup> :

- de multiples SPL, dans des secteurs variés, tels que le **SPL- Pôle verrier de la Vallée de la Bresle** ; **SPL du Vimeu** (Serrurerie, robinetterie et métallurgie légère) ; **Globe 21 – SPL Bâtiment durable et de l'habitat sain** ; **SPL mécanique et métallurgique de Thiérache** ; **Pôle d'excellence agro-alimentaire-SPL légumes** ; **SPL France & Broderie** ; etc.
- quelques grappes d'entreprises lauréates de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> vague de l'appel à projet national, telles qu' **Inteli'N** (industrie créative et culturelle), **PHMA** : Pôle hydraulique et mécanique d'Albert (mécanique et métallurgie),...

<sup>35</sup> Cf. SRI NPdC, p.10, 14, 25 et 28

<sup>36</sup> cf. SRI p.4

### 1.2.3 Haute Normandie

En Haute Normandie, les associations de filières sont nombreuses et bénéficient d'une politique de soutien qui leur est favorable. A leurs côtés, on retrouve également des clusters, grappes d'entreprises et autres groupements.

Citons :

- les associations de filières, telles que l'ARIA, filière automobile haut-normande, créée en 2010<sup>37</sup> ; **Ahnor**, Association HauteNormande des Industries Agro-Alimentaires ; **Polymers technologies**, association de filière dédiée à la Plasturgie ; **Energies Haute-Normandie** (énergies) ; etc.
- des clusters, comme le cluster marétique **Am@rrer** (« technologies numériques appliquées aux activités maritimes») ; le cluster **PHARMAVALLEY** (cluster interrégional de production pharmaceutique) ; **Logistique Seine Normandie** (développement des activités logistiques) ; etc.
- des grappes d'entreprises lauréates de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> vague de l'appel à projet national : comme le Technopole **CBS** -Chimie Biologie Santé- (galénique et imagerie) ; **GLASSVALLEY** (flaconnage) ; **Dieppe Méca Energie** ; ...
- d'autres groupements, comme le technopôle **Valmaris** (VALlée de la MAîtrise des RISques) ; etc.

### 1.2.4 Basse Normandie

En Basse Normandie, les associations de filières sont également déterminantes dans le paysage des groupements à vocation économique. Certaines d'entre elles sont grappes d'entreprises lauréates de la 2<sup>ème</sup> vague d'appel à projet.

On peut évoquer :

- les associations de filières, comme l'**ARIA**, Association Régionale de l'Industrie Automobile de Basse-Normandie, créée en 2006, qui regroupe des donneurs d'ordre et des entreprises ; l'**ANEA** (Association Normande des Entreprises Alimentaires) qui a signé une convention avec la Région et l'Etat ; la **Fédération des Clubs Logistiques de Basse-Normandie**, cinq clubs logistiques bas-normands, 150 entreprises ; la **SOTRABAN**, Association des sous-traitants de Basse-Normandie, filière transversale qui regroupe une soixantaine d'entreprises, 3 000 salariés environ ; etc.
- une grappe d'entreprises lauréate de la 2<sup>ème</sup> vague de l'appel à projet national : la **F2N**, Association Filière Nautique Normande, ...

### 1.2.5 Bretagne

En Bretagne, on retrouve plusieurs technopôles, mais aussi près de 10 grappes d'entreprises et des réseaux de professionnels reconnus au plan national ou régional :

- plusieurs technopôles, comme le **ZOOPOLE développement – Ploufragan** (Production et santé animales, Biotechnologies, Sécurité alimentaire, Nutrition, Environnement) ; le **Technopole Lannion Trégor** : ADIT ANTICIPA (TIC, Optique, transformation de la matière, industries marines, agro-industries, services aux entreprises) ; le **Technopôle Brest Iroise** (Sciences et technologies de la mer, technologies de l'information et de la communication, les sciences du vivant) ; le **Technopôle Quimper Cornouaille** (Agroalimentaire, emballage, TIC, pêche, aquaculture, applications des biotechnologies marines) ; le **Pôle Innovation du Pays de Morlaix**, relais de l'action des technopôles du Finistère ; **Pays de Vannes Technopole** : VIPE- Vannes Innovation Promotion Expansion (Valorisation des produits naturels, traitement de l'information, loisirs, nautisme et matériaux composites, santé et bien-être) ; **LTI- Lorient Technopole Innovations**

<sup>37</sup> Source : [http://www.sie-hn.fr/data/file/crcihn/2011.01\\_CRCI\\_INFORME\\_AutomobileHN.pdf](http://www.sie-hn.fr/data/file/crcihn/2011.01_CRCI_INFORME_AutomobileHN.pdf)

(Thématiques technologiques et de gestion) ; **Rennes Atalante** (Technologies de l'information et de la communication, agroalimentaire, environnement et biomédical) ; ...

- des grappes d'entreprises lauréates de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> vague de l'appel à projet national, telles que **Breizpack**, réseau des professionnels de l'emballage ; le **cluster Produits de la Mer, Santé Nutrition** ; **Bretagne Supply Chain** (domaine logistique) ; **Pêches Durables de Bretagne** ; **IEF Aéro** (Aéronautique Spatial défense) ; **Photonics Bretagne** (Fibres optiques spéciales) ; ...
- des réseaux de professionnels comme **Econav**, Réseau National de l'Eco-navigation, en partie implanté en Bretagne pour « pour favoriser l'émergence d'une filière navale et nautique durable » ; **EuroLarge Innovation**, Filière technologique de la Course au Large ; ...

## 1.3 Synthèse des accompagnements mis en œuvre

Les accompagnements dont bénéficient les clusters ou pôles non labélisés par la DATAR sont multiples. Parmi les partenaires les plus visibles, on retrouve les Régions et les Départements qui constituent les partenaires financiers les plus importants.

### 1.3.1 Le soutien des Régions et Départements

Les collectivités territoriales, qu'elles soient de niveau régional ou départemental, figurent au 1<sup>er</sup> rang dans l'accompagnement des réseaux d'acteurs. Leurs soutiens sont multiples.

Si certaines intègrent l'appui aux réseaux **dans le corpus-même des SRI** (c'est le cas des Régions Bretagne, Haute Normandie, ...) ; la plupart le développent **plus largement au travers de leurs politiques économiques** (Régions Basse Normandie, Nord Pas de Calais, Picardie, Départements...).

Le soutien aux clusters est donc globalement partagé et peut être mis en œuvre à travers :

- un soutien déterminant aux filières :
  - o dans les cas de la **Haute Normandie**, de la **Picardie** et du **Nord Pas de Calais**, des secteurs privilégiés sont mis en avant dans les SRI (cf. partie 2.1.1.),
  - o dans les cas de la **Basse Normandie** et de la **Bretagne**, si les SRI mettent l'accent sur la recherche d'un dépassement de la logique de filière, cela n'empêche pas que les 2 Régions puissent appuyer en amont quelques secteurs : ainsi pour la **Basse Normandie** « l'intervention de la Région se justifie par la nécessité de coordonner les acteurs sur une aire géographique étendue » et elle met en avant l'automobile, l'agroalimentaire, l'électronique, le nautisme et la logistique / **la Bretagne**, quant à elle, « accompagne deux grands types de filières: celles qui sont ancrées dans le paysage économique breton (industries agroalimentaires, construction et réparation navale, industrie automobile, technologies de l'information et de la communication) pour anticiper les mutations et les filières dites émergentes (biotechnologies, éco-construction, énergies renouvelables...), pour les aider à se développer »...
- un soutien particulier aux pôles d'excellence. Pour le Nord Pas de Calais, par exemple, les pôles d'excellence, complémentaires aux pôles de compétitivité, permettent de « structurer le territoire régional ».
- le développement à l'international<sup>38</sup>. La plupart des collectivités s'accordent sur l'intérêt du renforcement du rayonnement des réseaux existants à l'international. On retiendra par exemple, la

<sup>38</sup> Cf. sites respectifs : CR et CG

Région du **Nord-Pas-de-Calais**, qui met en lumière l'intérêt de « repenser l'action économique du Nord-Pas de Calais à l'international » ; **la Région Bretagne**, qui valorise un « soutien aux actions de promotion d'une filière à travers notamment « une action à l'international » ... ; ou encore **le département du Finistère**, pour qui « l'ouverture européenne et internationale est un élément clé à prendre en compte pour favoriser notamment (...) le développement économique ».

**Focus :** En 2008, le CG 29 est d'ailleurs devenu cosignataire d'un partenariat avec la Cornouaille britannique (...), pour leur permettre de bénéficier des aides européennes dans le cadre du programme transfrontalier de l'objectif européen de Coopération territoriale.

Le projet concerné (MERIFIC) a pour objectif de « : faire progresser l'utilisation de l'énergie marine sur les deux territoires de Cornouailles britannique et du Finistère... / Partenaires du projet : Cornwall Council : coordinateur, Conseil Général du Finistère, Parc Marin d'Iroise, Ifremer, Pôle Mer Bretagne, Technopôle Brest Iroise, University of Exeter, University of Plymouth, Regen SW, Bretagne Développement Innovation

### 1.3.2 Les coopérations interrégionales

Au-delà des appuis strictement régionaux ou départementaux aux réseaux d'acteurs, il est intéressant de signaler que des coopérations interrégionales existent déjà dans l'Espace Manche. A titre d'exemple, on citera :

- **la grappe d'entreprises Glass Valley**, « pôle mondial du flaconnage de luxe », située entre Picardie et Haute Normandie, sachant que «les Conseils Régionaux de Haute-Normandie et de Picardie contribuent, à parts égales, au financement du pôle verrier »...
- **le pôle mer Bretagne**, qui s'étend maintenant aussi sur la Basse-Normandie, dans la mesure où cette dernière, comme les Pays de Loire (autre partenaire), « recèle de bassins de compétences complémentaires, principalement en matière d'énergies marines, de matériaux de construction navale et nautique et de biotechnologies marines... » ;
- **le réseau professionnel Econav**, réseau professionnel d'envergure nationale avec une antenne en Bretagne : « Association De Navigatio - EcoNav Bretagne », à l'origine du réseau, mais également une antenne en Haute Normandie : « Antenne Nord-MAVD » (Mouvement Actif pour une Vie Durable)...

### 1.3.3 Les implications locales

Au niveau local, d'autres acteurs interviennent et soutiennent plus ou moins directement les groupements d'entreprises : agglomérations, Communautés de communes, Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER), Chambres consulaires, Syndicats... Leurs appuis interviennent à divers niveaux. Sans que cela recouvre l'ensemble des partenariats tissés, souvent imbriqués, on citera à titre d'exemple :

- **l'implication de nombreuses agglomérations et collectivités locales dans le soutien aux technopôles.** Ainsi, en Bretagne, Quimper Communauté est partenaire financier (volet innovation) du technopôle Quimper Cornouailles ; Vannes Agglo est partenaire de Pays de Vannes technopole... En Haute Normandie, les 3 Communautés d'Agglomération d'Evreux, Seine-Eure et Rouen Elbeuf Austreberthe sont partenaires de la technopole CBS, etc.
- **Une implication notable des CCI dans le soutien aux associations de filières.** La structure Energies Haute Normandie bénéficie par exemple de l'appui des CCI Haute Normandie et de Rouen...
- **Une forte implication dans les SRDE.** De façon générale, les acteurs locaux ont été associés à la construction des SRDE régionaux. Ainsi, en Basse Normandie : « l'élaboration du SRDE s'est appuyée sur une consultation des acteurs institutionnels et représentatifs régionaux : départements

et principales agglomérations, conseil économique et social, chambres consulaires, syndicats, acteurs du développement économique... ».

Les SRDE arrivent aujourd'hui à échéance, sans que la loi ne vienne clarifier les suites à donner. Ainsi, certaines Régions ont souhaité consolider les dynamiques engagées et aller encore plus loin dans la mobilisation et l'implication des acteurs. C'est notamment le cas de la Haute Normandie qui a récemment validé un Contrat Régional de Développement Economique (CRDE). Plus ambitieux que le précédent SRDE, cet outil phare qui précise la stratégie régionale de développement économique, s'appuie sur une logique de contractualisation et un fort partenariat (conseils généraux, agglomérations, pôles de compétitivités,...).

**Focus** : Bien qu'un sur cinq seulement soit situé dans l'Espace Manche, il est intéressant de noter que **des CESER ont pu se rapprocher** au niveau national dans une logique de « coopération interrégionale » pour travailler conjointement sur des thèmes comme « le transport maritime, le tourisme, l'attractivité des régions atlantiques, la sécurité maritime... ». Il s'agit des **Conseils Economiques et Sociaux de l'Atlantique** (Aquitaine, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes).

A noter : bien qu'elles soient un peu moins structurées, il existe aussi des réunions des CESER de l'Arc Manche.

## 2 L'industrie maritime dans les 5 régions françaises

### 2.1 Rappel des grandes lignes de la stratégie maritime française

#### 2.1.1 Historiquement, des politiques sectorielles peu coordonnées

Par le passé, « la France a souvent tourné le dos à la mer et les investissements structurants des royautés ont presque toujours été malheureux ».

Plus récemment, dans la deuxième moitié du XXème siècle, les gouvernements se sont emparés du domaine maritime comme champ d'action. Mais, les **politiques sont globalement restées « sectorielles**, sans prendre en compte la nécessité d'une intégration des démarches et d'une coordination suffisante des actions publiques ». La conséquence en fut « le **cloisonnement des interventions ministérielles et territoriales** », qui, « en l'absence de vision d'ensemble, a certainement affaibli l'efficacité globale de l'action conjointe de l'État et des collectivités locales »<sup>39</sup>.

#### 2.1.2 Le Grenelle de la Mer

En 2009, s'est ouvert un **Grenelle de la Mer**, initié par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire a initié, l'objectif affiché étant de :

- « compléter les engagements du Grenelle Environnement qui concernent la mer et le littoral et pour couvrir un champ plus large sur la thématique de la mer et de sa contribution au développement d'activités durables » ;
- « contribuer à la définition de la stratégie nationale pour la mer et le littoral, en identifiant des objectifs et des actions à court, moyen et long termes ».

Cinq collèges -Etat, élus, ONG, Syndicats salariés, Syndicats employeurs -, auxquels se joignent quelques personnalités qualifiées (scientifiques et experts nationaux et internationaux, acteurs reconnus de l'activité maritime) et personnes morales associées (organismes de nature diverse), choisies selon les thématiques abordées, ont travaillé sur 4 thèmes pour définir des propositions d'actions, elles-mêmes soumises à consultation :

- *La délicate rencontre entre la terre et la mer*
- *Entre menaces et potentiels, une mer fragile et promesse d'avenir*
- *Partager la passion de la mer*
- *Planète mer : inventer de nouvelles régulations*

Cela a donné lieu à :

- 137 engagements, présentés dans un livre bleu du Grenelle de la Mer
- et 504 propositions, issues de 17 chantiers opérationnels.

La mise en œuvre amorcée en 2010, avec des actions diverses (telles qu'un appel à projet « ports de plaisance exemplaires » dans le domaine Tourisme, plaisance, sport et loisirs) doit se poursuivre en 2011 à partir d'une feuille de route définie autour de 4 axes :

---

<sup>39</sup> Une ambition maritime pour la France - Rapport du Groupe POSEIDON "Politique maritime de la France", déc. 2006, commande du Centre d'analyse stratégique et du Secrétariat général de la mer pour nourrir la contribution de la France à la définition d'une politique maritime intégrée de l'Union voulue par la Commission européenne. Source : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000881/>

- La protection de la biodiversité marine (liste des espèces à protéger, création d'aires marines protégées, etc.).
- Le développement de l'économie maritime, la « croissance bleue » (création d'une filière industrielle française des énergies marines, développement de nouvelles « autoroutes de la mer », etc.).
- Un programme de connaissance des océans (stratégie d'exploration des grands fonds marins, inventaire complet de la flore, de la faune, de la qualité de l'eau et des activités maritimes d'ici la fin 2012...).
- Une gouvernance rénovée (création d'un conseil national de la mer et de conseils pour chaque façade maritime...).

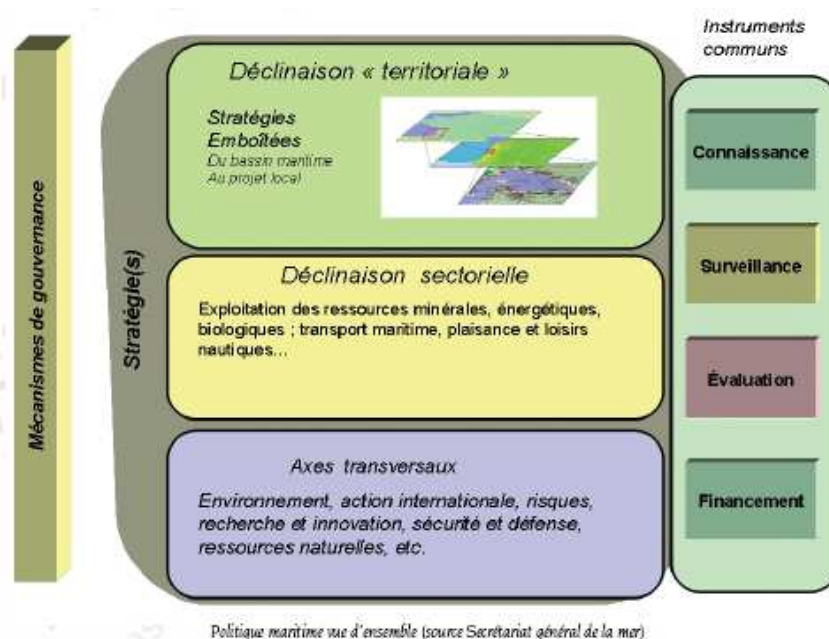
### 2.1.3 Le Livre bleu de 2009 : Stratégie Nationale pour la Mer et les Océans.

A la suite du Grenelle, un Livre bleu "Stratégie nationale pour la mer et les océans" fixe quatre grandes orientations stratégiques nationales pour la mer et le littoral.

Priorités	Déclinaison
Investir dans l'avenir	Mieux connaître pour mieux gérer
	Protéger résolument l'environnement marin
	Eduquer et former aux métiers de la mer
	Susciter chez les Français la passion de la mer
Développer une économie durable de la mer	Un enjeu géopolitique : la valorisation durable des ressources naturelles
	Une pêche et une aquaculture durables
	Une construction navale innovante et compétitive
	Assurer la mutation du transport maritime
	Disposer de ports de dimension internationale
	Une stratégie pour la plaisance et les loisirs nautiques
Promouvoir la dimension maritime des Outre-mers	Les collectivités territoriales ultramarines, acteurs de la politique maritime nationale
	Environnement marin et Outre-mer : des atouts importants, mais une responsabilité considérable
	Les ressources marines, fondement de l'économie de demain ?
Affirmer la place de la France dans le contexte international	En étant acteur au sein de la gouvernance internationale
	En étant moteur de la construction de la politique maritime intégrée de l'Union européenne
	En exerçant pleinement nos responsabilités
	En confortant notre capacité d'action en termes de défense et sécurité

Source : Livre Bleu, déc. 2009.

Par ailleurs, le Livre Bleu affiche l'ambition générale d'une « **politique maritime intégrée** », qui réunisse l'ensemble des acteurs concernés, dépasse les démarches sectorielles, considère l'ensemble des échelles géographiques et temporelles et prennent en compte les impacts des choix opérés sur le long terme sur les plans environnementaux, économiques et sociaux. Il répond ainsi aux faiblesses des politiques maritimes précédemment mises en œuvre, identifiées dans le Rapport POSEIDON<sup>40</sup>.



Source : Livre Bleu, déc. 2009.

## 2.2 Poids financiers, entreprises et effectifs concernés

### 2.2.1 Chiffres clés

L'industrie maritime imprègne fortement l'économie française par son poids, tant en matière d'emplois (311 300 emplois en 2009-2010) que de volume financier produit (52,5 milliards d'euros de valeur de production)<sup>41</sup>.

**Focus:** Un secteur maritime aussi important, si ce n'est plus, que les secteurs "traditionnels" français :

En termes de chiffres d'affaires, le maritime français équivaut à près de 4 fois l'industrie des matériaux de construction.

Le secteur maritime représente deux fois le secteur français des vins et spiritueux, aussi bien en chiffre d'affaires que pour les exportations.

La seule industrie maritime (hors tous services) est une fois et demie supérieure à l'industrie aéronautique (34 Mrds d'e) et à l'industrie de la mode (32 Mrds d'e) en termes de chiffre d'affaires ».

<sup>40</sup> Une ambition maritime pour la France - Rapport du Groupe POSEIDON "Politique maritime de la France", déc. 2006.

<sup>41</sup> « Poids économique et social de la France Maritime », Cluster Maritime Français, 2009-2010



Le domaine maritime recouvre en réalité un champ d'activités extrêmement vaste, que l'on peut grossièrement décomposer en 2 volets :

- **le secteur industriel au sens strict,**
  - o la flotte de commerce, le parapétrolier offshore et la pêche et produits de la mer,
  - o dans lequel l'industrie nautique, la construction navale et les ports ont également leur place,
- **le secteur public non marchand, soit :**
  - o les actions de l'Etat en mer,
  - o la recherche- formation,
  - o la protection de l'environnement,
  - o et d'autres secteurs encore...

Domaine d'activité	Emplois directs	Valeur production (milliards d'euros)	« En deux mots... »
Flotte de commerce	19 500	12	305 millions de tonnes de marchandises et 12 millions de passagers transportés par an.
Ports	40 000	4,5	41% du commerce extérieur total (en volume).
Construction navale et équipementiers marins	40 000	5	Un positionnement sur les navires à forte valeur ajoutée (paquebots, navires furtifs...).
Parapétrolier offshore	28 000	9,1	Exploitation des hydrocarbures jusqu'à 2 000 m de profondeur d'eau.
Industrie nautique	45 000	5	9 millions de plaisanciers recensés en 2008.
Pêche et produits de la mer	59 180	7,6	7 631 bateaux (dont 2 500 pour les DOM), 800 000 tonnes de produits vendus.
Action de l'État en Mer	56 000	6,3	Du sauvetage en mer au porte-avions.
Instituts de recherche	3 120	0,4	Des pôles aux grandes profondeurs.
Organismes de formation	6 000	0,6	Préparer les hommes...
Autres activités**	10 500	2	Le soutien des autres branches !
Administrations maritimes (DAM,...)	4 000	-	La fonction publique au service de la mer.
<b>Total</b>	<b>311 300</b>	<b>52,5*</b>	

\*total dont achats croisés - \*\*incluant des chiffres non recoupés par les emplois (ETP) et la valeur de production d'activités émergentes (EMR, etc.)

Source : « Poids économique et social de la France Maritime », Cluster Maritime Français, 2009-2010<sup>42</sup>

En France, un cluster apparaît incontournable dans le domaine maritime puisqu'il est tout entier voué à ce secteur : le **Cluster Maritime Français**. Fort de près de 200 adhérents, il représente à lui seul : « environ 1,5 % de la population active et (...) pèse entre 2 et 2,5% du produit national brut ».

Aux côtés de 11 autres clusters nationaux, dont le « Sea Vision U.K. » cluster maritime du Royaume Uni, il intègre par ailleurs le **réseau européen des clusters maritimes**, le « European Network of Maritime Clusters » (ENMC).

### 2.2.2 Zoom à l'échelle de l'Espace Manche

Les données disponibles à l'échelle de l'Espace Manche sont hétérogènes et dispersées (il n'existe pas de synthèse propre à cet espace). Pour autant, quelques données sont disponibles pour certaines des régions qui l'intègrent.

On dispose par exemple du **nombre d'emplois** par grand domaine d'activités pour 4 régions.

<sup>42</sup> A noter : le secteur du tourisme littoral, qui représentait près de « 21 Mrds d'euros et 240 000 emplois en 2007 » n'apparaît pas dans le tableau, car « ces activités n'ont pas été intégrées au CMF ».

Nombre d'emplois	Secteurs maritimes traditionnels	% en France	Tourisme littoral	% en France	Pêche et produits de la mer	% en France
Bretagne	41 500	18,0	30 400	14,6	18 500	28,6
Basse Normandie	20 000	8,7	10 300	4,9	6 100	9,4
Haute Normandie	33 500	14,5	11 300	5,4	2 400	3,7
Nord Pas de Calais	20 800	9,0	14 100	6,8	5 500	8,5
Picardie	/	/	/	/	/	/
<b>France</b>	230 700	100,0	208 200	100,0	64 700	100,0

Source : Edater, 2011, d'après le rapport de la Policy Research Corporation, 2008.

Dans le domaine des secteurs maritimes traditionnels (dont équipements maritimes, industries parapétrolières offshore, travaux maritimes, activités portuaires, construction navale, etc.<sup>43</sup>), **la Bretagne et la Haute Normandie** sont bien représentées avec respectivement 41 500 emplois (soit 18% des emplois dans ce secteur en France) et 33 500 emplois (soit 14,5%).

Dans le domaine du tourisme littoral (et activités récréatives liées au champ maritime), **la Bretagne et le Nord Pas de Calais** (suivie par la Haute Normandie) tirent les emplois, avec respectivement près de 15% et 7% des emplois français.

Enfin, dans le domaine de la pêche et des produits de la mer, **la Bretagne et la Basse Normandie** (suivie de près par le Nord Pas de Calais) ouvrent la marche avec respectivement près de 30% et 9% des emplois français.

- Globalement, la Bretagne et la Haute Normandie apparaissent (derrière la région PACA) comme des régions leader en France dans le domaine maritime.

**A noter** : aucune donnée ne figure pour la Picardie, car « seules les régions les plus significatives au regard de l'emploi dans les secteurs tels qu'ils ont été définis sont présentés ».

## 2.3 Principaux acteurs et mode de gouvernance

### 2.3.1 Les pôles de compétitivités de l'Espace Manche

#### Les acteurs-phare :

Parmi les pôles de compétitivité présentés de façon générale dans la partie précédente, certains, localisés dans l'Espace Manche ont des liens forts avec le domaine maritime.

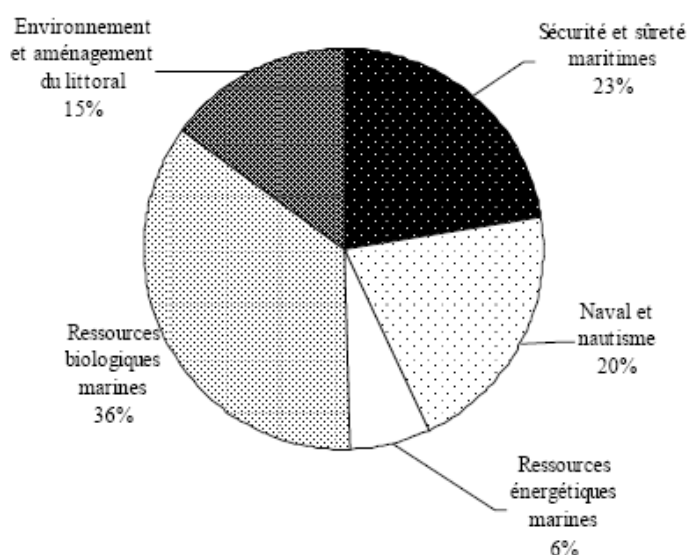
Pour les pôles à vocation mondiale :

Le **Pôle Mer Bretagne** (Bretagne et Basse Normandie), demeure le principal référent dans l'Espace Manche en lien avec les industries maritimes.

<sup>43</sup> Liste exhaustive des activités des secteurs maritimes traditionnels : « Inland navigation ; Marine aggregates; Marine equipment; Maritime services; Maritime works; Navy and coastguard; Offshore supply; Recreational boating; Seaports ; Shipbuilding ; Shipping ».

<b>Pôle Mer Bretagne</b>	Régions	Bretagne (et, depuis peu, lien avec la Basse Normandie, qui a adhéré au Pôle Mer, le 25 septembre 2010)
	Nbre d'adhérents	368 adhérents, dont plus de la moitié de PME (53%)
	Chiffre d'affaires	109 projets labélisés – Budget R&D de 320 M€
	Gouvernance	Un conseil d'administration de 18 membres
	Autres Chiffres-clés	Industries maritimes en Bretagne = près de 100 000 emplois liés à la mer, 2 900 chercheurs, 3 000 diplômés par an dans les formations à caractère maritime, dont 1/3 par la formation continue »
	Thématiques de travail	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sécurité et sûreté maritimes</li> <li>2. Naval et nautisme</li> <li>3. Ressources énergétiques marines</li> <li>4. Ressources biologiques marines, pêche et aquaculture, biotechnologies</li> <li>5. Environnement et aménagement du littoral</li> </ol>

Source : <http://www.pole-mer-bretagne.com/>



Répartition des projets labélisés par thème au 31 décembre 2009

Source : Pôle Mer Bretagne

Source : Rapport « La mer et le littoral en Basse Normandie : Recherche, Enseignement supérieur et innovation », Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de Basse-Normandie, nov. 2010

Plus indirectement, **I-Trans** (Nord-Pas-de-Calais et Picardie) et **Mov'éo** (Haute Normandie et Basse Normandie) peuvent également être cités, le 1er pour son implication dans le secteur de la logistique ; le 2ème dans le domaine des transports et de la mobilité.

Pour les pôles nationaux :

**Nov@log** (Haute Normandie) et **le Pôle Aquimer** (Nord-Pas-de-Calais) interviennent dans deux secteurs maritimes clés : la logistique et les produits de la mer.

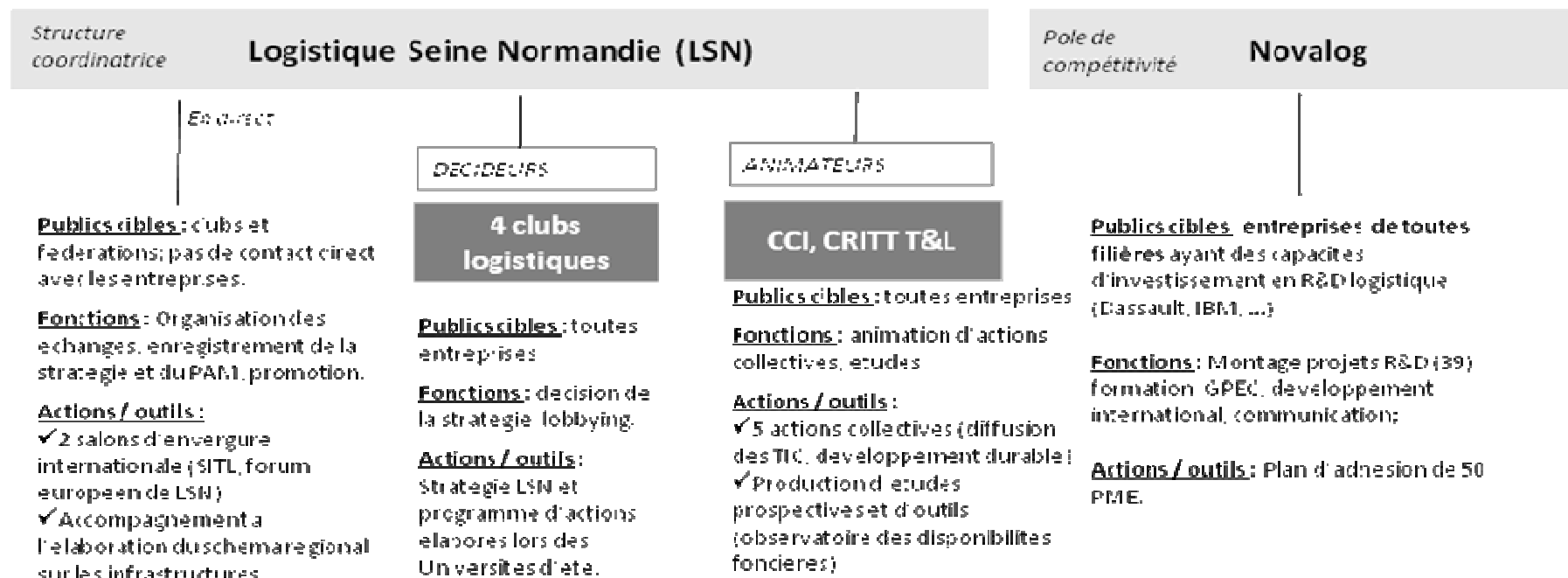
<b>Nov@log</b>	Régions	Haute Normandie (et Région Basse Normandie partenaire)
	Nbre d'adhérents	175 membres actifs, dont 61 PME et 59 grandes entreprises
	Gouvernance	Anciennement porté, administrativement par l'association Logistique Seine-Normandie. Aujourd'hui constitué en association
	Autres Chiffres -clés	a labellisé 83 projets (dont quelques études) pour un montant dépassant les 140 000 000 € et 20 organisations structurantes, dont le montant s'élève à 220 000 000 €
	Thématiques de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer le système européen d'informations portuaires et terrestres de demain.</li> <li>• Définir l'aménagement et l'organisation des plates-formes logistiques de demain.</li> <li>• Définir et optimiser l'intermodalité entre la route, le rail, la mer et le fleuve.</li> <li>• Accompagner l'éco-conception en appui du développement des logistiques émergentes et durables.</li> </ul>

Source: <http://www.novalog.eu/axes-recherche-novalog.asp>

<b>AQUIMER</b>	Régions	Nord Pas de Calais
	Nbre d'adhérents	près de 50 membres actifs dont 15 PME, 8 grandes entreprises (plus 170 représentées par les syndicats)
	Gouvernance	1 conseil d'administration réparti en 4 collèges / dans sa mission d'échange avec le milieu scientifique, le pôle s'appuie sur le Comité d'Orientation Scientifique, Technique et d'Innovation (COSTI)
	Autres Chiffres -clés	/
	Thématiques de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Maximiser les ressources disponibles et créer de nouvelles ressources dans une perspective de développement durable.</li> <li>2. Positionner les produits aquatiques dans l'alimentation du futur</li> <li>3. Modifier les fondamentaux de l'industrie aquatique pour faire émerger de nouvelles approches métiers et technologiques</li> </ul>

Source: <http://www.poleaquimer.com/presentation/>

Coordination LNS- Nov@log (telle qu'elle prévalait jusqu'en 2011)<sup>44</sup>



<sup>44</sup> Cf. paragraphe suivant sur les modes de gouvernance.

**A noter** : le pôle de compétitivité **TEAM2** du Nord-Pas-Calais « portant sur le recyclage et la valorisation des déchets est notamment mobilisé sur des problématiques concernant **les sédiments de dragages** ».

Le pôle de compétitivité **VALORIAL** (VALOrisation pour la Recherche et l'Innovation ALimentaire) sur l'aliment de demain, porté par la Bretagne et que la Basse-Normandie a rejoint en 2008, intègre un **groupe de travail "produits de la mer"** dans le cadre du Pôle Agronomique Ouest (PAO). Une complémentarité et des passerelles [existent] désormais entre les pôles VALORIAL et Mer Bretagne puisque des projets accompagnés peuvent être co-labellisés s'ils intègrent à la fois un volet "ressources marines" et un volet "transformation" »<sup>45</sup>.

Le pôle de compétitivité **EMC2**, implanté en Pays de Loire dans le domaine « Matériaux ; Microtechnique / Mécanique », mais dont la zone de R&D s'étend aussi en Bretagne, compte plus de 160 adhérents en 2009. Or, il affiche notamment comme ambition de « conforter des positions de leaders mondiaux dans la réalisation de grands ensembles métalliques et composites complexes sur les marchés de l'aéronautique, des transports terrestres, **de l'énergie et du naval/offshore** ».

### **Modes de gouvernance** :

Globalement, les modes de gouvernance présentent quelques similitudes dans le statut des pôles (le plus souvent associatif) et leur structuration. Mais ils présentent aussi des spécificités au regard de la taille et du positionnement sectoriel des pôles :

- **Le Pôle Mer Bretagne** est une association qui bénéficie d'une gouvernance opérationnelle faisant le lien avec le Pôle Mer PACA. Il est en effet piloté par un Conseil d'administration réunissant des membres répartis en 4 collèges : 1. Grands Groupes / 2. PME / 3. Universités et grandes écoles, centres de formation, centres de recherche et d'innovation technologique / 4. Organisations professionnelles, structures de développement économique dans le domaine de l'innovation (CCI, technopôles, ...). Parallèlement, il est doté d'un « Comité de Pilotage et de Coordination Interrégional, bras de liaison entre le Pôle Mer Bretagne et le Pôle Mer PACA », qui veille à la cohérence des deux structures l'une par rapport à l'autre et leur complémentarité sur certains axes...
- **Nov@log** a vu sa gouvernance évoluer très récemment : il était porté administrativement par l'association Logistique Seine-Normandie (LSN) depuis 2005. Or, en début d'année 2011, les deux structures se sont séparées : l'association Nov@log a été créée pour « porter » le pôle de compétitivité, avec une structure et une gouvernance indépendantes<sup>46</sup>. Elle est organisée autour d'une équipe dédiée (elle-même structurée autour d'un président et d'un délégué général) et d'un Comité d'orientation, défini autour de 3 Domaines d'Activités stratégiques (DAS « Développement durable », « Sûreté, sécurité » et « Traçabilité et Systèmes d'Information ») et 4 Domaines fonctionnels (PME, Recherche, Entreprises et Ports). Les membres du Pôle se répartissent quant à eux en 5 collèges : 1. Réseaux consulaires et Clubs logistiques, 2. Organisations professionnelles, 3. Entreprises, 4. Organismes de recherche et Formation, 5. Collectivités territoriales et Agences de développement. Les deux structures LSN et Nov@log restent étroitement liées, mais affirment aujourd'hui deux vocations distinctes : LSN dans l'animation et le développement de la filière, Nov@log dans la structuration de la recherche et de l'innovation en logistique...
- **Aquimer** intervient, quant à lui, au travers d'un Conseil d'administration, organisé en 4 collèges : 1. Entreprises, organisations de producteurs ; 2. Laboratoires d'études et de recherche, Centres techniques et Organismes de formation ; 3. Syndicats et fédérations professionnelles et Personnalités ; 4. Instituts et Collectivités. Sur le plan scientifique, il peut, par ailleurs, s'appuyer sur un Comité d'Orientation Scientifique, Technique et d'Innovation (COSTI), qui a « a un rôle fédérateur au niveau national : rassembler l'ensemble des acteurs scientifiques et leurs compétences pour constituer une force de propositions sur les travaux collectifs à entreprendre

---

<sup>45</sup> Rapport « La mer et le littoral en Basse Normandie : Recherche, Enseignement supérieur et innovation », Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de Basse-Normandie, nov. 2010.

<sup>46</sup> [http://www.novalog.eu/upload/CP\\_Changement\\_de\\_direction\\_chez\\_Novalog.pdf](http://www.novalog.eu/upload/CP_Changement_de_direction_chez_Novalog.pdf)

puis assurer leur suivi et leur mise en application »<sup>47</sup>. Comme Nov@log, Aquimer a vu sa gouvernance évoluer depuis sa création en 2005 comme Pôle « Filière produits aquatiques » pour intégrer les entreprises et faciliter les collaborations avec d'autres pôles.



Fonctionnement du pôle AQUIMER

Source : <http://www.poleaquimer.com/upload/schema.jpg>

### 2.3.2 Les clusters, grappes d'entreprises et logiques de filières

La plupart des clusters, grappes d'entreprises ou logiques de filière ancrées dans l'Espace Manche, dans le domaine maritime ont déjà été évoqués dans la partie précédente (2<sup>ème</sup> partie, sous partie 1.3). Pour autant, une précision peut être apportée à ce stade. Ces nombreux groupements ne présentent pas tous les mêmes degrés de maturité. Certains sont récents, d'autres ont déjà plusieurs années d'existence.

- Parmi ceux qui ont **moins de 2 ans**, on compte :
  - o Des clusters comme **Capbiotek**, le biocluster breton, né en 2009 dans le cadre de la politique régionale pour l'innovation, coordonné par Bretagne Innovation ; le **Cluster Marétique AM@RRER**, créée en sept. 2010 en Haute Normandie, autour du numérique au service des activités maritimes

<sup>47</sup> Source : <http://www.poleaquimer.com/presentation/>

- Des grappes d'entreprises récemment labellisées comme « **Pêches durables de Bretagne** » ou "**Cluster produits de la mer, nutrition santé**", toutes deux lauréates du 2ème appel à projet ; ou encore **Dieppe Méca Energies**, créée en décembre 2009, en Haute Normandie en lien avec les énergies marines...
- Des associations de filières comme **Vialog**, créée en 2009 en Haute Normandie, en matière de logistique et de sous-traitance industrielle et qui s'appuie sur « les compétences éprouvées de logisticiens et transporteurs, notamment spécialisés dans le trafic transmanche et le transport de marchandises vers et depuis la Grande Bretagne » ; **Energies Haute-Normandie**, créée en sept. 2009, de la volonté de la Région Haute-Normandie, de l'Etat et d'Industriels de l'énergie présents sur le territoire régional. La filière Energie Haute Normandie a par ailleurs initié le programme WIN (Wind Innovation in Normandy, destiné à favoriser le développement sur le territoire d'une plateforme internationale de R&D et de test ; ...
- Parmi les plus anciens, on retrouve :
  - Des clusters comme le **Technopôle de Brest Iroise**, née en 1988, qui « fédère un réseau de 200 structures [Entreprises, centres de recherche, grandes écoles, organismes professionnels] et œuvre au développement économique du territoire par l'innovation ; **ECONAV**, réseau d'une centaine d'adhérents : entreprises, associations, fondations, agences d'état, centres de recherches, fédérations..., autour d'une navigation plus écologique et crée en 2007 en Bretagne, mais également implanté en Haute Normandie ; le **Cluster 56**, lancé en 2006, à l'initiative du Conseil Général du Morbihan pour soutenir la filière nautique ;
  - Des grappes d'entreprises et pôles d'excellence comme **EURALOGISTIC**, grappe d'entreprises du Nord Pas de Calais (en lien avec les activités portuaires), créée en 2006 mais labélisée par la DATAR dans le cadre du 2<sup>ème</sup> appel à projet en 2011 ; la **F2N-Filière Nautique Normande**, implantée en Basse Normandie et créée en sept. 2008, lauréate du 2<sup>ème</sup> appel à projets "grappes d'entreprises", qui rassemble en 2011 près de 90 entreprises nautiques, représentant 820 emplois direct et 108 M€ de CA ;
  - Des associations de filière comme **Bretagne Pôle Naval**, groupement, créée en 2007, des entreprises des filières navales et Energies Marines Renouvelables en Bretagne et qui regroupe 88 entreprises; **LSN- Logistique Seine Normandie**, créée en 2003, « qui réunit aujourd'hui une 50ne d'acteurs répartis en 4 collèges : les structures publiques, parapubliques et associations partenaires (incluant le réseau des CCI, les Grands Ports Maritimes, le pôle de compétitivité Nov@log, etc.) ; les unions et organisations professionnelles ; les entreprises et clubs logistiques ; les collectivités territoriales » ; **Eurolarge Innovation**, créée en 2005 pour l'accompagnement et l'animation de la filière technologique de la course au large ; la **FCLBN, Fédération des Clubs Logistique de Basse-Normandie**, qui porte depuis 3 années la structuration et l'animation de la Filière Logistique en Basse-Normandie ;
  - ...



### 2.3.3 Les groupes d'intérêt : portails d'information, groupements professionnels...

**Avertissement :** Les groupes d'intérêts présentés dans les lignes suivantes sont, pour la plupart, extraits de la base des acteurs de l'innovation recensés par le CR HN. Tous ne sont donc pas listés. Comme pour les clusters locaux (2<sup>ème</sup> partie, sous-partie 1.3), l'objectif n'est pas ici d'établir un inventaire exhaustif, mais plutôt d'en souligner quelques-uns, là encore pour photographie des diverses formes et secteurs investis par ces groupements.

<p><b>Association des Ports Locaux de la Manche</b> (Opérations portuaires)</p>	<p>Regroupe les ports de marchandises de compétence régionale et départementale. Vise à renforcer l'influence des ports secondaires auprès des institutions locales, nationales et européennes ; promouvoir la qualité environnementale portuaire ; promouvoir une meilleure reconnaissance de la contribution des ports locaux à l'économie ; promouvoir l'image des ports locaux français de la Manche.</p> <p>Actuellement investie dans un projet INTERREG : SETARMS, qui vise à trouver des solutions économiques et environnementales à la gestion à long terme de ces sédiments (<a href="http://www.setarms.org/">http://www.setarms.org/</a> )</p>
<p><b>Bretagne Info Nautisme</b> (Nautisme)</p>	<p>Piloté par la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne, portail Internet qui vise à faciliter la mise en réseau de tous les acteurs de la filière nautique.</p>
<p><b>Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins CRPME</b> <b>Nord-Pas de Calais-Picardie / Comité régional des pêches CRPME Haute Normandie / Comité régional des pêches CRPME Basse-Normandie</b> (Gestion environnement marin) / <b>Comité régional des pêches CRPME de Bretagne</b></p>	<p>Regroupent les professionnels des pêches et des élevages marins, de la production à la transformation. Mission : l'exploitation responsable et équilibrée des ressources marines et la valorisation des métiers du secteur</p>
<p><b>Genavir</b> (Gestion environnement marin)</p>	<p>Assure la gestion des navires, engins et équipements utilisés dans le cadre de la recherche océanographique et des campagnes opérationnelles à la mer.</p>
<p><b>Nautisme en Bretagne</b> (Nautisme)</p>	<p>Organisme de formation.</p>
<p><b>Nautisme en Finistère. Manche Nautisme. Nautisme en Côtes d'Armor. Nautisme en Ille-et-Vilaine. Calvados Nautisme</b> (Nautisme)</p>	<p>Organismes qui visent à promouvoir le développement de la filière nautique dans les départements.</p>
<p><b>Plaisance Côte d'Opale</b></p>	<p>Réseau mis en place par le Syndicat Mixte de la Côte d'Opale, qui rassemble les cinq ports de plaisance du littoral : Dunkerque,</p>

	Gravelines, Calais, Boulogne sur Mer et Etaples.
<b>Ports de plaisance en Côtes d'Armor</b> (Nautisme)	Site internet visant à découvrir et s'informer sur l'espace maritime des Côtes d'Armor.
<b>Association des Ports de Plaisance de Bretagne</b>	Association pour l'information, la représentation et la promotion des ports de plaisance comme partenaires du développement économique du Littoral, quelque soit la taille, la structure ou le mode de gestion du port
<b>Association des Ports de Plaisance du Littoral Manche- Mer du Nord</b>	Union régionale qui représente les ports de plaisance adhérents à la Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP), sur une côte de plus de neuf cents kilomètres et réparties sur 4 régions
<b>UNICEM</b> (Gestion de l'environnement marin)	Fédération nationale constituée à la fois de syndicats nationaux représentatifs des différentes industries des carrières et matériaux de construction, et de syndicats régionaux représentatifs dans leur secteur géographique de ces mêmes industries.
...	

### 2.3.4 Les centres et organismes de recherches

Parmi les très nombreux acteurs présents dans l'Espace Manche, on peut citer quelques exemples directement liés au domaine maritime et implantés dans les 4 régions qui ont la façade maritime la plus importante<sup>48</sup> :

En Bretagne :

- « **L'Institut Universitaire Européen de la Mer** porté par **l'Université de Bretagne occidentale** Brest Plouzané en lien avec **l'IFREMER** présente trois grands axes pluridisciplinaires que sont "Aquaculture et bioproductions marines", "Interactions aménagements / environnement / ressources" et " Risques, Règles et Remédiations" » (...).
- « **L'UMR 5178 "Biologie des Organismes et Ecosystèmes Aquatiques" (BOREA)** est rattachée au **CNRS**, au **Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)**, à **l'Université Pierre et Marie Curie** ainsi qu'à **l'Institut de Recherche pour le Développement**. Elle est répartie sur plusieurs sites dont la **station marine de Concarneau** et le **Centre de Recherche et d'Enseignement sur les Systèmes Côtiers (CRESCO) de Dinard**, les deux sites historiquement liés au MNHN ».
- « **La Station biologique de Roscoff** est, pour sa part, un centre de recherche et d'enseignement en biologie marine expérimentale et en océanologie. Elle dépend de **l'Université Pierre et Marie Curie - Paris VI**, du **CNRS** et de **l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU)** ».
- « **L'UMR 6553 ECOBIO à l'Université de Rennes I** mène des recherches sur la compréhension du fonctionnement des écosystèmes notamment marins ».
- A noter également : le **centre Ifremer de Brest**, en Bretagne, est le plus grand centre de l'Ifremer au niveau national : en taille (30 ha et 45 000 m<sup>2</sup> de laboratoires, halls techniques et bureaux) et en personnel (690 salariés permanents en Bretagne, dont 610 à Brest)<sup>49</sup>.

En Nord Pas de Calais :

- « **L'Université des Sciences et Technologies de Lille** et **l'Université du Littoral Côte d'Opale** présentent des compétences dans le secteur des géosciences marines. Tel est notamment le cas

<sup>48</sup> Rapport « La mer et le littoral en Basse Normandie : Recherche, Enseignement supérieur et innovation », Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de Basse-Normandie, nov. 2010.

<sup>49</sup> <http://www.ifremer.fr/brest/Le-Centre-de-Brest/Presentation>

de l'**UMR 8187 LOG** (Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences), unité de recherche associée au **CNRS**, qui mène des travaux sur le fonctionnement des écosystèmes côtiers et avec laquelle **l'Université de Caen** a des partenariats ». L'UMR CNRS 8187 LOG inscrit ses recherches dans le cadre de la station marine de Wimereux, qui possède un savoir faire dans le domaine des études écologiques dans le domaine marin, planctonique aussi bien en matière de prélèvements, qu'en matière d'analyse, de traitements statistiques et qu'en interprétation écologique (Techneo, 2011)<sup>50</sup>.

- Par ailleurs, le **centre IFREMER de Boulogne-sur-Mer** rassemble 93 chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs, 4300 m<sup>2</sup> de laboratoires, halls techniques et bureaux et compte une antenne en Basse-Normandie : la station côtière de Port-en-Bessin. Avec ses deux implantations, il constitue le Centre Ifremer Manche Mer du Nord, axé sur les domaines halieutiques, conchylicoles et environnementales, mais également technologiques et intégrant des spécialités : un pôle de sclérochronologie, un autre dédié au zooplancton et une veine d'essais hydrodynamiques...

#### En Basse et Haute Normandie :

6 structures sont directement concernées par la problématique « mer et littoral » :

- Le **laboratoire "Physiologie et Ecophysiologie des Mollusques Marins" de l'Université de Caen (IFREMER - UCBN)** ;
- Les **laboratoires de la station IFREMER de Port-en-Bessin**, station qui « dépend du Centre Manche Mer-du-Nord de Boulogne-sur-Mer ;
- Le **Laboratoire d'Etudes et de Recherches Marines de l'Institut National des Sciences et Techniques de la Mer (CNAMINTECHMER) à Cherbourg-Octeville** ;
- Le **laboratoire "Morphodynamique Continentale et Côtière" (CNRS - UCBN - Université de Rouen)** ;
- le **Laboratoire d'Ecotoxicologie et des milieux aquatiques - Université du Havre** ;
- Le **laboratoire GEOPHEN (GEOgraphie PHYSique et ENvironnement) – UCBN...**

### 2.3.5 Les acteurs publics

Les acteurs publics qui gravitent autour du domaine maritime en tant que partenaires sont principalement :

- des Collectivités (CR des 5 régions, CG comme celui du Finistère, syndicats intercommunaux, communautés de communes...) et leurs structures satellites que sont les agences de développement économique.
- des Services de l'Etat (DIRECCTE, ADEME, etc.)
- des établissements publics tels que l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), le Conservatoire du Littoral, le GIP Seine Aval, etc. pour leur rôle d'impulsion en matière de recherche (comme le fait le GIP Seine aval) ou de protection et de gestion des espaces côtiers (comme le réalise le Conservatoire du Littoral)...

### 2.3.6 Les entreprises

---

<sup>50</sup> Cf. Techneo, base de compétences des Réseaux de Développement Technologique dont NFID porte l'animation en Nord-Pas de Calais - vous permet de retrouver les savoir-faire des centres techniques, écoles, universités, et centres de recherche dans toutes les régions de France. <http://www.jinnove.com/fr/Vous-recherchez/Une-technologie>

Maillon de base essentiel des clusters, les entreprises du domaine maritime sont extrêmement nombreuses et diverses dans l'Espace Manche. Nous citons ici quelques exemples par grands secteurs du champ maritime<sup>51</sup> :

- Gestion de l'environnement marin : **EURONOR, le comptoir des pêches d'Europe du Nord** (Nord Pas de Calais), « né en 2006 du rapprochement des deux armements à la pêche hauturière de Boulogne sur mer, la Société Boulonnaise d'Armement Le Garrec et Nord Pêcheries, pour se positionner sur le secteur de la pêche au lieu noir et des espèces de grands fonds en Europe » ; **HOCER**, groupe d'envergure nationale, qui intègre une implantation à Brest (Bretagne) et centré sur les études liées à l'océanographie, la sédimentologie et l'instrumentation scientifique dans l'environnement ; **CREOCEAN Normandie** (Basse Normandie), antenne régionale d'un acteur national en matière d'océanographie et d'aménagement du littoral (5 disciplines majeurs : Etudes réglementaires et Impact ; Surveillance et Gestion de l'environnement ; Sédimentologie, Géophysique et Cartographies sous-marines ; Etudes Hydrodynamiques et Ingénierie ; Economie et Développement du Littoral)...
- Energies marines renouvelables : **Chaudronnerie Industrielle de Bretagne** -CIB-Meunier- (Bretagne), spécialisée dans la Chaudronnerie, la construction et l'installation de turbines hydroliennes ; **Douce Hydro** (Picardie), qui conçoit et produit des vérins hydrauliques et intervient donc dans la fabrication de machines et équipements ; **ERDF** (Basse Normandie), entreprise publique dans le domaine de l'énergie qui s'investit dans l'éolien dans le grand nord-ouest, sur le territoire Manche – Mer du Nord...
- Gestion portuaire durable : **Sogemar SAS**, entreprise de maintenance portuaire, transport maritime et fluvial de l'Orne (Basse Normandie) ; **SOGET** pour la logistique portuaire : premier opérateur Français de Port Community System, partenariat public-privé entre la Communauté Portuaire Havraise, le Grand Port Maritime du Havre et la Douane Française (Haute Normandie), ....
- Nautisme plaisance : **North Sails France** (Bretagne), entreprise spécialisée dans la production de voiles de régates, à la zone géographique de compétence nationale ; **SOCARENAM** pour la construction navale (Nord-Pas-De-Calais) ; **Karver** : société d'accastillage- équipements innovants pour les bateaux de course notamment (Basse Normandie); ...

---

<sup>51</sup> Source : recensement des acteurs du domaine maritime / régions, produit par le CRHN pour l'étude CAMIS en 2011.

## 3 Focus sur quatre secteurs clés : réalités et potentiels

### 3.1 Energies marines renouvelables

**Le secteur des énergies marines renouvelables (EMR)** rassemble les activités diverses qui ont trait à l'exploitation de l'énergie du vent, mais aussi de la marée, des courants, des vagues, de la salinité, de la biomasse (à partir des algues)...

#### 3.1.1 Chiffres clés

**Avertissement :** en l'état actuel du développement des EMR, il est difficile de dénombrer les emplois créés dans le secteur, particulièrement en dehors de l'éolien. Les données disponibles à ce jour se basent souvent sur des estimations et peuvent varier selon les sources.

#### Emplois / Europe :

- 150 000 personnes sont déjà employées par la filière en Europe (Dossier spécial Le Marin, Energies marines, la nouvelle vague, 26 nov. 2010)

#### Emplois / France :

- Le secteur des énergies renouvelables représente **53 200 emplois directs** en France en 2007 et pourrait atteindre 120 000 emplois en 2012 (Rapport énergies marines, CESR Bretagne, mars 2009)
- L'éolien (terrestre + mer) emploie près de **11 000 emplois** en France en 2010 (Dossier de Presse, janv. 2011).
- Les prévisions de croissance pour l'éolien (selon l'ADEME) équivalent à une hausse de **17 000 emplois** liés à l'éolien (terrestre + mer) pour 2012 (Dossier de Presse, janv. 2011) / Selon le SER (Syndicat des énergies renouvelables), on compterait **près de 60 000 emplois** liés à filière éolienne (terrestre + mer) à l'horizon 2020, si les objectifs de production d'énergie éolienne fixés pour 2020 sont atteints (Rapport énergies marines, CESR Bretagne, mars 2009)

#### Entreprises / France :

- Près de **180 sous-traitants actifs** dans l'éolien en France sont référencés par le Syndicat des Energies Renouvelables (SER) (Dossier de Presse, janv. 2011)
- **150 entreprises sont susceptibles de se positionner**, en complément des 180 déjà identifiées, sur un des segments de la chaîne de valeur de l'éolien à un horizon de 12 à 24 mois (Dossier de Presse, janv. 2011).

#### Chiffre d'affaires / France :

- Actuellement : le CA national de l'éolien représente **environ 2 milliards** d'euros mais pourrait d'ici 2012 atteindre 6,3 milliards d'euros (production et achat confondus) pour 18 000 emplois escomptés (CESER Basse Normandie, sept. 2010)

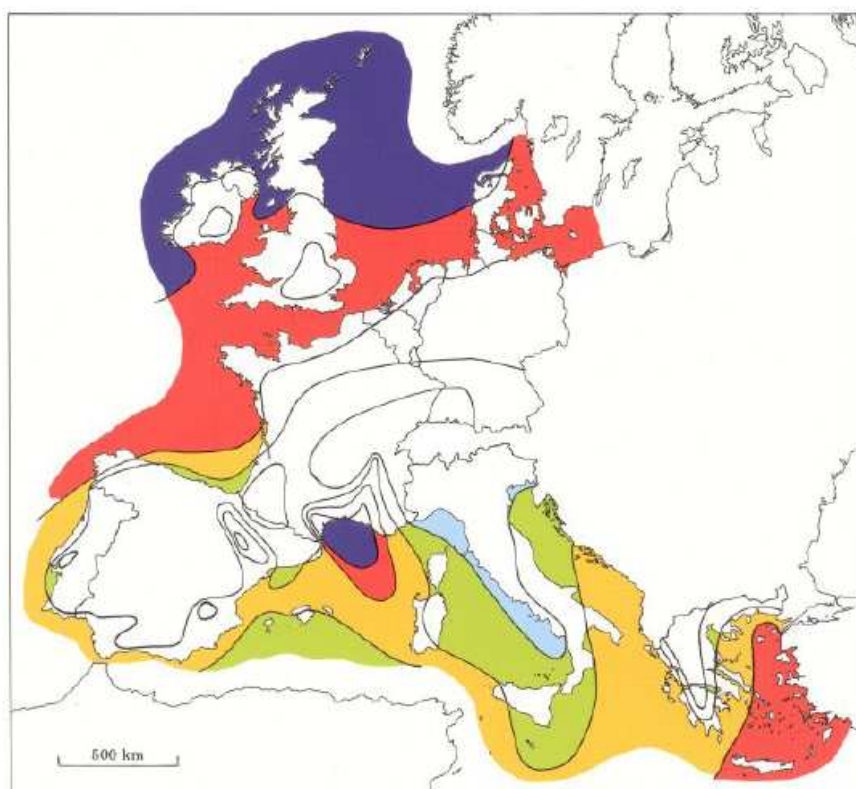
#### Focus régionaux :

- Bretagne : « **L'Agence Economique de Bretagne et le cluster d'entreprises Bretagne Pôle Naval** pilotent le développement d'une filière industrielle dans le secteur des énergies marines renouvelables », soit : « près de **1 000 salariés**, présentes sur le secteur naval et de l'énergie notamment éolienne » (Dossier de Presse, janv. 2011). A noter : barrage EDF de la Rance (en Ille-et-Vilaine), créée en 1967 = seul site industriel significatif au monde pour l'énergie marémotrice ; = production annuelle de 500 GW/h10 soit 4 % des besoins en électricité de la Bretagne (CESER Basse Normandie, sept. 2010).

- Haute Normandie : Globalement, la **filière énergétique** représente aujourd'hui au niveau régional une **100<sup>e</sup> d'entreprises et 15 à 20 000 salariés** et 4 des 15 projets éoliens marins du grand ouest concernent la Haute-Normandie (puissance totale : **1,5 GW et 3,4 milliards d'€ d'investissements**) (Cahier d'acteurs Haute Normandie, juill. 2010).
- Basse Normandie : le développement des EMR est susceptible de générer à terme au plan régional plusieurs **100<sup>es</sup> d'emplois**, dont une partie de nature industrielle... (CESER Basse Normandie, sept. 2010).
- Picardie : Elle est la 1<sup>ère</sup> région de France en termes d'éoliennes installées, 67 à 95 éoliennes par an = installées d'ici 2020, 1 éolienne / 7 en France (Cahier d'acteurs Picardie, aout 2010)
- Nord Pas de Calais : 3 projets ont été « avancés » en 2009 pour l'éolien offshore pour une puissance installée cumulée de 1100 MW environ, soit : 100 MW au large de Dunkerque (zone du Clipon) ; 300 MW au large de Merlimont ; 700 MW au large du Touquet (Schéma Régional Climat Air Energie –Energies renouvelables- du Nord Pas-de-Calais cf. [http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/fiche\\_pour\\_ateliers\\_enr\\_-\\_v5-3.pdf](http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_pour_ateliers_enr_-_v5-3.pdf))

### Le potentiel éolien dans l'Arc de la Manche :

estimation de la ressource éolienne en mer, au-delà de 10 km des côtes, pour 5 hauteurs (10, 25, 50, 100 et 200 m).



Wind resources over open sea (more than 10 km offshore) for five standard heights									
10 m		25 m		50 m		100 m		200 m	
ms <sup>-1</sup>	Wm <sup>-2</sup>	ms <sup>-1</sup>	Wm <sup>-2</sup>	ms <sup>-1</sup>	Wm <sup>-2</sup>	ms <sup>-1</sup>	Wm <sup>-2</sup>	ms <sup>-1</sup>	Wm <sup>-2</sup>
> 8.0	> 600	> 8.5	> 700	> 9.0	> 800	> 10.0	> 1100	> 11.0	> 1500
7.0-8.0	350-600	7.5-8.5	450-700	8.0-9.0	600-800	8.5-10.0	650-1100	9.5-11.0	900-1500
6.0-7.0	250-300	6.5-7.5	300-450	7.0-8.0	400-600	7.5- 8.5	450- 650	8.0- 9.5	600- 900
4.5-6.0	100-250	5.0-6.5	150-300	5.5-7.0	200-400	6.0- 7.5	250- 450	6.5- 8.0	300- 600
< 4.5	< 100	< 5.0	< 150	< 5.5	< 200	< 6.0	< 250	< 6.5	< 300

Source: European Wind Atlas, 1989.

Source : Rapport sur les énergies marines. CESR de Bretagne, mars 2009.

### L'exemple anglais :



Au Royaume-Uni, selon le rapport *Rebirth of Manufacturing*<sup>52</sup>, l'installation de 20 000 MW offshore d'ici 2020 va donner l'occasion à l'industrie traditionnelle de constituer une industrie éolienne offshore en mesure de fournir 70 % du marché créant ainsi 57 000 emplois sur l'ensemble de la chaîne de valeur. A ces chiffres doivent s'ajouter les emplois créés pour la réalisation des chantiers, les opérations de maintenance et de démantèlement.

Au Royaume-Uni ont été lancées trois séries d'appels d'offres. Les premiers ont déjà donné lieu à la construction de plusieurs parcs éoliens au large des côtes anglaises. Ainsi, entre 2003 et 2010 une capacité totale de 1,3 GW a été installée dans les eaux anglaises.

Source : Dossier de Presse « Installation de 3 000 MW d'éoliennes en mer », janv. 2011.

**Focus:** La démarche gouvernementale engagée en France par rapport à l'éolien off-shore donne aujourd'hui de la visibilité au secteur :

- « Le gouvernement a en effet annoncé en janvier dernier les modalités d'un appel d'offres de 10 milliards d'euros pour un vaste projet d'éolien en mer : construction de six cents turbines en mer à l'horizon 2015 - pour une puissance installée de 3.000 MW
- Les investissements porteront sur cinq sites : Dieppe-Le Tréport, Fécamp, Courseulles-sur-Mer, Saint-Brieuc et Saint-Nazaire. Les candidats retenus pour cette première tranche de l'appel d'offres seront sélectionnés en 2012 »<sup>52</sup>.

#### **Calendrier :**

- L'appel d'offre, dont le lancement a pris du retard, devrait être lancé en juillet 2011.
- Un deuxième appel d'offres suivra (vraisemblablement au premier semestre 2012)<sup>53</sup>

<sup>52</sup> [http://www.lepoint.fr/economie/le-gouvernement-lance-l-appel-d-offres-pour-l-eolien-offshore-24-01-2011-131361\\_28.php](http://www.lepoint.fr/economie/le-gouvernement-lance-l-appel-d-offres-pour-l-eolien-offshore-24-01-2011-131361_28.php)

<sup>53</sup> <http://www.meretmarine.com/article.cfm?id=116507>

### 3.1.2 AFOM<sup>54</sup>

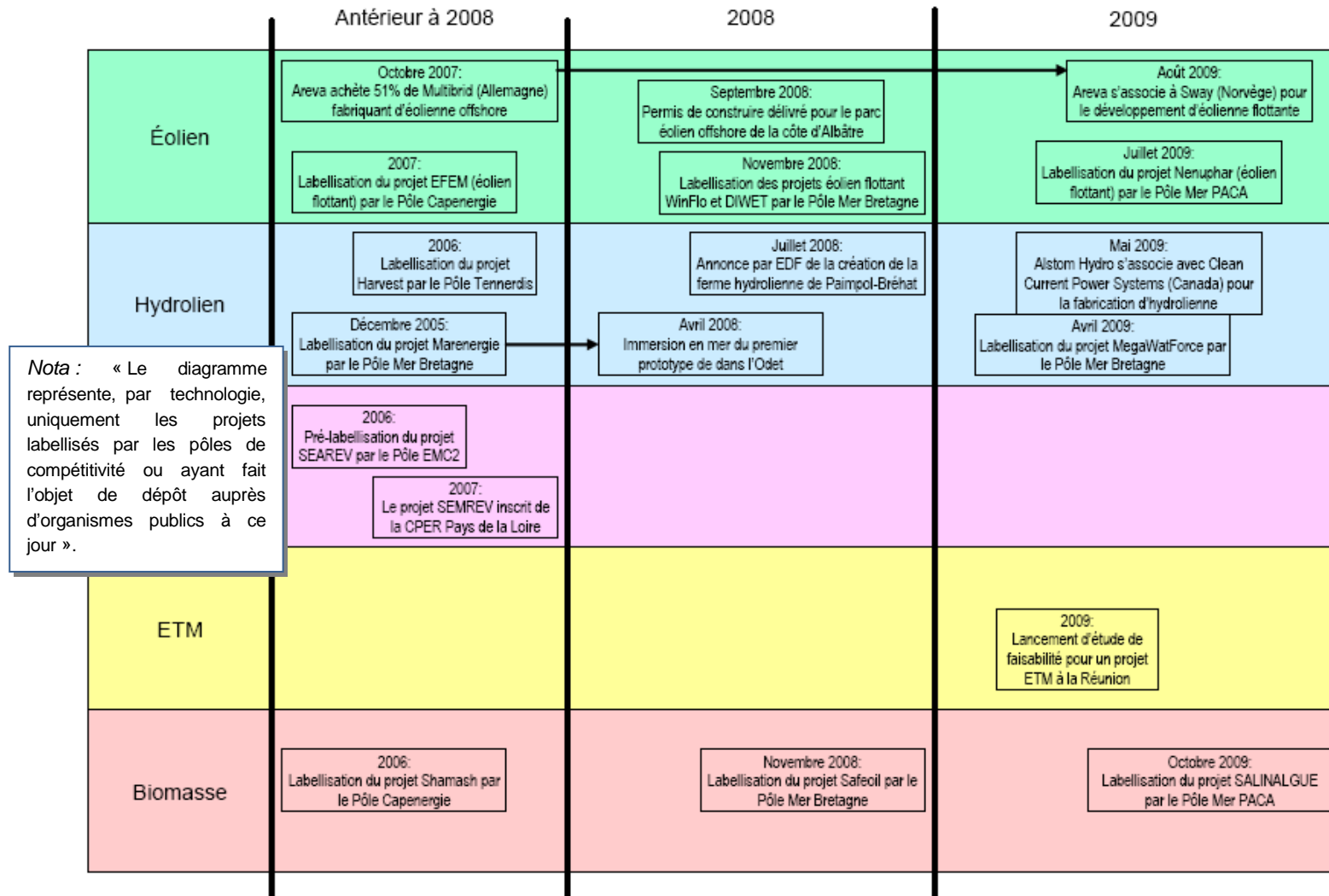
<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Un réel potentiel naturel : 2ème espace maritime (ZEE- Zone économique exclusive) offrant toutes les opportunités pour les différents types d'énergie (éolien, courants, marées, vagues, énergie thermique des mers,...) / puissance potentielle disponible en Bretagne et en Normandie = 6 GW, sous forme de courants marins, soit : + de 3 réacteurs nucléaires EPR (CMF, 2010-11)</li><li>➤ La Manche est actuellement le bassin maritime le plus propice à l'implantation d'éoliennes off shore car la mer du la Manche est peu profonde</li><li>➤ De grands projets de développement. Ex : projet éolien offshore des Deux Côtes, dans la Manche (parc de 140 éoliennes, puissance totale de 700 mégawatts, au large de la Picardie et de la Haute-Normandie, qui produira l'équivalent de la consommation électrique de près de 900 000 personnes (autres ex : cf. graphes et carte suivants, Rapport d'Etape IPANEMA, 2009 / CESR Bretagne, mars 2009).</li><li>➤ L'engagement des collectivités : CR Bretagne (Plan de Développement des Energies Marines + planification stratégique concertée intégrant les EMR) ; CR Haute Normandie (plan Climat Energies et 1 Schéma régional éolien) ; CR Basse Normandie (partenaire d'IPANEMA + déploiement du Pôle Mer Bretagne en Basse-Normandie...) (CESER Basse Normandie, sept. 2010) / CR Picardie (Plan Régional Energie Climat, dans le cadre du Programme opérationnel compétitivité (2007 – 2013)) (Cahier d'acteurs Picardie, aout 2010) / CR Nord Pas de Calais (Schéma régional climat air énergie avec volet Energies renouvelables).</li><li>➤ Une solide base industrielle et scientifique dans les secteurs maritimes et énergétiques</li><li>➤ Une plateforme technologique nationale des énergies marines renouvelables : France Energies Marines (FME, 2010).</li><li>➤ Une filière Energies Haute-Normandie soutenue</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Le manque d'ambition des pouvoirs publics / France : 6 GW en 2020 d'éolien off shore en 2020 contre 30 GW en 2020 pour le Royaume Uni (CESER Basse Normandie, sept. 2010)</li><li>➤ Des contraintes réglementaires potentiellement décourageantes pour les porteurs de projet (autorisation d'occupation du domaine public maritime, autorisation d'exploitation, conformités aux règles d'urbanisme, à la loi sur l'eau et aux différents dispositifs environnementaux, études d'impact, enquêtes publiques ...) (CESER Basse Normandie, sept. 2010)</li><li>➤ Une quasi-inexistence, en 2009, de marché français des énergies marines qui limite l'implication des entreprises (hors grands groupes) (Rapport d'étape IPANEMA 2009)</li><li>➤ Des mécanismes incitatifs encore « insuffisants » pour le développement de certaines énergies comme celles des vagues et des courants (Rapport CESR Bretagne, mars 2009).</li><li>➤ Une recherche qui pourrait facilement s'orienter sur les EMR, mais reste encore peu mobilisée et trop dispersée (Rapport d'étape IPANEMA 2009)</li><li>➤ Des difficultés techniques encore à surmonter (implantation, maintenance, stockage de l'énergie produite, raccordement, démantèlement...).</li><li>➤ Des technologies à des niveaux de maturité très hétérogènes et qui évoluent très rapidement (CESR Bretagne, mars 2009)</li><li>➤ Impossibilité de rendre éligible au programme CAMIS des initiatives menées conjointement avec les Iles Anglo-Normandes (car ne peuvent bénéficier des financements FEDER) : pas de rapprochement possible dans ce cadre Iles Anglo-Normandes / côte ouest du Cotentin (CESER Basse</li></ul>



<p>par le CR Haute-Normandie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des ports stratégiques : en Haute Normandie et en Nord-Pas de Calais, notamment Le Havre et Dunkerque (infrastructures adaptées à l'assemblage et à l'acheminement de pièces lourdes...); en Bretagne (positionnement géographique adapté aux projets en Manche et en Atlantique) (Dossier de Presse, janv 2011); en Basse-Normandie, les ports de Caen-Ouistreham et Cherbourg, positionnés à quelques milles du rail maritime européen et au centre de la façade Manche, disposent de dessertes multimodales de qualité qui les relient aux principaux axes européens de circulation (CR Basse Normandie).</li> <li>➤ Des agglomérations (Le Havre, Saint-Nazaire) qui ont déjà signé un accord de coopération (déc. 2010) sur « la mise en place d'une filière industrielle française pour l'éolien en mer » (Dossier de Presse, janv 2011).</li> <li>➤ Un Mastère « Energies Marines » ouvert en 2010 à Brest (FME, 2010) (Rapport d'étape IPANEMA, 2009)</li> <li>➤ Engagement des associations professionnelles : commission "Energies des Mers" du Syndicat des Energies Renouvelables (SER) / groupe de travail sur les énergies marines du Cluster Maritime Français (CMF), créé en 2006</li> </ul>	<p>Normandie, sept. 2010)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une importance à relativiser : les EMR (hors biomasse marine) = 3 à 4 millions de TEP (tonnes équivalent pétrole) en France en 2030 / consommation actuelle de pétrole = 90 M de tonnes par an / consommation d'énergie primaire = 270 M de Tonne équivalent pétrole (TEP) aujourd'hui (CESER Basse Normandie, sept. 2010)</li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un plan de développement des énergies renouvelables de la France issu du Grenelle Environnement (Dossier de Presse, janv 2011)</li> <li>➤ Objectif européen des 3*20 à l'horizon 2020 (20% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie / 20% en moins d'émissions de GES / 20% de consommation d'énergie en moins).</li> <li>➤ La remise en question de l'exploitation nucléaire, prépondérante en France, suite à l'accident de Fukushima au Japon (avril 2011), qui pourrait dopper le développement des EMR.</li> <li>➤ La « proximité du "peak oil", seuil temporel correspondant au moment où la production de pétrole commencera à décliner » (Rapport du CESER Basse Normandie, sept. 2010)</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Concurrence des filières anglaises et écossaises, bien structurées avec fort soutien de l'Etat et des Régions: Grande Bretagne leader européen avec un budget alloué au seul financement de la recherche de 240 M d'euros</li> <li>➤ Conflits d'usages potentiels (transport maritime (marchandises et passagers), pêche, cultures marines, extraction de granulats, plaisance, tourisme...)</li> <li>➤ Enjeux sociétaux : Acceptabilité sociale et environnementale de tels projets ?</li> </ul>

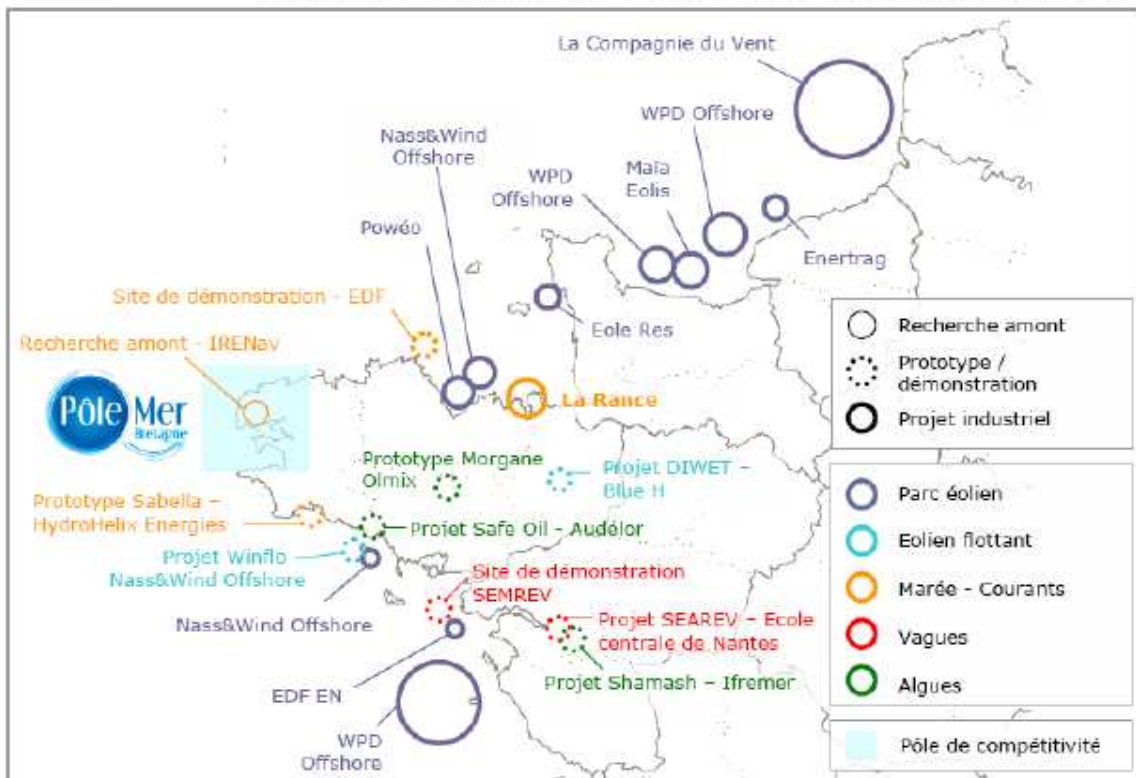
- Un projet de création d'un Institut d'Excellence dans le domaine des Energies Décarbonées (IEED) « France Énergies Marines », porté par l'Ifremer et soutenu par le Pôle de compétitivité Mer (FME, 2010).
- Des formations pouvant + ou - s'adapter aux EMR (UBO, Université du Havre, INSA Rouen, Intechmer de Cherbourg...) (Rapport d'étape IPANEMA, 2009).
- DCNS (groupe dans le domaine du naval de défense et innovateur dans l'énergie) : créateur d'un incubateur dans le domaine des EMR, à Brest, en Bretagne (<http://www.bdi.fr/Energies-marines-renouvelables>)
- Un Pôle de compétitivité Nov@log, Haute Normandie, qui s'implique aussi dans le domaine des EMR sur les questions de supply chain autour des parcs éoliens, en réponse à une partie des difficultés techniques qui subsistent... (entretien)
- Projet CAMIS (dans le cadre du programme InterregIVA) : opportunité pour contribuer au développement des énergies marines renouvelables
- A l'avenir il pourrait y avoir des éoliennes flottantes (mais les technologies doivent encore être améliorées).
- Des prototypes d'exploitation des autres formes d'énergies marines sont testés en Bretagne, en lien avec le Pôle Mer Bretagne : projet SABELLA (première hydrolienne française)

## Chronologie des projets EMR en France 2008-2009



Source : Rapport d'étape  
IPANEMA, 2009

Les projets « énergies marines » en Bretagne et dans les régions voisines.



Source : Rapport sur les énergies marines. CESR de Bretagne, mars 2009.

Projets éoliens offshore de la Picardie à la Vendée.

Projet	Porteur	Nombre d'éoliennes	Puissance du parc (MW)
des Deux-Côtes (Picardie)	La Compagnie du Vent	141	705
Veulettes-sur-Mer	Enertrag	21	105
des Hautes-Falaises	WPD Offshore	60	300
Calvados	Maïa Eolis	50	250
Calvados	WPD Offshore	50	250
Ouest Cotentin	Eole Res	30	100
Baie de Saint-Brieuc	Powéo	30	150
Baie de Saint-Brieuc	Nass&Wind Offshore	40	200
Lorient	Nass&Wind Offshore	20	100
Le Pouliguen	EDF Energies nouvelles	12	72
des Deux Îles (Vendée)	WPD Offshore	120	600

Source : Rapport sur les énergies marines. CESR de Bretagne, mars 2009.

### 3.1.3 Cartographie

#### 3.1.3.1 Les principaux clusters de l’Arc Manche dans le secteur des EMR

## Les principaux clusters de l'Arc Manche dans le secteur Energies Marines Renouvelables (EMR)

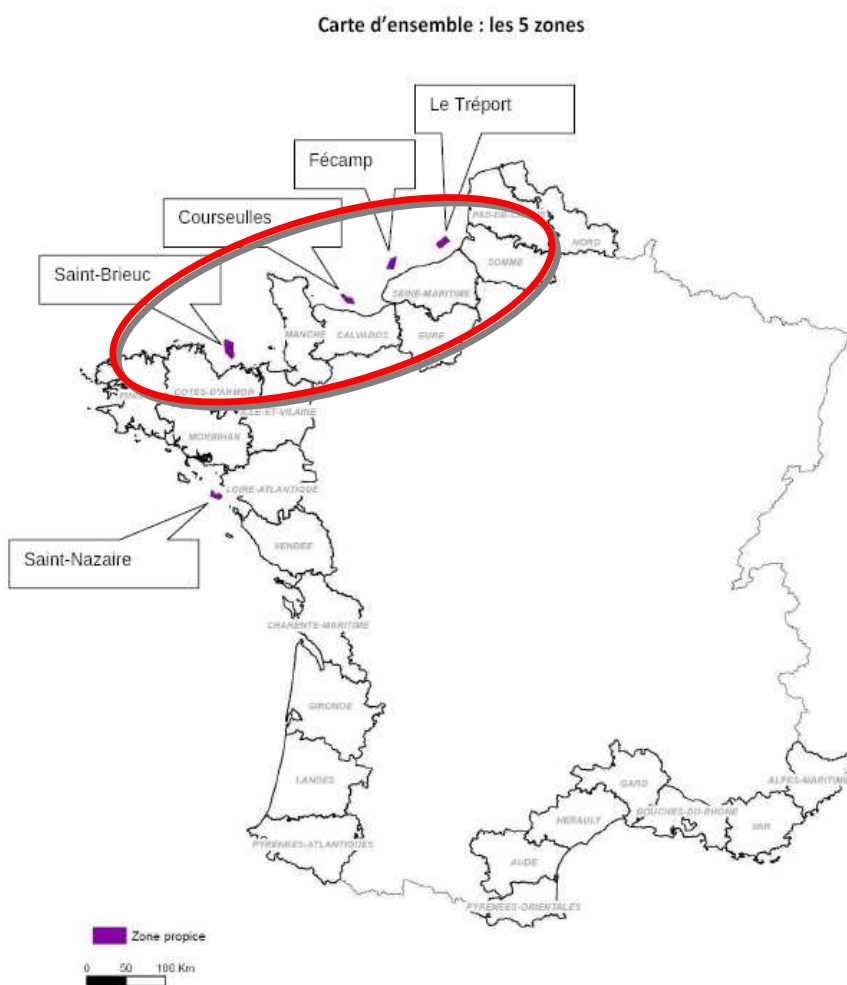


-  Limite de l'Arc Manche
-  Limite de région
-  Préfecture
-  Pôles de compétitivité : pôles d'innovation intégrant un dispositif national et regroupant industriels, universitaires et établissements de recherche au service d'une politique industrielle portée par l'innovation technologique et la R&D
-  Grappes d'entreprises : dispositif national complémentaire pour le développement de l'innovation sous toutes ses formes et sur des actions plus proches du marché pour les entreprises
-  Autres clusters / filières : clusters non labellisés actifs au plan local (voire régional ou national), qu'il s'agisse de réseaux d'acteurs ou d'associations de filières

Source : Partenaires du projet CAMIS

Conception et Réalisation : EDATER 2011

### 3.1.3.2 Les 5 zones propices au développement de l'énergie éolienne en mer



Dans le cadre du Grenelle Environnement, 5 zones, **dont 4 dans l'Espace Manche**, ont été identifiées par le Gouvernement comme propices au développement de l'énergie éolienne en mer.

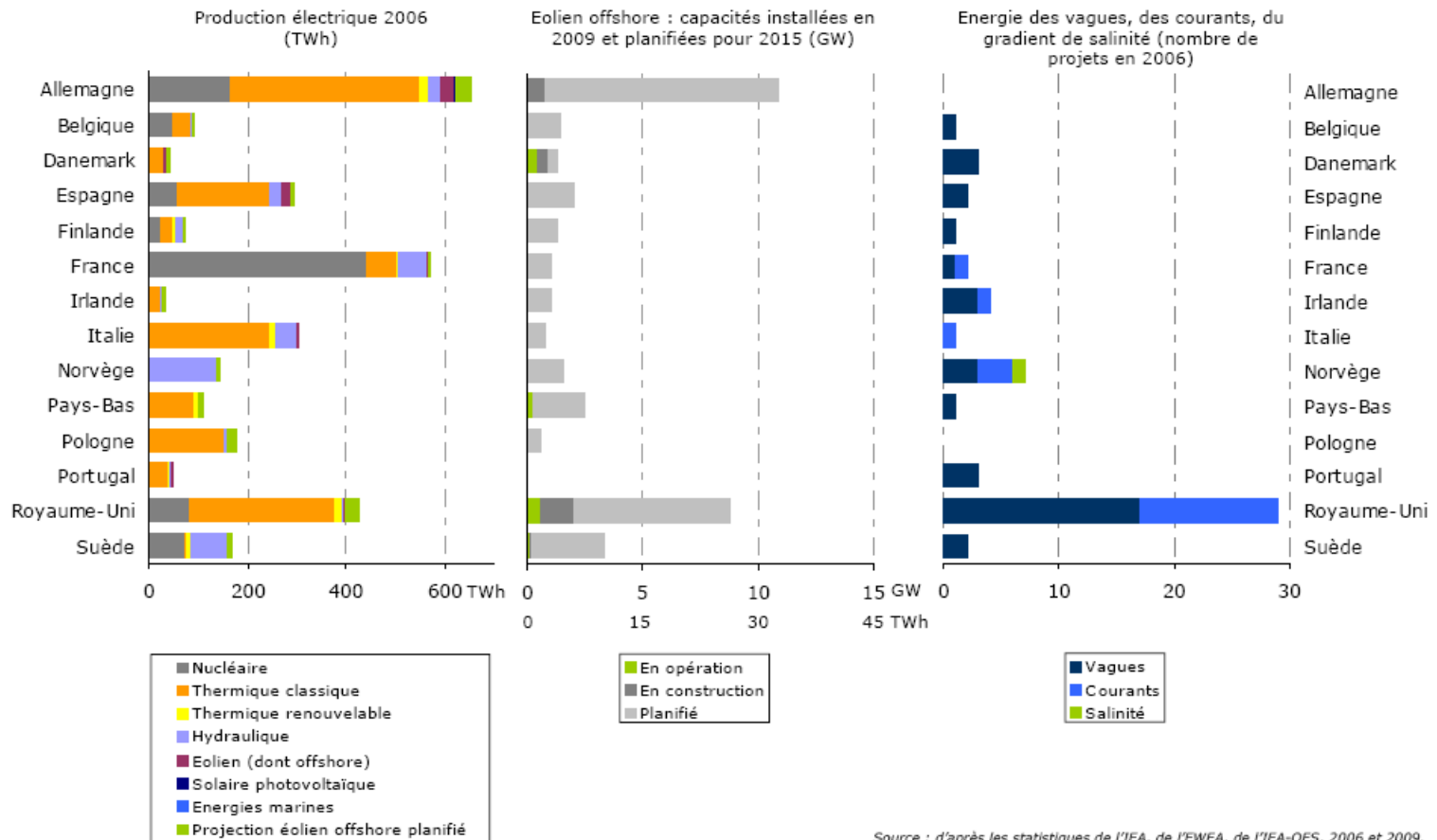
Elles représentent un total de 533 km<sup>2</sup>.

Ces zones se situent notamment au large des départements de Seine-Maritime, du Calvados et des Côtes d'Armor...

Elles représentent une puissance maximale de 3 000 MW soit environ 500 éoliennes.

Source : Dossier de presse « Installation de 3 000 MW d'éoliennes en mer », 2011.

Comparaison des profils de plusieurs pays d'Europe et de leurs engagements dans les énergies marines.



Source : d'après les statistiques de l'IEA, de l'EWEA, de l'IEA-OES, 2006 et 2009.

Source : Rapport sur les énergies marines. CESR de Bretagne, mars 2009.



## 3.2 Nautisme et plaisance

**Le secteur du nautisme et de la plaisance** rassemble les activités qui ont trait aussi bien à la conception, réparation, éco-construction de bateaux de plaisance, ou à l'éco-navigation, qu'aux nouvelles conceptions de marinas ou ports de plaisance (structures non permanentes, ports secs ...), à la gestion des déchets, ...

### 3.2.1 Chiffres clés

#### Emplois-Entreprises-CA / France :

- La filière industrielle nautique représente 4 933 entreprises en 2007, soit 45 227 emplois et 4,96 milliards d'€ de CA (CESR Arc Atlantique, mai 2009)
- Les activités-phare sont la construction (1210 M€ - 26% du CA total de la profession) et le négoce (1 171 M€ - 25.2%) (CESR Arc Atlantique, mai 2009)

Secteurs d'activité	Part du chiffre d'affaires
Construction	26 %
Négoce	25.2 %
Réparation	12.4 %
Motoristes	9.1 %
Equipementiers	7.9 %
Ports de plaisance	7.6 %
Loueurs	6.7 %

Source : La filière du Nautisme en Bretagne, AEB, oct. 2009

- On note une baisse de l'activité globale de l'industrie nautique française de 30 à 40% en 2009, du fait de la crise (F2N)
- Le nombre estimé de plaisanciers est égal à 4 millions en 2008 (Données économiques maritimes françaises, 2009)
- Il y a 370 ports de plaisance sur le littoral français, soit : 160 000 places et 60 000 mouillages organisés (CESR Arc Atlantique, mai 2009), dont 98 ports en Bretagne, 17 en Basse Normandie (F2N)
- Selon une étude de 2001 : le nombre de places manquantes dans les ports français équivaut à 54 000 (soit 33% des capacités) (CESR Arc Atlantique, mai 2009)

#### Focus régionaux :

##### Bretagne :

- La région comptabilise plus de 2500 Km de littoral, et 96% des bretons habitent à moins de 60 km de la côte (Bretagne Info Nautisme)
- La filière industrielle nautique rassemble 734 entreprises (15,5% des entreprises françaises) (CESR Arc Atlantique, mai 2009), soit : le plus grand nombre d'entreprises en France
- Elle représente 5 472 emplois, soit 12,1% du nombre total de salariés de la filière française en 2007-2008
- 10,1% du CA sont générés par les entreprises nautiques en France (CESR Arc Atlantique, mai 2009)
- 80% des entreprises comptent moins de 10 salariés (Bretagne Info Nautisme)

- Le nombre de places manquantes dans les ports bretons équivaut à 8 600 (soit 26% de la capacité) (CESR Arc Atlantique, mai 2009)

#### Basse Normandie :

- La région compte 470 kms de littoral (site CR BN, Nautisme)
- Elle est la 7ème région pour le nautisme français avec une capacité d'accueil de 8900 places dont 1000 pour les visiteurs, soit 4% de la capacité nationale (F2N).
- L'économie du nautisme rassemble 165 entreprises
- Elle représente 1 000 emplois,
- et 128 millions d'euros de CA
- Elle s'appuie sur 2 pôles économiques principaux : Cherbourg (70% du CA de l'activité de construction et 55% du CA total) et Caen-Ouistreham (53% du CA de l'activité de négoce et 21 % du CA total) (Plan Stratégique F2N)
- Au total, 31 ports et stations de plaisance sont situés en Basse Normandie (CR BN, Nautisme)

#### Nord Pas de Calais :

- La région compte 149 kilomètres de façade littorale, dont 120 kilomètres de plages
- 5 ports de plaisance sont situés sur la Côte d'Opale : port de plaisance du Bassin de la Marine de Dunkerque (170 anneaux, 1095 places) ; port de plaisance de Gravelines (410 anneaux annuels pour des bateaux de 15 mètres maximum) ; bassin de plaisance à flot du port de Calais (307 anneaux) ; Le Bassin de Plaisance du Port de Boulogne-sur-mer (capacité totale de 470 anneaux) ; port de plaisance d'Étaples (200 anneaux dont 14 réservés aux visiteurs)<sup>55</sup>.
- Le réseau « Plaisance Côte d'Opale », rassemble les 5 ports précédemment cités selon 2 axes d'actions : « la promotion de la plaisance en Nord Pas-de-Calais et le développement d'une politique de qualité, collective et harmonieuse ».
- Le Tour de France à la Voile est l'une des courses nautiques qui ont lieu en Nord Pas de Calais. Elle relie chaque année la Mer du Nord (au départ de Dunkerque) à la Côte d'Azur, avec une douzaine d'étapes dans les stations balnéaires françaises...

#### Haute Normandie :

- Une 12ne de villes sont le cadre d'activités nautiques et de plaisance : le Havre (port de plaisance d'une capacité de 1100 anneaux actuellement)<sup>56</sup>, Dieppe, Étretat, St Valéry En Caux, Veulettes sur Mer, Quiberville, le Tréport, Yvetot, Yport, Criel sur Mer, Offranville, Veules les Roses<sup>57</sup>.
- La région compte des clubs (ex : Club de Loisirs Nautiques Thalassa au Havre ; le Cercle de la Voile de Dieppe...), des centres nautiques (ex : Centre Nautique Paul Vatine au Havre), des Ecoles de la mer (ex : Ecole de la Mer Trans-Manche Loisirs du Havre, Voiles et Galets d'Étretat, ...), et quelques régates et courses (ex : La Transmanche-ESC, etc.).
- Des actions en faveur du développement de la plaisance ont été mises en œuvre (ex : Port de Dieppe : Création d'un port à sec pour 300 bateaux de plaisance dans la forme de radoub en 2007<sup>58</sup>)

#### Picardie :

<sup>55</sup> <http://www.plaisance-opale.com/index.html>

<sup>56</sup> Le Marin, hors série sur les ports de plaisance, avril 2011  
<http://www.nxtbook.fr/lemarin/lemarin/DSPLAISANCE110429/index.php#6>

<sup>57</sup> <http://www.seinemaritime.net/tourisme/A-vos-baskets/eau/Activites-nautiques>

<sup>58</sup> <http://www.hautenormandie.fr/Environnement-Transports/Transports/Port-de-Dieppe>

- La région abrite quelques Ports de plaisance (port de St Quentin et port de St Valéry sur Somme, maritime et fluvial en Baie de Somme) ; des clubs nautiques (le Club Nautique de Haute Picardie – CNHP-) ; des centres nautiques (ex : Centre nautique Boulevard maritime nord à Fort Mahon Plage...).

### 3.2.2 AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des acteurs structurés dans l’Espace Manche : la Filière Nautique Normande (F2N), en Basse Normandie / le Cluster 56 : nautisme et construction navale en Morbihan / des associations de port de plaisance comme l’Association des Ports de Plaisance du Littoral Manche- Mer du Nord ou l’Association des Ports de Plaisance de Bretagne...</li> <li>➤ Des ports de plaisances concurrentiels (parmi les – chers) (le Marin, hors série sur les ports de plaisance, avril 2011)</li> <li>➤ Un soutien des collectivités régionales, ex : un Plan Nautisme en Bretagne (CESR Arc Atlantique, mai 2009) et départementales, ex : soutien du Morbihan au cluster 56.</li> <li>➤ Développement de stratégies de niches. Ex : secteur des bateaux traditionnels, des catamarans (Nautitech) ou de la course au large (essentiellement en Bretagne)</li> <li>➤ Un acteur majeur au niveau national : la Fédération des Industries Nautiques (FIN) : 800 adhérents, 90 % du poids économique du secteur (CESR Arc Atlantique, mai 2009)</li> <li>➤ Un savoir-faire reconnu (ex d’une entreprise bas-normande : FACNOR-SPARCRAFT, un des leaders mondiaux en équipements) (F2N)</li> <li>➤ Une filière jeune et dynamique, particulièrement à l’export</li> <li>➤ Un potentiel de R&amp;D (recherche et développement) et de formation, avec notamment le Pôle Mer Bretagne (Brest), l’implication de l’Université de Bretagne-Sud (UBS), Eurolarge Innovation, structure d’accompagnement de la filière technologique de la course au large, portée par le technopôle de Lorient...</li> <li>➤ Déjà des opérations de mise en réseau des ports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des infrastructures parfois insuffisantes (Basse Normandie : saturation des ports de plaisance...) (F2N) et un manque d’offre globale dans les ports de plaisance (nébuleuse de prestataires différents / palette de services éclatés) (le Marin, hors série sur les ports de plaisance, avril 2011)</li> <li>➤ Des évènements nautiques presque essentiellement localisés en Bretagne (peu en Basse Normandie...)</li> <li>➤ Une filière touchée de plein fouet par la crise économique à partir de 2008</li> <li>➤ Une filière éclatée en petites et très petites structures (ex : effectif moyen de 6 personnes en Bretagne...)</li> <li>➤ Des coopérations interentreprises trop limitées (F2N)</li> </ul>

<p>de plaisance. Ex : Pass-ports escales dans le Morbihan qui met en réseau une 40ne de ports adhérents et permet au plaisancier d'aller de l'un de à l'autre avec escale gratuite (le Marin, hors série sur les ports de plaisance, avril 2011), facilitées par les TIC (CESR Arc Atlantique, mai 2009).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des projets innovants en matière de gestion durable des ports. Ex : projet Sedigest (Pôle Mer Bretagne/PACA) qui vise à une gestion innovante des sédiments de dragages portuaires (CESR Arc Atlantique, mai 2009).</li> </ul>	
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une coopération interrégionale (Aquitaine, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes) constituée dans l'Arc Atlantique en faveur d'un « nautisme durable » (CESR Arc Atlantique, mai 2009)</li> <li>➤ Emergence des TIC applicables à la filière (F2N)</li> <li>➤ Evolution des attentes (environnementales...) et des clientèles (séniors, néophytes, étrangers...) (F2N)</li> <li>➤ Une pression environnementale qui s'amplifie : 1/3 ports en France dans une zone Natura 2000 (le Marin, hors série sur les ports de plaisance, avril 2011)</li> <li>➤ Un programme des Ports de plaisance exemplaires avec 3<sup>ème</sup> appel à projet en 2012 (le Marin, hors série sur les ports de plaisance, avril 2011).</li> <li>➤ Des possibilités de mise en place d'une filière de déconstruction des bateaux en fin de vie en lien avec les « gisements de bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU) » (CESR Arc Atlantique, mai 2009).</li> <li>➤ Un projet Interreg Nautisme Espace Atlantique (NEA) qui concerne la Bretagne (Finistère) et la Basse-Normandie (Manche): NEA réunissait 11 partenaires, 7 régions et 5 pays, avec pour objectif un développement coordonné des activités nautiques, particulièrement du tourisme nautique dans l'Espace Atlantique. Le Projet NEA 2 vise quant à lui un développement durable et coordonné de l'ensemble de la filière nautique (activités, ports de plaisance, industries, commerces et services) dans l'Espace Atlantique. 17 actions, réparties en 4 familles, seront mises en œuvre: 5 Actions « nautisme et développement économique », 5 Actions « nautisme et protection de l'environnement », 4 Actions « nautisme et cohésion social » et 3 Actions transversales telles que le développement et</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Forte concurrence des ports étrangers : méditerranéens, mais aussi de + grande proximité comme les ports belges... (le Marin, hors série sur les ports de plaisance, avril 2011)</li> <li>➤ Un positionnement au 1<sup>er</sup> rang de l'industrie nautique des régions de l'Atlantique (concurrentes)</li> <li>➤ Des régions de l'Espace Manche qui restent pour l'heure en marge de la démarche des CESR de l'Atlantique en faveur du nautisme durable (Basse Normandie, notamment).</li> </ul>

la promotion des Jeux Nautiques Atlantiques. Coordonné par le Conseil Régional de Bretagne, chef de file, le projet NEA 2 sera mis en œuvre du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2011 par 23 partenaires répartis en 8 pays ou grandes régions : Irlande, South-West, Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Galice, Norte-Centro Portugal, Andalousie » <sup>59</sup> .	
--	--

### 3.2.3 Cartographie

#### 3.2.3.1 Les principaux clusters de l'Arc Manche dans le secteur du Nautisme- Plaisance

---

<sup>59</sup> Cf. <http://www.nea2.eu/fr/600/00/>

## Les principaux clusters de l'Arc Manche dans le secteur Nautisme et Plaisance

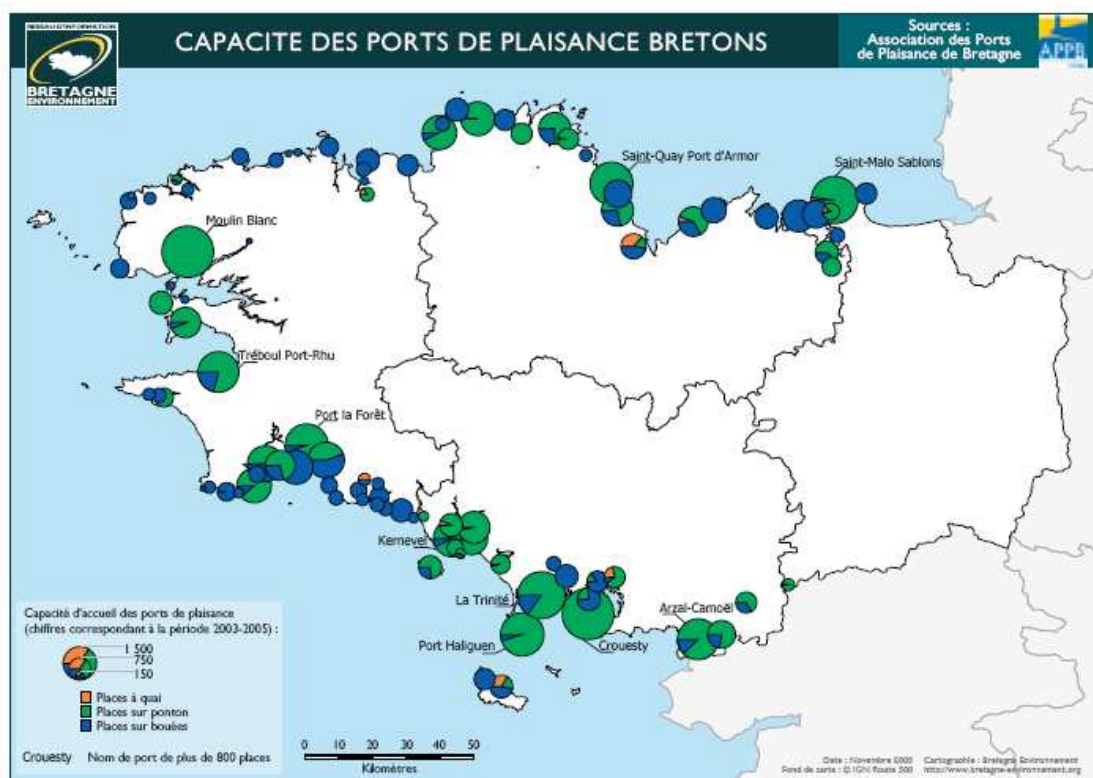


- Limite de l'Arc Manche
- Limite de région
- Préfecture
- Pôles de compétitivité : pôles d'innovation intégrant un dispositif national et regroupant industriels, universitaires et établissements de recherche au service d'une politique industrielle portée par l'innovation technologique et la R&D
- Grappes d'entreprises : dispositif national complémentaire pour le développement de l'innovation sous toutes ses formes et sur des actions plus proches du marché pour les entreprises
- Autres clusters / filières : clusters non labellisés actifs au plan local (voire régional ou national), qu'il s'agisse de réseaux d'acteurs ou d'associations de filières

Source : Partenaires du projet CAMIS

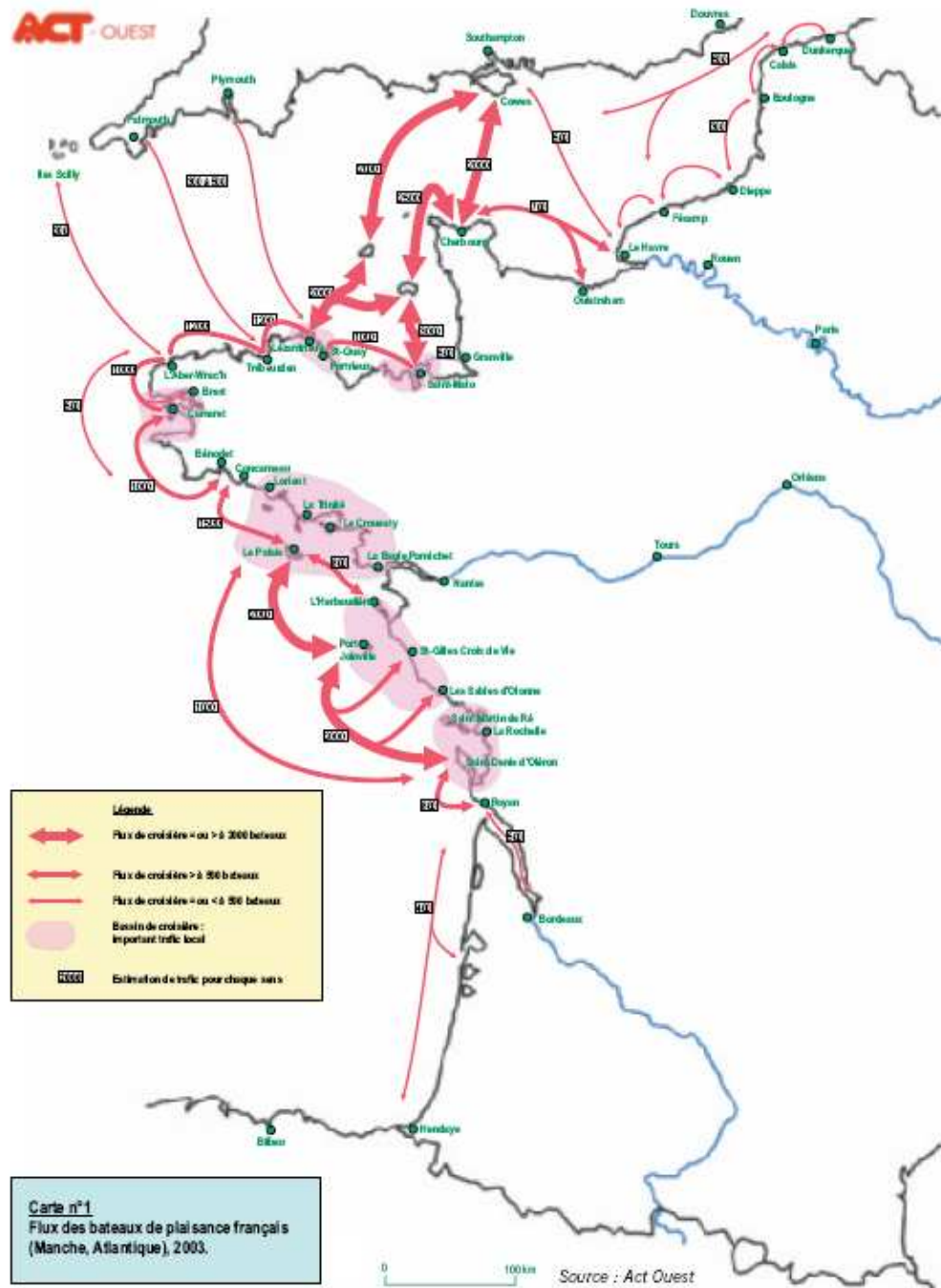
Conception et Réalisation : EDATER 2011

### 3.2.3.2 Capacité des ports de plaisance bretons



Source : « Pour une coopération interrégionale en faveur d'un nautisme durable », CESR de l'Atlantique, mai 2009

### 3.2.3.3 Flux des bateaux de plaisance français



Source : « Pour une coopération interrégionale en faveur d'un nautisme durable », CESR de l'Atlantique, mai 2009



### 3.3 Gestion de l'environnement marin

**Le secteur de la gestion de l'environnement marin** rassemble les activités qui ont trait au suivi et à la surveillance des milieux et des espèces, à la mesure de la qualité des eaux, à l'ingénierie écologique, à l'exploitation des fonds marins...

**A noter** : la gestion de l'environnement marin est une question travaillée en lien avec le développement des énergies marines dans leurs différentes composantes (études d'impact et définition de mesures d'atténuation des impacts sur l'environnement marin).

#### 3.3.1 Chiffres clés

##### France :

- Le pays dispose de la 2<sup>nde</sup> zone marine sous juridiction au monde : 11 millions de km<sup>2</sup> dans 8 des 64 grands écosystèmes marins du globe (Données économiques maritimes françaises, 2009)
- Cette dernière inclue 10% des récifs coralliens, 20% des atolls, 6% des monts sous-marins (Données économiques maritimes françaises, 2009)
- 10 % de l'effort mondial en matière de recherche scientifique marine sont réalisés en France, qui est au 2e rang en matière de recherche océanographique, avec 3083 emplois dans le civil pour 366,9 millions d'euros de dépenses de recherche (CMF, Recherche scientifique marine)

##### Espace Manche :

- Un Parc naturel marin a été constitué en 2007 : le Parc naturel marin d'Iroise : 3500 km<sup>2</sup>, au large de la Bretagne (du sud de l'île de Sein au nord d'Ouessant), une équipe de 20 personnes.
- Deux Parcs naturels marins sont à l'étude :
  - o Le Parc naturel marin Mer d'Opale et estuaires picards (Canche, Authie et Baie de Somme), dans le détroit du Nord Pas de Calais : au total, 100 km<sup>2</sup> d'estuaires, 20 espèces de mammifères marins observées, + de 300 espèces d'oiseaux marins et limicoles, des ressources halieutiques diversifiées, + de 80 espèces (poissons, crustacés, mollusques, végétaux...), dont + de 30 exploitées régulièrement, + de 1 200 espèces d'invertébrés...
  - o Le Parc naturel marin Golfe Normand-Breton : du cap Fréhel au cap de la Hague, entre Bretagne et Basse Normandie
- Trois Agences de l'eau (sur les 6 agences françaises) se situent dans l'Espace Manche : Artois-Picardie ; Seine-Normandie ; Loire-Bretagne
- L'IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer) rassemble 2 centres de recherche dans l'Espace Manche ; 4 Laboratoire Environnement et Ressource (sur 8 en France) :
  - o Centre Manche Mer du Nord : 93 chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs ; 4300 m<sup>2</sup> de laboratoires, halls techniques et bureaux ; 1 station côtière : Port-en-Bessin ; impliqué dans le Pôle de Compétitivité "AQUIMER" ;
  - o Centre Bretagne : 750 salariés Ifremer en Bretagne ; 45 000 m<sup>2</sup> de laboratoires, halls techniques et bureaux ; 4 stations côtières : Dinard, Concarneau, Lorient, La Trinité-sur-Mer ; 1 centre de documentation commun Ifremer-UBO-IRD ; très impliqué dans le Pôle de compétitivité "Mer" Bretagne et l'Europôle Mer.
  - o 4 LER (Laboratoires Environnement et Ressource) : Boulogne-sur Mer, Normandie, Finistère Bretagne Nord et Morbihan Pays de Loire
- Le Pôle de Compétitivité national AQUIMER, évoqué par ailleurs (cf. 2<sup>ème</sup> partie, 2.3.1, p. 53, Les pôles de compétitivités de l'Espace Manche), implanté à Boulogne sur Mer, dans le Nord Pas de

Calais, a pour ambition de « l'ambition de concilier raréfaction des ressources aquatiques et besoins alimentaires croissants en répondant aux impératifs du développement durable »<sup>60</sup>.

- Le réseau, Econav, basé en Bretagne, œuvre pour le développement durable et l'éconavigation (cf. paragraphe sur le nautisme) et donc indirectement pour la préservation de l'environnement marin il travaille par exemple actuellement avec un laboratoire de l'Université de Bretagne Sud sur l'impact des systèmes antifouling sur les milieux marins<sup>61</sup>...Le centre technique, CORRODYS, spécialisé dans les expertises et les études de corrosion, corrosion marine et biocorrosion s'implique également dans des programmes européens de R&D sur la problématique de la qualité des eaux portuaires (ex : projet européen «EFFORTS : Effective Operations in Ports », dont l'objectif est la réalisation d'un état des lieux sur la contamination en AI issu des anodes, dans les différents compartiments du milieu marin (eau, sédiment, biotope) et plus spécifiquement en milieu portuaire)<sup>62</sup>...
- D'autres organisations peuvent également contribuer à la gestion de l'environnement marin dans l'Espace Manche :
  - o le CEDRE, Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux, est une association à but non lucratif localisée à Brest et créée le 25 janvier 1979 dans le cadre des mesures prises suite au naufrage du navire pétrolier « Amoco Cadiz ». Sa mission consiste à « fournir conseil et expertise aux autorités en charge de la réponse à apporter aux pollutions accidentelles (...) sur les eaux marines [et] sur les eaux intérieures de surface »<sup>63</sup>.
  - o le GIP Seine-Aval est la structure de coordination entre chercheurs, gestionnaires et décideurs du territoire impliqués dans le programme de recherche scientifique Seine-Aval, mis en place en 1995 sur l'estuaire de la Seine. La phase actuelle 4 du programme s'articule autour de 3 axes de recherche : 1. Restauration et Reconquête (Caractérisation fonctionnelle des habitats écologiques...) / 2. Risques (Etude de l'exposition et des voies de transfert à l'homme...) / 3. Systèmes d'observation (Développement d'indicateurs de suivi de l'état de l'estuaire...) <sup>64</sup>. Sont menés par ailleurs des travaux d'ingénierie écologique qui impliquent de nombreux acteurs dans l'estuaire de la Seine : travaux d'hydraulique et aménagements visant à recréer des conditions propices au développement des espèces.
  - o Le Grand Réseau de Recherche « Sciences de l'Environnement, analyse et gestion des Risques » (GRR SER) est l'une des structures de collaboration inter-établissements rassemblant les acteurs de la recherche de Haute Normandie autour de thématiques d'excellences. Il porte ainsi des projets phare en lien avec l'estuaire de Seine, son bassin versant et les zones côtières contigües<sup>65</sup>.
  - o le Chantier Manche, engagé par l'IFREMER, se décline en plusieurs projets<sup>66</sup>, dont CHARM (Channel integrated approach for marine resource management), sur la gestion des ressources marines en Manche, en lien avec les stations bretonnes de l'IFREMER, AgroCAmpus, SAS Atalante... « Les projets Interreg IIIA CHARM 1 & 2 ont permis une première approche pluridisciplinaire dans ce secteur maritime, tout en ayant une approche novatrice en modélisation spatiale des écosystèmes. Le projet CHARM 3

---

<sup>60</sup> Cf. <http://www.poleaquimer.com/>

<sup>61</sup> Peinture dite « antisalissure » contenant des biocides destinée à empêcher les organismes aquatiques de se fixer sur la coque des navires ou sur d'autres objets immergés

<sup>62</sup> <http://www.corrodys.com/programme-r-et-d.html>

<sup>63</sup> <http://www.cedre.fr/>

<sup>64</sup> <http://seine-aval.crihan.fr/web/>

<sup>65</sup> <http://www.recherche-technologie-hn.com/fr/fiche.php?id=183>

<sup>66</sup> <http://wwwz.ifremer.fr/defimanche>

s'appuiera sur les résultats obtenus précédemment pour développer une démarche écosystémique pluridisciplinaire ambitieuse et aura pour vocation d'élargir le champ des investigations à l'échelle du bassin de la Manche. Les objectifs du projet porteront principalement sur trois axes (Collecte, standardisation & cartographie de l'information ; Intégration de l'information par la modélisation ; Outils & dissémination de l'information), regroupant 17 actions »<sup>67</sup>.

- le Groupement d'Intérêt Scientifique « S.I.E.G.MA. » Suivi des Impacts de l'Extraction de Granulats Marins<sup>68</sup> est, quant à lui, un projet porté notamment par les Universités normandes, sur la morpho-dynamique continentale et côtière. Ses partenaires regroupent des membres de droit (les collectivités territoriales) ; un collège scientifique (CNRS, Universités haut-normandes, IFREMER, CSLN & Estran) ; et un collège d'usagers (les Comités Régionaux des Pêches de Haute & Basse-Normandie, les GIE Graves de Mer / Gris Nez / GMN & l'UNICEM).

### 3.3.2 AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un acteur national majeur : l'IFREMER, fortement implanté dans l'Espace Manche.</li> <li>➤ Un Pôle de compétitivité national, AQUIMER, implanté dans l'Espace Manche, qui intègre la gestion durable des produits de la mer comme une de ses thématiques phares.</li> <li>➤ Des réseaux comme ECONAV « initié par l'association De Navigatio, en collaboration avec la Fondation Nicolas Hulot et l'Agence des aires marines protégées, [qui] rassemble déjà plusieurs ONG, centres de recherche et institutions, dont l'objectif est de mettre en commun projets, moyens, ressources afin de parvenir à plus d'écologie dans les différents secteurs de la navigation »</li> <li>➤ Des centres techniques comme le laboratoire CORRODYS, implanté en Basse Normandie, impliqué dans des programmes de recherche sur l'impact de dispositif anticorrosion sur la qualité des eaux...</li> <li>➤ Des réalisations engagées : ex de l'immersion de récifs artificiels au large d'Etretat, 1<sup>ère</sup> expérimentation de ce type en Manche, pour « développer une meilleure gestion des ressources halieutiques de la bande côtière et de répondre à la préoccupation des professionnels de la mer face à l'appauvrissement des fonds marins » (CP de la Cci Fécamp-Bolbec, mai 2008). Le parc naturel marin d'Iroise, à la pointe du Finistère : 1<sup>er</sup> parc, créé en 2007, en France</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une couverture extrêmement vaste du domaine (suivi et surveillance des milieux et des espèces, mesure de la qualité des eaux, ingénierie écologique, exploitation des fonds marins...)</li> </ul>

<sup>67</sup> <http://www.unicaen.fr/saic/spip.php?article181>

<sup>68</sup> [http://www.geos.unicaen.fr/projets/gis\\_siegma/index.php](http://www.geos.unicaen.fr/projets/gis_siegma/index.php)

<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une stratégie nationale des Aires Marines Protégées (AMP) et une Agence des Aires Marines Protégées (AAMP)</li> <li>➤ Des PNR qui intègrent des portions de littoral. Ex : Caps et Marais d'Opale ou d'Armorique...</li> </ul>	
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des politiques publiques européennes dont : la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) Européenne qui fixe des objectifs en matière d'atteinte du bon état des eaux de transition (estuaires) et côtières pour 2015 et qui inclue la «surveillance chimique » (substances dangereuses) et la «surveillance écologique » / le Règlement (CE) n°854/2004 sur le suivi sanitaire des coquillages / la Directive cadre stratégie pour le milieu marin 2008/56/CE (SMM), qui met en place un cadre visant à réaliser ou maintenir un bon état écologique du milieu marin</li> <li>➤ De nombreuses autres structures et projets qui pourraient contribuer à la gestion de l'environnement marin (le CEDRE, le GIP Seine Aval, etc.)</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'émergence de conflits d'intérêt entre des intérêts industriels (impératifs de transports, d'exploitation d'énergies...), socio-environnementaux (préservation du patrimoine aquatique...), politiques, etc.</li> </ul>

### 3.3.3 Cartographie

#### 3.3.3.1 Les principaux clusters de l'Arc Manche dans le secteur de la gestion de l'environnement marin

## Les principaux clusters de l'Arc Manche dans le secteur Gestion de l'environnement marin



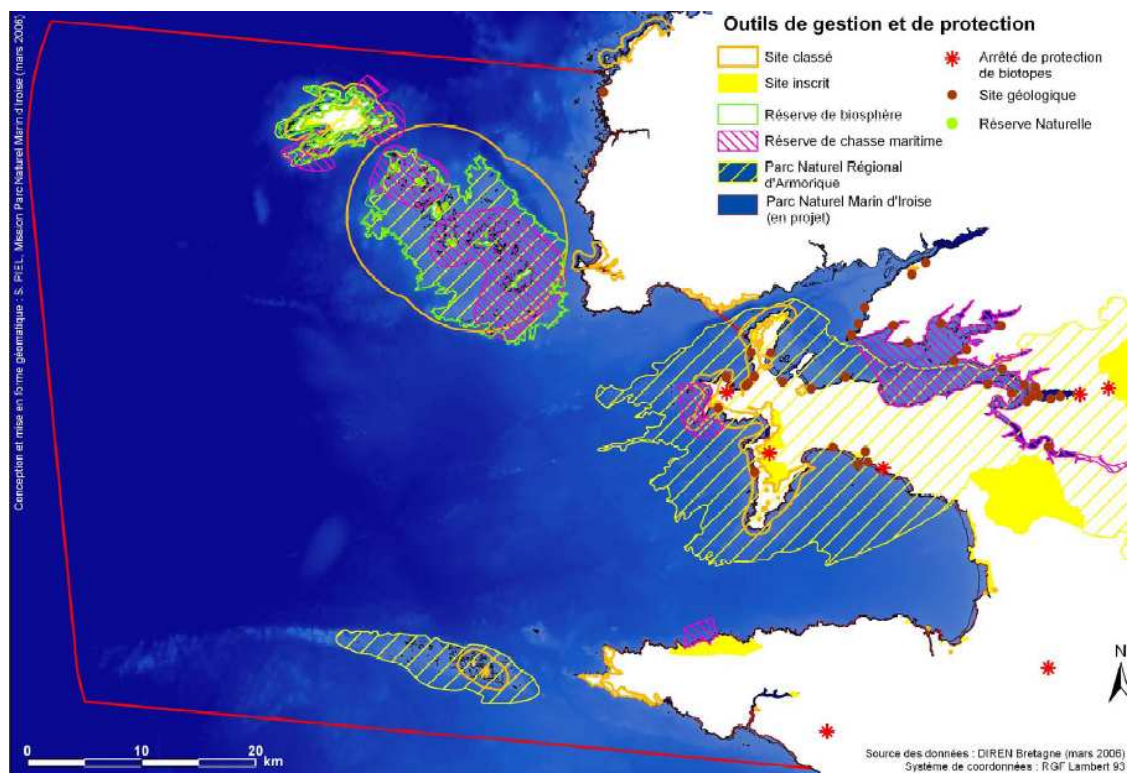
-  Limite de l'Arc Manche
-  Limite de région
-  Préfecture
-  Pôles de compétitivité : pôles d'innovation intégrant un dispositif national et regroupant industriels, universitaires et établissements de recherche au service d'une politique industrielle portée par l'innovation technologique et la R&D
-  Grappes d'entreprises : dispositif national complémentaire pour le développement de l'innovation sous toutes ses formes et sur des actions plus proches du marché pour les entreprises
-  Autres clusters / filières : clusters non labellisés actifs au plan local (voire régional ou national), qu'il s'agisse de réseaux d'acteurs ou d'associations de filières

Source : Partenaires du projet CAMIS

Conception et Réalisation : EDATER 2011

### 3.3.3.2 Le PNR d'Iroise

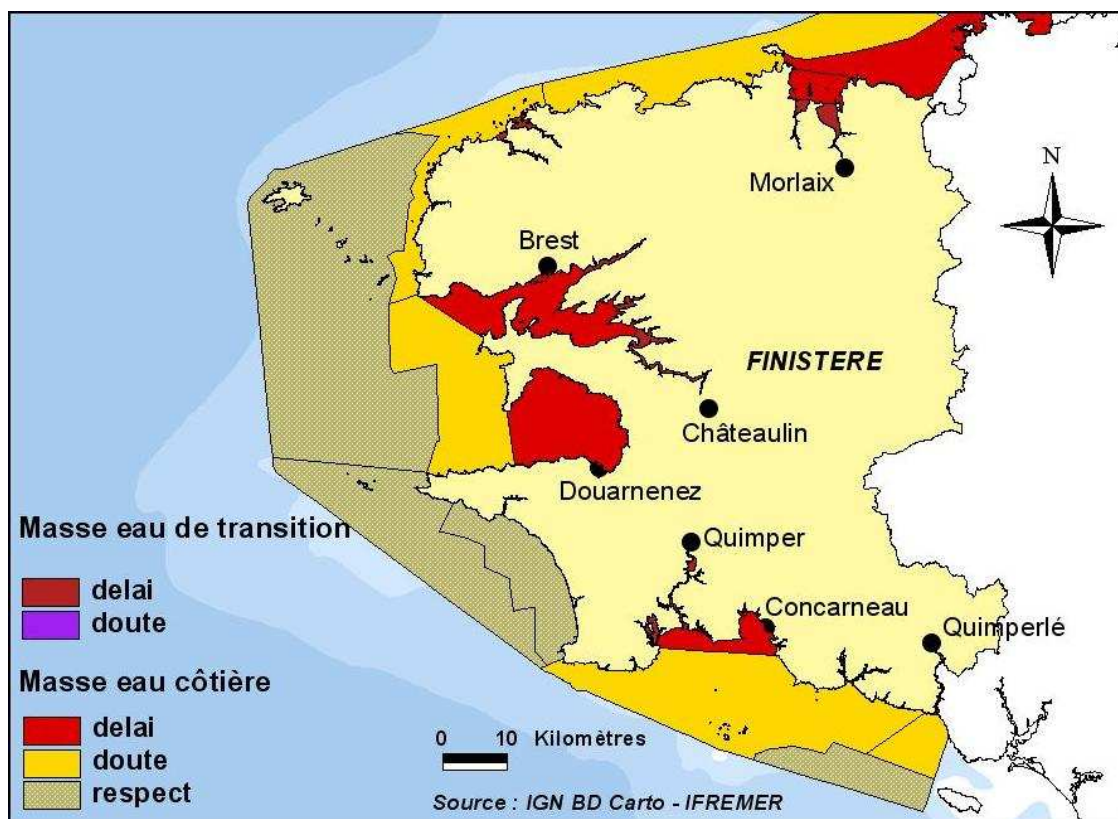
#### Le Parc Naturel Marin d'Iroise



Source : <http://www.parc-marin-iroise.gouv.fr/>

### 3.3.3.3 La qualité des eaux en 2015 selon les objectifs DCE

Evaluation de la qualité des eaux en 2015 en Bretagne selon les objectifs de la DCE



Source : <http://www.ifremer.fr/delcc/cycleau/reglementation/dce.htm>

## 3.4 Opérations portuaires durables

**Le secteur des opérations portuaires durables** rassemble les activités qui ont trait à la réduction de la pollution atmosphérique et de la consommation d'énergie dans les ports, à la réduction du bruit, à la gestion des déchets, à la manutention et au suivi des marchandises, à la logistique durable, ...

### 3.4.1 Chiffres clés

#### Emplois- Chiffre d'affaires / France :

- Le domaine portuaire représente près de 40 000 emplois, soit :
- un volume d'affaires de 4,5 milliards d'euros,
- et un trafic de marchandises équivalent à 345,7 M de tonnes (CMF, 2010-11)

#### Ports / Espace Manche :

- 3 des 6 Grands Ports Maritimes de métropoles de la façade atlantique sont dans l'Espace Manche (GPM le Havre, Rouen, Dunkerque) (CMF, 2010-11)
- De façon globale, les ports régionaux et locaux (de compétence régionale et départementale) sont regroupés au sein de l'APLM : l'Association des Ports Locaux de la Manche, créée en 2007 et issue de la mise en œuvre du projet européen Espace Manche Développement Initiative (EMDI: 2004-2007). Cette structure regroupe 14 ports secondaires français de Commerce le long de la Manche de Douarnenez à Calais et elle est le chef de file du projet européen SETARMS, qui vise à trouver des solutions économiques et environnementales à la gestion à long terme des sédiments de dragage portuaire<sup>69</sup>.

#### Focus:

##### Grand Port Maritime le Havre :

- Il s'agit du 2e port français et le 5e nord européen avec près de 74 M de tonnes traitées en 2009
- C'est également le 1<sup>er</sup> port français pour le commerce extérieur et pour le trafic de conteneurs (2,24 millions d'EVP en 2009)
- 16 400 emplois directs sont ainsi liés à l'activité portuaire (CMF, 2010-11)

##### Grand Port Maritime Rouen :

- Le trafic annuel du Port de Rouen représente entre 21 et 23 M de tonnes de marchandises, transportées par environ 3 300 navires ;
- 20 600 emplois directs et indirects et environ 10 000 emplois induits sont liés à son activité, soit 30 000 personnes au total environ,
- en moyenne 250 à 300 M d'€uros sont investis chaque année par le secteur privé depuis 10 ans,
- une valeur ajoutée d'environ 1,6 milliard d'€uros par an est produite par un tissu d'entreprises industrialo-portuaires efficaces (source : Banque de France) (GPMR).

**A noter :** Les 2 GPM de haute Normandie sont membres du pôle de compétitivité national : Nov@log.

##### Grand Port Maritime de Dunkerque :

- Il s'agit du 3ème port de France par le trafic global
- Son trafic 2010équivaut à 42,7 MT (Dossier de Presse 2011, site GPMD)

---

<sup>69</sup> [www.ports-locaux-manche.org/](http://www.ports-locaux-manche.org/)



- C'est le 1<sup>er</sup> port français d'importation de minerais et de charbon, le 1<sup>er</sup> port français d'importation des fruits en conteneurs, le 2<sup>nd</sup> port français pour les échanges avec la Grande-Bretagne, et le 1<sup>er</sup> port ferroviaire français (part modale ferroviaire supérieure à 50%)
- Près de 39 000 emplois sont liés au port sur le territoire dunkerquois, soit : 4 449 emplois directs, 22 580 emplois indirects et 12 163 emplois induits (Rapport d'activité du Port Dunkerquois, 2010, disponible en ligne)

#### Port de Calais :

- Calais est le 1<sup>er</sup> port d'Europe continentale pour le trafic roulier, le 4<sup>e</sup> port français de marchandises et le 1<sup>er</sup> port français pour le trafic des voyageurs.
- Le trafic de marchandises y représente 40,8 millions de tonnes.
- En 2009, un total de 1 767 320 poids lourds y ont été traités (soit une moyenne supérieure à 5 000 camions par jour) (CMF, 2010-11)

### 3.4.2 AFOM

<p><b>Atouts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une position géographique stratégique de l'Espace Manche, pour accueillir la production et la distribution de marchandises destinées à l'Europe: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur la façade Manche-Mer du Nord, Le Havre, Calais, Dunkerque = 1ers grands ports européens rencontrés à l'import.</li> <li>- Sur la façade Atlantique, port de Brest</li> </ul> </li> <li>➤ Des grands ports français globalement bien raccordés aux grandes voies routières, autoroutières, ferroviaires et navigables (CMF 2010-11)</li> <li>➤ L'Association des Ports Locaux de la Manche (ancrée à St Brieuc) représente 14 ports secondaires français de Commerce de Douarnenez à Calais / C'est une composante de la Fédération des Ports locaux de la Manche (36 ports secondaires en France et en Angleterre) (site de l'APLM). Parmi les ports qu'elle rassemble, certains sont Iso 14001 (Caen), démarche ECOPORTS pour Calais et convention entre le port de Fécamp et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le cadre de son engagement dans une démarche port - propre.</li> <li>➤ Un suivi de l'Analyse de la qualité des eaux portuaires par le réseau REPOM (eaux et sédiments) – Une analyse des données par le CETMEF.</li> <li>➤ Une coopération interportuaire opérationnelle pour la basse Seine (Le Havre, Rouen, Paris) (CMF, 2010-11)</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une conjoncture de crise économique internationale qui touche la production industrielle et le trafic portuaire (ex : GPM de Dunkerque : un trafic global en recul de 5,1% entre 2009 et 2010, particulièrement pour le trafic des produits pétroliers...) (DP, GPMD, 2011) / trafic conteneur Le Havre : - 7% en 2008, -9% en 2009 / Effondrement des trafics Renault (GPMH)</li> <li>➤ Une surcapacité d'accueil dans les ports du Range Nord (littoral du Havre à Hambourg) (GMPH)</li> <li>➤ Une concurrence de ports majeurs Nord Continent et Mer Noire (engrais, céréales) (GPMR)</li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un contexte réglementaire et politique porteur (ex :</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ En dehors de SETARMS et SuPorts, peu</li> </ul>

<p>GPMH : soutien aux investissements par le plan de relance et partenariats solides au travers du CPER / nouvelles initiatives autour du transport massifié / Réforme Portuaire et compétitivité de la manutention) (GPMH)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un pôle de compétitivité national, implanté à Rouen, dans le domaine de la logistique : Nov@log.</li> <li>➤ Des volontés affirmées de prendre en compte la dimension environnementale dans les stratégies des ports et GPM : Un Schéma Directeur de Patrimoine Naturel (SDPN), défini par le GPM de Dunkerque (site du GPMD) / la participation de la Communauté Urbaine de Cherbourg au projet transnational Espace Atlantique "Portonovo", sur la qualité de l'eau dans les ports (CR BN)...</li> <li>➤ Implication de l'APLM dans des projets européens (SETARMS pour la gestion durable des sédiments de dragage portuaire / CAMIS...)</li> <li>➤ Réalisation du projet canal Seine Nord Europe, comme future porte d'entrée ouest de l'Europe</li> <li>➤ Intérêt de la Commission européenne pour les problématiques liées à la pollution atmosphérique liée au trafic maritime et en particulier dans les ports (ex : Recommandation 2006/339/CE de la Commission, du 8 mai 2006, concernant la promotion de l'utilisation du réseau électrique terrestre par les navires à quai dans les ports de la Communauté [Journal officiel L 125 du 12.05.2006]<sup>70</sup> .</li> <li>➤ Existence d'une fondation ECOPORTS, pour une gestion environnementale des ports. Il s'agit d'une association, créée en 1999 par des ports européens au bénéfice des ports et des communautés portuaires<sup>71</sup></li> <li>➤ Projet Interreg SuPorts : SUsustainable management for european local Ports / Développement durable des ports européens (projet INTERREG IVC), piloté par la Département de Seine-Maritime, qui réunit dix ports européens souhaitant inscrire leurs politiques portuaires dans une stratégie de développement durable, respectueuse de l'environnement, soutenant l'économie locale et à l'écoute des populations locales.</li> <li>➤ Des recherches appliquées en logistique durable, notamment portées par l'Université du Havre<sup>72</sup></li> </ul>	<p>de projets qui incluent la gestion durable des opérations portuaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un contexte de réduction importante des aides reçues, notamment de l'Etat (fonctionnement quotidien, investissements...) et du FEDER, par suite des orientations prises par l'Union européenne (GPMR)</li> </ul>
--	---

<sup>70</sup> [http://europa.eu/legislation\\_summaries/environment/tackling\\_climate\\_change/l28131\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/environment/tackling_climate_change/l28131_fr.htm)

<sup>71</sup> <http://www.calais-port.com/environnement/developpement-durable/reduction-des-ges/>

<sup>72</sup> [http://www.univ-lehavre.fr/ulh\\_services/L-ouverture-sur-l-economie.html](http://www.univ-lehavre.fr/ulh_services/L-ouverture-sur-l-economie.html)

### 3.4.3 Cartographie

#### 3.4.3.1 Les principaux clusters de l'Arc Manche dans le secteur des Opérations portuaires

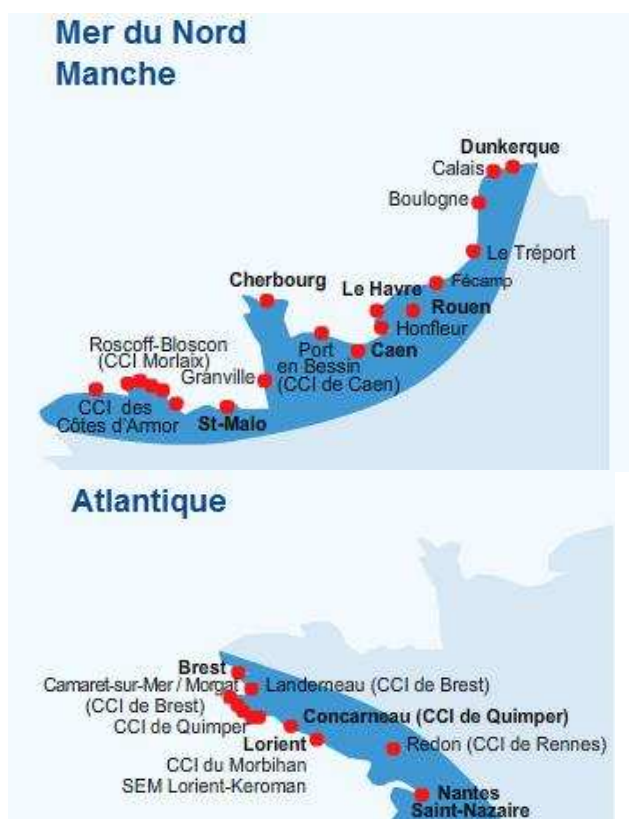
## Les principaux clusters de l'Arc Manche dans le secteur Opérations portuaires durables



Source : Partenaires du projet CAMIS

Conception et Réalisation : EDATER 2011

### 3.4.3.2 Les ports de l'Arc manche, façades Manche et Atlantique



Source : <http://www.port.fr/accueil.html>

## 4 Les potentialités de développement de clusters maritimes de la Manche

---

### Nota :

L'identification des potentialités de développement de clusters maritimes dans l'Espace Manche, telles qu'elles sont présentées dans cette partie, résulte à la fois :

- du travail de synthèse et d'analyse des études stratégiques ou plus générales à notre disposition ;
- des éléments collectés par le biais, d'une part, de l'enquête auprès d'acteurs économiques et, d'autre part, des entretiens plus ciblés avec quelques institutions et réseaux majeurs des 5 régions.

### 4.1 Principaux freins au développement de clusters dans l'Espace Manche

Avant de définir quels peuvent être les leviers de développement de clusters maritimes, il est utile de revenir sur les différents obstacles qui peuvent freiner leur épanouissement. Dans l'Espace Manche, ces freins sont nombreux, pour certains communs à au moins deux, sinon l'ensemble des secteurs maritimes, pour d'autres plus spécifiques à certains domaines.

#### 4.1.1 Approche globale

##### ■ Sur le plan économique :

- **La concurrence**, qui s'exerce entre les entreprises à l'échelle locale, nationale mais aussi internationale, exacerbe les tensions intra-sectorielles au détriment parfois des logiques de rapprochement. Ainsi, bien que d'autres facteurs jouent (comme la spécificité des contraintes réglementaires propres à chaque pays), dans le domaine des Energies marines renouvelables, la concurrence avec les filières anglaises et écossaises, bien structurées et positionnées sur le devant de la scène européenne, semble encore limiter les volontés de rapprochement transmanche (même si l'on a noté l'émergence du projet MERIFIC). Au plan national, dans le secteur du nautisme, les rapprochements avec l'industrie nautique des régions de l'Atlantique restent timides, alors même que ces dernières se positionnent au 1er rang, bien devant les régions de l'Espace Manche.
- **La crise internationale** actuelle accentue encore la concurrence et renforce les contraintes économiques : tandis que des filières comme la plaisance ou les activités portuaires sont touchées de plein fouet par la crise économique depuis 2008, les priorités ne sont clairement pas celles des rapprochements interentreprises, mais bien de la survie des établissements les plus fragiles et de la sauvegarde des emplois dans les autres.
- **La couverture extrêmement vaste du domaine maritime** (du portuaires, à l'énergétique, en passant par le nautisme, et les ressources marines) peut entraver, du moins, ralentir, le développement de réseaux par l'émergence de conflits d'intérêt très durs entre des intérêts industriels (impératifs de transports, d'exploitation d'énergies...), socio-environnementaux (préservation du patrimoine aquatique...), politiques, etc.

##### ■ sur le plan institutionnel et administratif :

- **La conjoncture actuelle** peut être perçue comme un facteur limitant au développement des clusters. Des acteurs ont ainsi pu exprimer leur inquiétude face à l'évolution des soutiens financiers européens (FEDER), à la diminution des crédits de l'Etat vers les collectivités (qui soutiennent les logiques de réseau), ou encore au souhait des pouvoirs publics d'une montée en puissance des autofinancements...
- **L'existence de contraintes réglementaires particulières** peut directement limiter la constitution de réseaux. Le développement de l'éolien off-shore souffre ainsi de ces aspects réglementaires, qui ont empêché tout projet jusqu'alors en France : « Aujourd'hui,

les freins (...) relèvent principalement de la sphère administrative(...). Pour exploiter un parc offshore, quatre autorisations administratives sont nécessaires : autorisation d'exploiter, autorisation pour occuper le domaine public maritime, permis de construire et une autorisation faisant suite à la loi sur l'eau. [Or], le développement d'une activité passe par une simplicité des procédures administratives, de la visibilité à long terme et de la stabilité, tant sur le plan réglementaire que tarifaire... »<sup>73</sup>.

- **La lourdeur administrative du fonctionnement des filières** a pu également apparaître comme un frein à la création et au développement de clusters ainsi que la faiblesse des moyens humains dédiés à l'animation des réseaux.

**Au niveau transmanche** : la spécificité des modes de fonctionnement des clusters selon les Etats et les cadres réglementaires spécifiques (par exemple : contraintes différentes relatives au rachat de l'énergie dans le domaine des Energies renouvelables) limitent les constitutions de réseaux.

■ sur le plan de l'innovation :

- Malgré les efforts réalisés via les Stratégies régionales de l'innovation, présentés par les acteurs institutionnels et soulignés par les acteurs économiques locaux, **le grand nombre de structures d'accompagnement** qui subsistent (collectivités, chambres consulaires...), brouille quelque peu les pistes. Dans le même temps, la lisibilité des dispositifs de soutien à l'innovation ne semble pas toujours évidente. Dans la mesure où les SRI constituent un dispositif clé au soutien des clusters, cela reste un frein à la mise en réseau.
- A cela s'ajoute un « **turn over** » des personnels dans les structures de soutien à l'innovation, durement ressenti par les filières et jugé négatif pour le suivi des initiatives locales.
- **Le développement croissant d'une politique de protection de l'innovation** dans les entreprises et de sécurisation des données pourrait enfin jouer en la défaveur des dynamiques de réseaux d'acteurs, par la culture du secret...

**Au niveau transmanche** : Les stratégies de mobilisation des acteurs locaux sont un élément déterminant à prendre en compte, du moins à interroger : Dans quelle mesure la dimension territoriale peut-elle favoriser le développement ou le renforcement de réseaux d'acteurs ? Les acteurs présents dans l'espace transmanche vont-ils se positionner d'abord par rapport à cet espace, dans une logique de territoire de projet (comme, à l'échelle locale, dans le cas du Cluster 56 : nautisme en Morbihan ou à l'échelle interrégionale comme dans le cas du projet NEA -Nautisme Espace Atlantique- (pour un développement durable et coordonné de l'ensemble de la filière nautique), ou bien par rapport à des contenus des thématiques de recherche et d'innovation (sur les bio-composites, etc.) ?

Il est vrai qu'avec des caractéristiques communes (espaces côtiers de la Manche), ces régions peuvent développer des problématiques et former des compétences spécifiques communes dans le domaine maritime (bio-énergies, océanographie, nautisme...).

Mais le territorial n'est pas forcément la meilleure entrée pour mobiliser des acteurs : dans le domaine énergétique, au-delà des logiques concurrentielles, les entreprises pourront avoir un intérêt à se tourner vers l'espace britannique puisque qu'il a des ressources et des compétences visibles en la matière. En revanche : dans d'autres champs, comme celui de la logistique notamment, avec une organisation en chaînons, c'est moins l'extension des relations géographiques qui priment que l'amélioration des modes de fonctionnement entre maillons de la chaîne...

<sup>73</sup> Les aspects réglementaires droit maritime / droit terrestre et le tarif d'achat, clé du développement du secteur d'activité. Maître Anne LAPIERRE. Communication au colloque « les rencontres internationales du Havre. L'éolien en mer ». 3-4 nov. 2009.

## 4.1.2 Spécificités

### ■ Dans le secteur des EMR :

- Bien que des efforts soient faits en la matière (création de France Energies Marines, plateforme technologique nationale des énergies marines renouvelables, développement de projets, etc.), l'**absence d'un marché français porteur** dans ce domaine, corrélé à ce qui est parfois jugé comme un manque d'**ambition nationale forte en la matière** (pour mémoire : en France, on espère atteindre 6 GW d'éolien off shore en 2020 contre 30 GW en 2020 pour le Royaume Uni) rend plus complexe la mise en réseau des nombreux acteurs impliqués dans la filière.
- **Le déséquilibre entre les filières anglaises/ écossaises** (déjà très structurées et fortement soutenue par les pouvoirs publics) **et la filière française** notamment (avec une capacité de production de 1341MW, fin 2010, le Royaume-Uni reste le leader européen de l'éolien en mer)<sup>74</sup> limite pour l'heure le développement de partenariats transmanche.
- **Les contraintes réglementaires fortes** qui s'exercent sur l'exploitation des énergies marines peuvent freiner les initiatives (autorisation d'occupation du domaine public maritime, autorisation d'exploitation, conformités aux règles d'urbanisme, à la loi sur l'eau et aux différents dispositifs environnementaux, études d'impact, enquêtes publiques ...).
- **La dispersion des organismes et unités de recherche**, encore aujourd'hui, limite la constitution de clusters en freinant leur mobilisation autour d'un projet commun. Les potentialités de mobilisation de la recherche sont réelles dans les 5 régions de l'Espace Manche, on l'a vu (2<sup>ème</sup> partie, paragraphe 2.3.4.), et plusieurs laboratoires s'engagent déjà. Mais l'implication pourrait être bien plus importante encore dans ce domaine, avec une meilleure coordination des compétences existantes.
- La question de l'**acceptabilité sociale et environnementale** peut enfin gêner la constitution de réseaux. L'installation des technologies peut poser un certain nombre de conflits d'usage (routes maritimes, zones de pêche, tourisme...).

### ■ Dans le secteur des activités portuaires et de la logistique :

- **La crise économique internationale** qui touche durement le trafic de conteneurs, les industries pétrolières et la logistique, donc le domaine portuaire dans son ensemble, limite incontestablement les velléités de rapprochements d'acteurs, alors même qu'ils tentent de surmonter individuellement leurs difficultés.
- **Le nombre de projets pour la réduction de l'impact environnemental des activités portuaires est limité** : les seuls qui incluent les acteurs portuaires sont SETARMS et SuPorts. En revanche, il existe d'autres projets intéressant les ports, liés au cabotage, à l'intermodalité. Pour exemple, on peut ainsi citer le développement d'une démarche R&D impliquant l'ensemble des acteurs de la place portuaire du Havre (projet RORO max) et notamment des études en cours pour le développement d'une plateforme multimodale avec le Grand Port Maritime du Havre.
- **La sous-exploitation des compétences et savoir-faire locaux, voire le déficit de filière de formation** est vécu comme un facteur limitant au développement de clusters. A titre d'exemple, il n'existe pas de filière logistique académique dans l'Espace Manche comme il en existe en Hollande, Allemagne, ou même en Corée... (qui accueillent des instituts de recherche logistique).

---

<sup>74</sup> Source : article du Figaro en ligne, du 25 01 2011, « Sarkozy lance l'éolien marin en France »



■ Dans le secteur du nautisme :

- **Les difficultés structurelles** auxquelles peut être confrontée la filière : infrastructures parfois insuffisantes (saturation des ports en BN...) et manque d'offre globale dans les ports de plaisance (multitude de prestataires / pour une offre de services très éclatée), focalisent pour l'heure une grande partie de l'attention des acteurs du nautisme et leur résolution prime sur la structuration en pôles et réseaux.
- **La concurrence des autres ports** : de Méditerranée et d'Europe du Nord, d'une part, de l'Atlantique, d'autre part, impact également la constitution de clusters dans l'Espace Manche.
- **La jeunesse** de la filière limite pour l'heure les volontés de rapprochement, la priorité étant celle de l'ancrage et de l'optimisation du mode de fonctionnement. De même, **l'atomisation des structures** en petites et très petites structures, telle que le connaît le nautisme breton (TPE avec un effectif moyen de 6 personnes...) et **l'hétérogénéité de la filière** ne facilitent (entre très petites entreprises et très grands groupes) pas les rapprochements dans un contexte de crise.
- **Le relatif ciblage de l'accompagnement public sur certaines filières** (comme la pêche, l'énergie, les ressources marines agroalimentaires), peut limiter les ambitions de secteurs moins mis en avant comme le nautisme et décourager, au moins momentanément la constitution de réseaux.
- **La coopération interrégionale** est encore limitée, par exemple entre des acteurs comme les CES de Arc Atlantique (qui réfléchissent collectivement sur la notion de « nautisme durable ») et le CESER de la Basse Normandie. Pour autant, des possibilités existent, notamment dans la mesure où on note des problématiques communes à ces espaces, potentiellement supports à des rapprochements d'acteurs: projet NEA, réunions des CESER de l'Arc Manche, opportunité du programme INTERREG Manche, etc. .

■ Dans le secteur de la gestion de l'environnement marin:

- **La couverture extrêmement vaste du domaine** (suivi et surveillance des milieux et des espèces, mesure de la qualité des eaux, ingénierie écologique, exploitation des fonds marins...)
- **L'émergence de conflits d'intérêt entre des intérêts industriels** (impératifs de transports, d'exploitation d'énergies...), **socio-environnementaux** (préservation du patrimoine aquatique...), **politiques, etc.**

## 4.2 Principaux leviers de développement

### 4.2.1 Approche globale

Pour lever ces obstacles et soutenir le développement de clusters dans le champ maritime, plusieurs leviers d'actions coexistent, communs aux différents secteurs:

- Le renforcement d'une stratégie de coopération, voire de « coopération<sup>75</sup> », pour développer des synergies verticales (intra-sectorielles) et horizontales : avec les autres secteurs et acteurs, y compris avec les collectivités et organismes d'état.

Cela sous-tend de **connaître les politiques d'accompagnement** des collectivités territoriales (régionales et départementales), **les mobiliser ou militer pour leur émergence coordonnée (notamment en interrégional) si elles ne sont pas encore constituées clairement au regard de**

---

<sup>75</sup> « Coopération de proximité entre concurrents » pour notamment « réaliser des économies d'échelle, atteindre une taille critique, opérer un positionnement stratégique sur un marché émergent ou mutualiser des briques technologiques dans le cadre d'un projet commun de R&D ».

**certaines filières** (financements et définition de choix politiques comme celui du développement durable). Les politiques existantes comme la dynamique impulsée par le réseau des CESER de l'Arc Atlantique (Poitou Charente, Bretagne, Pays de la Loire + Aquitaine) sur le nautisme durable, le Plan Nautisme initié en Bretagne (CESR Arc Atlantique, mai 2009) ou le soutien du Morbihan au cluster 56 toujours sur le nautisme doivent ainsi être valorisées et partagées.

Mais ces stratégies peuvent naître aussi en dehors d'une logique de filière... Seules, ces synergies **vont permettre de jouer sur de grands effets de leviers** (créer un fond commun de financements sur l'innovation, avoir accès à davantage de fonds européens ou nationaux –Grand emprunt : investissements d'avenir...-)

- La veille sur les réseaux existants, le transfert d'expérience et l'échange de bonnes pratiques en matière d'innovation et de rapprochements, en poursuivant notamment **l'effort de constitution de bases de données économiques** pour faciliter la veille sur les projets et opportunités en matière de clusters : alimentation des tableaux de bords des réseaux nationaux (comme le CMF, la FIN, la plateforme France-Energies Marines, etc.); et des réseaux locaux (comme la F2N qui constitue sa base documentaire, le cluster 56, Econav...).
- L'ouverture à l'international : communication, lobbying, recherche des marchés émergents, partenariats avec clusters étrangers, etc. sur le modèle de ce qui se pratique dans les pôles de compétitivité (comme le Pôle Mer Bretagne, impliqué dans des projets de coopération européens tels que le projet émergent MERIFIC sur l'utilisation de l'énergie marine...) ou dans d'autres types de réseaux (comme l'APLM impliquée dans des projets européens tels que SETARMS pour la gestion durable des sédiments marins...).

De tels projets permettent de renforcer des dynamiques de rapprochements d'acteurs qui travaillent sur des thématiques communes et éventuellement aussi de consolider les relations institutionnelles, par exemple entre la Bretagne et le Sud Ouest de l'Angleterre ( Plymouth...)

- La mise en valeur des compétences et savoirs faire locaux, tels que ceux développés par l'IFREMER, déjà impliqué dans de nombreux projets de coopérations transfrontaliers (comme PROTTEC sur les problématiques d'innovation et de transfert de technologie ; AQUAMANICHE sur la gestion des eaux des bassins versants pour la Santé et l'Environnement ...). Cela passe aussi par le renforcement et l'amélioration de la structuration des dispositifs de R&D et en s'appuyant sur les dispositifs de soutien aux clusters mis en place par les SRI (telles que la SRI Bretagne qui vise notamment à «Encourager les démarches fédératives transversales (dont l'émergence de clusters trans-sectoriels) » ...).
- La mise en adéquation des objectifs des clusters avec le contexte socio-économique, technologique et politique :
  - **Mettre à profit des cadres réglementaires et politiques porteurs**, que ce soit au plan régional, national ou européen. Le Projet CAMIS (dans le cadre du programme Interreg IV A) constitue par exemple une opportunité pour contribuer au développement des énergies marines renouvelables.
  - **Surfer sur l'engouement actuel pour les logiques de clusters**, notamment dans les secteurs maritimes, en lien aussi avec des domaines comme les TIC et l'environnement.
  - **Utiliser à bon escient l'appui croissant des TIC au service des filières**. A titre d'exemple, des initiatives comme les opérations de mise en réseau des ports de plaisance (Ex : Pass-ports escales dans le Morbihan) pourraient bénéficier de l'appui de services dématérialisés pour étendre les prestations proposées et la mise en réseau des différents acteurs. Il est à noter que des actions émergent par ailleurs, notamment dans le domaine de la marétique avec Seagital et le cluster Am@rrer. SEAGITAL<sup>76</sup> est un évènement européen («les Rencontres internationales de la Marétique») créée autour de la mer et du numérique. La 1<sup>ère</sup> édition a eu lieu tout récemment en juin 2011. Am@rrer est l'association qui a pour objectif, la création d'un « Cluster Marétique » d'envergure nationale et à terme internationale autour de cinq axes : 1. l'information et la veille en vue

<sup>76</sup> <http://www.seagital.com/>

de sensibiliser les acteurs du monde de la mer aux enjeux des technologies et des usages du numérique ; 2. la tenue du congrès international « SEAGITAL » destiné à rendre visible le cluster et les savoir-faire de ses membres et à stimuler les échanges et développement de projets ; 3. les projets collaboratifs de recherche et de transfert de technologies ; 4. le développement d'une nouvelle offre de services et technologies autour d'un « Pôle d'édition de solutions Marétique » ; 5. l'expérimentation dans le cadre du « Living Labs » de projets pour valider les aspects technologiques, d'usages, de services, de plateformes, d'applications, etc<sup>77</sup>.

#### 4.2.2 Leviers plus spécifiques par secteur d'activités

##### ■ Dans le domaine des EMR :

- **Optimiser la coordination des compétences** présentes dans l'Espace Manche et **valoriser les structures et initiatives existantes** : France Energies Marines ; DCNS dans le domaine du naval de défense (créateur d'un incubateur dans le domaine des EMR, à Brest, en Bretagne) ; Nov@log (positionné sur les questions de supply chain autour des parcs éoliens) ; CMF (qui intègre 1 groupe de travail sur les énergies marines)...
- **Soutenir et mettre en valeur les projets de coopération européens**, tel que le projet émergent MERIFIC sur l'utilisation de l'énergie marine, qui implique déjà le Pôle Mer Bretagne...
- **Renforcer les filières de formation par la création de modules transfrontaliers et encourager les mobilités transmanche** dans le cadre des parcours de formation (échanges interuniversitaires, stages dans le cadre européen, etc.)

##### ■ Dans le secteur du nautisme :

- **Mettre à profit de la visibilité d'acteurs leaders** (comme : FACNOR-SPARCRAFT, un des leaders mondiaux en équipements nautiques, basé en Basse Normandie...)
- **Faire la démonstration de l'existence d'un marché « nautisme durable » et mettre en valeur le développement d'écolabels** (comme le préconise déjà le réseau ECONAV...).
- **Renforcer les relations inter-clusters**, qu'ils soient territoriaux et/ou interrégionaux, (impulsés par des politiques locales ou régionales); ou sans logique territoriale (clusters d'entreprises constitués pour répondre à des appels à projet dans une démarche d'innovation, entre par exemple une université, un cabinet d'architecture navale et un plasturgiste qui se regrouperaient pour développer les bio-composites dans la filière nautique...). Ces relations pourraient être étendues **via notamment le transfert d'expérience et l'échange de bonnes pratiques**, pour renforcer les initiatives déjà prises par un certain nombre de réseaux (comme la F2N, le cluster 56, Econav...).
- **Saisir les opportunités de création de filière ou de marchés émergents**. Il existerait, par exemple, des possibilités de mise en place d'une filière de déconstruction des bateaux en fin de vie en lien avec les « gisements de bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU) ». La filière pourrait aussi tirer son épingle du jeu en se positionnant sur des marchés jusque-là plutôt développés sur le littoral méditerranéen (entretien des yachts), etc.

##### ■ Dans le secteur des activités portuaires / logistique :

- **Valoriser la dimension durable** (comme à travers le projet Sedigest qui implique le Pôle Mer Bretagne et vise une gestion innovante des sédiments de dragages portuaires), de façon à positionner les clusters comme leaders dans le domaine du développement

---

<sup>77</sup> <http://www.havre.cci.fr/Maretique/Le-cluster-maretique-reflexion-conception>

durable ou étendre leur positionnement émergent sur ces questions en réponse à une pression environnementale croissante et en résonance avec le Grenelle de la Mer.

- **Mettre en adéquation les besoins de qualification et les filières de formation**, dans le domaine de la logistique, notamment, pour laquelle l'offre de formation pourrait être renforcée (par exemple, dans des régions comme la Haute Normandie, alors même que la filière est un secteur d'emploi).

■ Dans le secteur de la gestion de l'environnement marin :

- **Renforcer la structuration de la recherche-innovation en lien avec les organismes existants :**
  - **comme l'IFREMER**, déjà impliqué dans de nombreux projets de coopérations transfrontalières (comme CHARM 3 sur la gestion des ressources marines en Manche...)
  - ou le CNRS (impliqué dans un projet comme MARINEXUS pour la création d'un réseau trans-Manche de structures de recherche et de diffusion de la culture scientifique afin de fournir aux porteurs d'enjeux, aux scolaires et au grand public une information accessible sur les écosystèmes côtiers et hauturiers en Manche occidentale, leur capacité à faire face aux effets de l'activité humaine, et sur les changements que celle-ci engendre au sein de ces écosystèmes...).
- **S'appuyer sur les projets existants en matière de gestion et d'exploitation des fonds marins :**
  - tel que le projet européen MeDON (Marine e-Data Observatory Network) - Réseau d'observatoires marins-, sélectionné dans le cadre du programme Européen de coopération transfrontalière INTERREG IV A France (Manche) – Angleterre. Ce projet a pour but de « développer, tester et disséminer un nouveau concept de suivi côtier s'appuyant sur un réseau d'observatoires marins câblés temps-réel et innovants, orienté vers les utilisateurs finaux ». Ses partenaires sont implantés à Plymouth (Sud-ouest de l'Angleterre) et à Brest (France)<sup>78</sup>,

---

<sup>78</sup> <http://www.medon.info/default.aspx>

## 4.3 Principales conclusions

### 4.3.1 Le développement de clusters maritimes dans l'espace Manche

- ❑ **La création de nouveaux clusters « maritimes » n'apparaît pas comme particulièrement opportune dans le contexte actuel :**
  - La crise économique exacerbe indubitablement les concurrences intra-sectorielles et internationales ;
  - Sur les deux rives de la Manche, les filières du secteur maritime doivent faire face à une limitation des crédits publics, tandis que les moyens tendent à diminuer à l'échelle locale ;
  - De nombreuses initiatives de rapprochement coexistent déjà dans l'Espace Manche (clusters récents et expérimentés). Un élargissement supplémentaire tendrait à « brouiller » la lisibilité d'ensemble de ces réseaux.
  - A ce jour, on n'a recueilli que peu de remontées significatives (entreprises et acteurs publics) quant à la création de nouveaux clusters.
- ❑ **En revanche, le renforcement des initiatives existantes (Pôles et clusters) semble constituer une piste intéressante, notamment via le développement des relations inter-clusters :**
  - Comme cela a été évoqué pour la filière nautique, et en résonance avec les réflexions déjà menées au sein du réseau Econav, il semble qu'une complémentarité pourrait être recherchée, par exemple, entre les clusters territoriaux (type Cluster 56) et des clusters d'entreprises constitués dans une démarche d'innovation. Les 1ers pourraient alors jouer pour les 2ème, et à leur niveau, le rôle d'entraînement qu'ont pu jouer pour eux des instances publiques, telles que les CESER de l'Atlantique, par exemple...

### 4.3.2 Le développement des échanges franco-britanniques

- ❑ **Parmi les quatre principaux secteurs du domaine maritime explorés dans cette étude, deux semblent pouvoir faire plus particulièrement l'objet de « partenariats renforcés » avec la Grande Bretagne :**
  - Celui des **Energies Marines Renouvelables**, d'abord, dans la mesure où le Royaume Uni dispose, d'une part, de **ressources considérables dans ses eaux territoriales** (notamment concernant le potentiel éolien offshore) et, d'autre part, de **compétences** : « l'Energy Technologies Institute et le Research Councils Energy Programme viennent d'annoncer la création prochaine d'un centre de formation de docteurs-ingénieurs (délivrant des Engineering Doctorates) sur les technologies associées aux énergies renouvelables offshore, qui devrait ouvrir ses portes en octobre 2011 »<sup>79</sup>,
  - Celui de **la gestion de l'environnement marin** : l'IFREMER est déjà impliqué avec des acteurs de la recherche outre Manche comme le NOCS: National Oceanography Centre, de Southampton. Ainsi, en 2008, avec l'IFM-GEOMAR -Leibniz Institute of Marine Sciences- en Allemagne, les trois plus grands instituts de recherche marine européens, ont signé un accord-cadre de coopération)<sup>80</sup>.

<sup>79</sup> Source : « Panorama de la filière des énergies marines au Royaume-Uni », site : <http://www.ambafrance-uk.org/Panorama-de-la-filiere-des>

<sup>80</sup> Source : <http://www.ifremer.fr/institut/Les-sciences-marines/Cooperations> et <http://www.ifremer.fr/institut/Les-ressources-documentaires/Medias/Communiqués-de-presse/Archives/2008/Cooperation-Ifremer-NOCS-IFM-GEOMAR>

- ❑ **En revanche, cela semble moins évident pour le nautisme et le domaine portuaire :**
  - **Les ports présentent des logiques de fonctionnement différentes d'une rive à l'autre** : si la plupart des ports sont privés en Grande Bretagne / en France, les Grands Ports Maritimes ont en revanche le statut d'établissement publics de l'Etat.
  - Par ailleurs, **la divergence des modèles de développement économique France/Royaume Uni** (avec un marché britannique du nautisme qui serait très spécifique) et **la parité Livre-Euro** rendraient plus difficile la pénétration du marché britannique, dans le nautisme ou la logistique, par exemple.

# Annexes

## 1. Résultats de l'enquête auprès des clusters

### 1.1 Méthodologie de l'enquête

Nous présentons ici les résultats de l'enquête effectuée auprès des entreprises, concernant les potentialités de développement des clusters maritimes.

Une enquête a été réalisée auprès d'entreprises, organismes de recherche et organisations professionnelles adhérentes de plusieurs clusters français concernés par les activités maritimes, et situés dans l'Espace Manche.

En raison du faible pourcentage de réponses, l'interprétation des données doit être réalisée avec prudence. Néanmoins, cette enquête permet d'avoir un tableau général de la situation actuelle.

### 1.2 Caractéristiques des entreprises ayant répondu

#### 1.2.1 Des entreprises appartenant majoritairement au secteur du nautisme

Près d'un tiers des entreprises appartient au secteur du nautisme. Suivent ensuite le conseil et l'expertise et la catégorie des autres secteurs liés à l'activité maritime qui représentent chacun 11.8% des entreprises.

4. Quel est son secteur d'activité ?			
Taux de réponse : 100,0%			
	Nb	% ct.	
Nautisme	6	35,3%	35,3%
Conseil & Expertise	2	11,8%	11,8%
Autres secteurs liés à l'activité maritime	2	11,8%	11,8%
Ports	1	5,9%	5,9%
Recherche scientifique maritime	1	5,9%	5,9%
Classification (aide aux entreprises / normes de qualité et de sécurité, notamment dans le secteur du transport maritime)	1	5,9%	5,9%
Construction et réparation navales - maintenance	1	5,9%	5,9%
Ne concerne pas le secteur maritime	1	5,9%	5,9%
Energies marines renouvelables	1	5,9%	5,9%
Sécurité - sûreté maritime	1	5,9%	5,9%
Financement maritime	0	0,0%	0,0%
Assurance maritime et le courtage maritime	0	0,0%	0,0%
Développement durable	0	0,0%	0,0%
Offshore parapétrolier / gazier	0	0,0%	0,0%
Logistique maritime	0	0,0%	0,0%
Pêche et les produits de la mer	0	0,0%	0,0%
Armateurs français	0	0,0%	0,0%
Total	17	100,0%	

## 1.2.2 Une grande majorité de TPE

Pour ce qui est des effectifs, 47.1% des entreprises comptent entre 0 et 9 salariés, 29.4% sont des PME qui ont entre 10 et 49 salariés, 11.8% sont des grandes entreprises.

8. A quelle catégorie de membre appartenez-vous?			
Taux de réponse : 100,0%			
	Nb	% dt.	
TPE de 0 à 9 salariés	8	47,1%	47,1%
PME de 10 à 49 salariés	5	29,4%	29,4%
Autre	2	11,8%	11,8%
Grande entreprise (filiale d'un groupe international ou personnel > 250 ETP ou CA > 50 M euros)	2	11,8%	11,8%
PME de 50 à 249 salariés	0	0,0%	0,0%
Opérateur de formation/sensibilisation	0	0,0%	0,0%
Centre de recherche/département universitaire	0	0,0%	0,0%
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>100,0%</b>	

L'effectif des entreprises oscille entre 2 et 520 salariés. Néanmoins, seule une entreprise compte un effectif de plus de 450 salariés alors que 15 entreprises, soit un taux de plus de 88%, ont moins de 90 salariés. La médiane est quant à elle de 9 salariés.

Moins de 90	De 90 à 179	De 180 à 269	De 270 à 359	De 360 à 449	450 et plus
88,2%	0%	5,9%	0%	0%	5,9%

## 1.2.3 Plus de 80% des entreprises réalisent un chiffre d'affaires de moins de 70 000 euros

Concernant le chiffre d'affaires, une tendance très nette se dégage puisque 82.4% des entreprises réalisent un chiffre d'affaires de moins de 70 000 euros. Ce résultat est logique au vu de la taille réduite de la majorité des entreprises. Une entreprise réalise un chiffre d'affaires de plus de 350 000 euros. La moyenne est de 38 401.65 euros.

Chiffre d'affaires (€)	Nombre	Pourcentage
Moins de 70 000	14	82,40%
De 70 000 à 139 999	2	11,80%
De 140 000 à 209 999	0	0%
De 210 000 à 279 999	0	0%
De 280 000 à 349 999	0	0%
350 000 et plus	1	5,90%
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>100%</b>

Seule une entreprise à son siège hors de France.



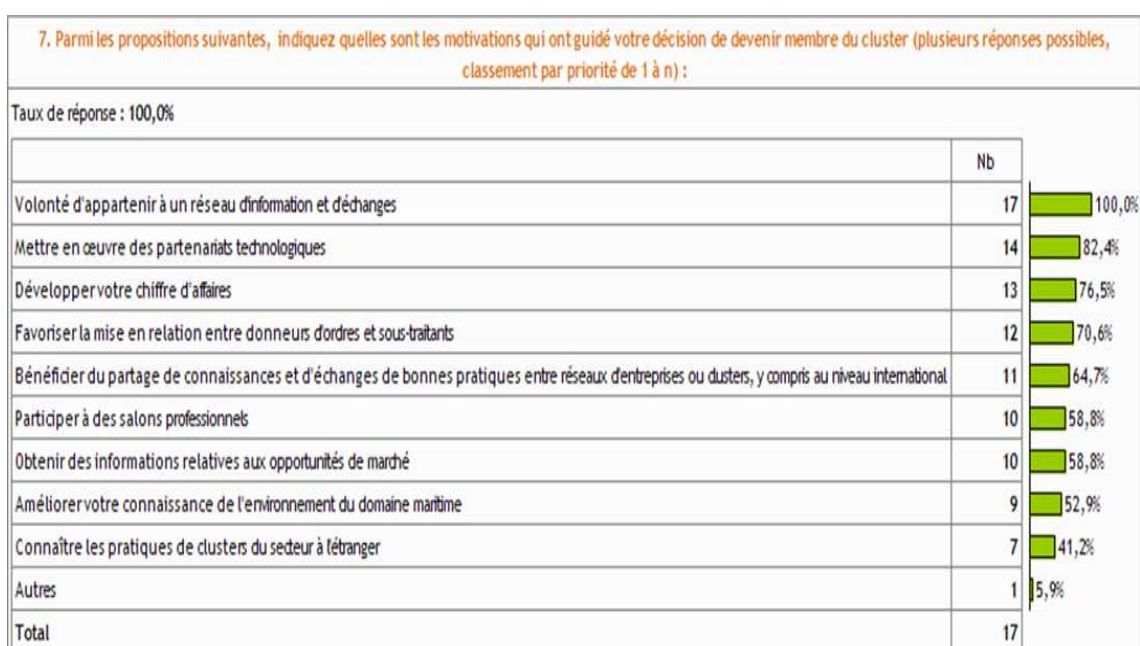
## 1.3 Les motivations de l'adhésion à un groupe d'entreprises

### 1.3.1 100% des entreprises adhèrent à un groupe pour appartenir à un réseau d'informations et d'échanges

Toutes les entreprises qui ont été interrogées sont membres d'au moins un cluster ou groupe d'entreprises.

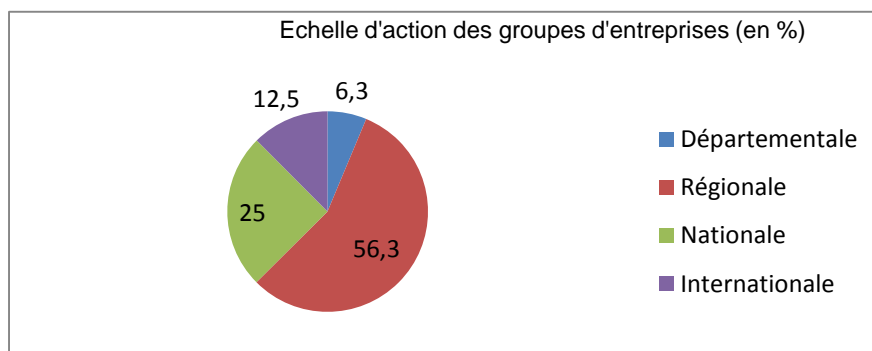
Elles sont environ 58% à être adhérentes d'un pôle de compétitivité, alors que 41.1% d'entre elles n'appartiennent à aucun pôle.

L'objectif de l'adhésion peut varier selon les entreprises. Cependant, certains motifs reviennent fréquemment. Ainsi, 100% des entreprises ont adhéré à un cluster pour appartenir à un réseau d'informations et d'échanges, 82.4% pour mettre en œuvre des partenariats technologiques et 76.5% pour développer le chiffre d'affaire. A contrario, certaines motivations sont moins évoquées. C'est le cas de l'amélioration de la connaissance du domaine maritime qui est citée par 52.9% des entreprises, ou de la connaissance des pratiques des clusters du secteur à l'étranger, mentionnée par 41.2% des entreprises.



### 1.3.2 La majorité des groupes d'entreprises a une échelle d'action régionale

La majorité des clusters ou groupes d'entreprises a une échelle d'action régionale (56.3%). La part des clusters ayant une échelle d'action nationale est quant à elle de 25%. Suivent ensuite les clusters internationaux (12.5%) et départementaux (6.3%).

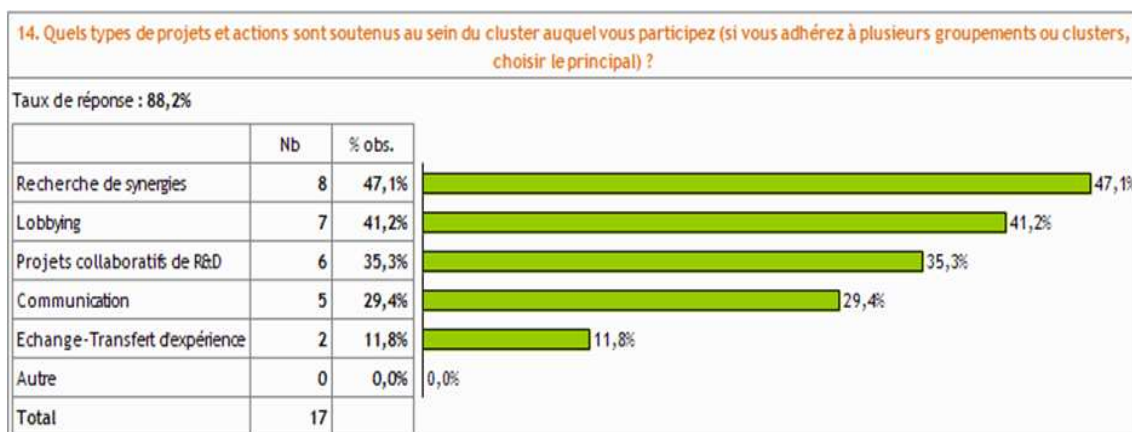


## 1.4 Les actions des clusters et leurs impacts

### 1.4.1 Près de 50% des actions menées concernent la recherche de synergie

La recherche de synergie est la principale action menée par les clusters auxquels les entreprises interrogées ont adhéré, elle représente un taux de 47.1%. Le lobbying fait également parti des actions les plus soutenues, il est pratiqué par 41.2% des clusters, tout comme les projets collaboratifs de recherche et développement qui sont soutenus par 35.3% des clusters.

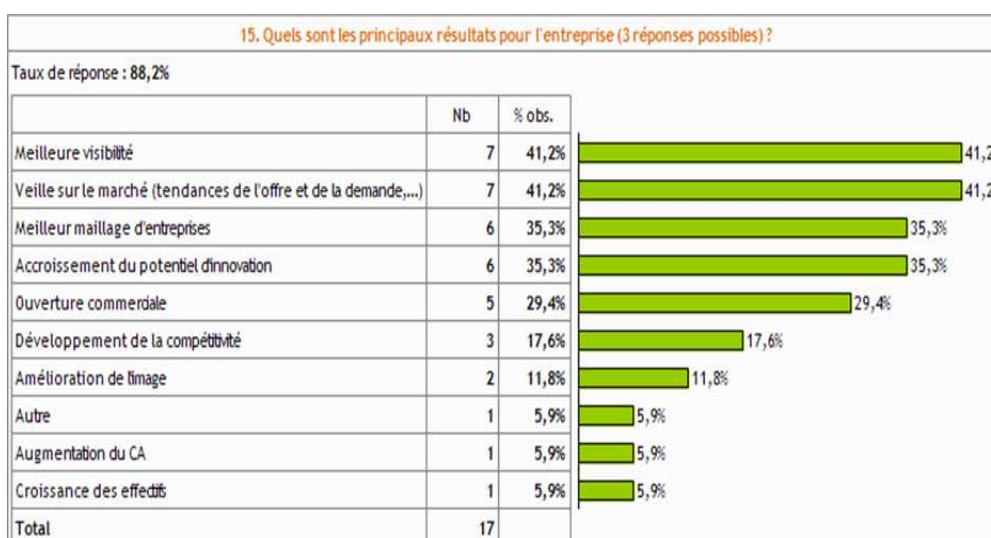
Il est à noter que les actions d'échanges et transferts d'expériences ne sont pratiquées que par 11.8% des clusters, alors que 100% des entreprises ont indiqué vouloir appartenir à un groupe pour être membre d'un réseau d'informations et d'échanges.



### 1.4.2 Plus de 40% des entreprises bénéficient d'une meilleure visibilité et d'une veille sur le marché

L'impact des actions évoquées ci-dessus est variable. Il permet une meilleure visibilité ainsi que d'obtenir une veille sur le marché pour 41.2% des entreprises. L'accroissement du potentiel d'innovation et un meilleur maillage des entreprises sont cités par 35.5% des de ces dernières.

Un point à relever est le faible impact en termes d'augmentation du chiffre d'affaires. Celui-ci est pourtant une des raisons de l'adhésion à un cluster pour 76.5% des entreprises.



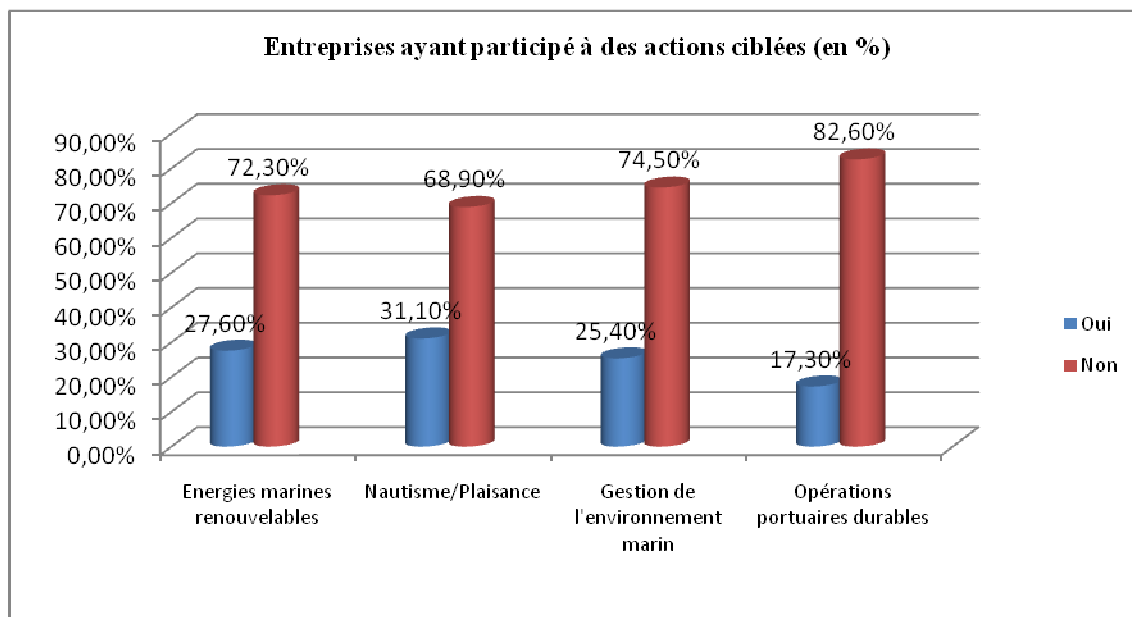
## 1.5 Zoom sur les actions conduites dans les 4 secteurs d'études

### 1.5.1 Un faible taux d'actions ciblées dans ces secteurs

Un quart des entreprises a indiqué avoir conduit ou participé à des actions dans au moins un des 4 secteurs d'étude :

- 31% dans le secteur du nautisme,
- 27% dans le secteur des EMR,
- 25% dans celui de la gestion de l'environnement marin.

Les opérations portuaires durables ont été les moins cités (17%).



Si l'on intéresse plus en détail aux actions menées dans ces secteurs, nous pouvons constater des disparités : par exemple, dans le secteur des opérations portuaires durables, seules 7.1% des entreprises mènent des actions dans le domaine de la réduction du bruit et 14.3% dans la gestion des déchets. A contrario, certains taux sont plus élevés. Ainsi, dans le secteur du nautisme et de la plaisance, 46.7% des entreprises réalisent des actions dans le domaine de la conception, la réparation et l'éco-construction de bateaux de plaisance. De même, au sein du secteur de la gestion de l'environnement, 40% des entreprises effectuent un suivi et une surveillance des milieux et des espèces.

#### 16. Avez vous déjà conduit ou participé à des actions ciblées sur les 4 secteurs d'activités suivants ?

##### Nautisme / Plaisance

	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
c - Conception, réparation, éco-construction de bateaux de plaisance	7	46,7%	8	53,3%	15	100,0%
d - Eco-navigation	5	33,3%	10	66,7%	15	100,0%
e - Conception de marinas ou ports de plaisance	2	13,3%	13	86,7%	15	100,0%

Energies marines renouvelables						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
a - Exploitation de l'énergie du vent	4	28,6%	10	71,4%	14	100,0%
b - Exploitation de l'énergie de la marée et des courants	4	26,7%	11	73,3%	15	100,0%

Gestion de l'environnement marin						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
f - Suivi et surveillance des milieux et des espèces	6	40,0%	9	60,0%	15	100,0%
g - Mesure de la qualité des eaux	3	20,0%	12	80,0%	15	100,0%
h - Ingénierie écologique	4	28,6%	10	71,4%	14	100,0%
i - Exploitation des fonds marins	2	13,3%	13	86,7%	15	100,0%

Opérations portuaires durables						
	Oui		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
j - Réduction de la pollution et de la consommation d'énergie dans les ports	4	28,6%	10	71,4%	14	100,0%
k - Réduction du bruit	1	7,1%	13	92,9%	14	100,0%
l - Gestion des déchets	2	14,3%	12	85,7%	14	100,0%
m - Manutention et suivi des marchandises	3	21,4%	11	78,6%	14	100,0%
n - Logistique durable	3	21,4%	11	78,6%	14	100,0%
Autre	1	11,1%	8	88,9%	9	100,0%

Le type d'action mené dans les 4 secteurs est dans la majorité des cas un projet collaboratif de recherche et développement. Ceci semble logique puisque nous avons vu que la volonté de mettre en œuvre des partenariats technologiques était une des principales motivations d'adhésion à un cluster (cf. partie 1.3.1). Ces projets de recherche et développement représentent près de 30% des actions. Le secteur qui bénéficie le plus des actions est celui des opérations portuaires durables (41%).

Le tableau suivant détaille la répartition des actions :

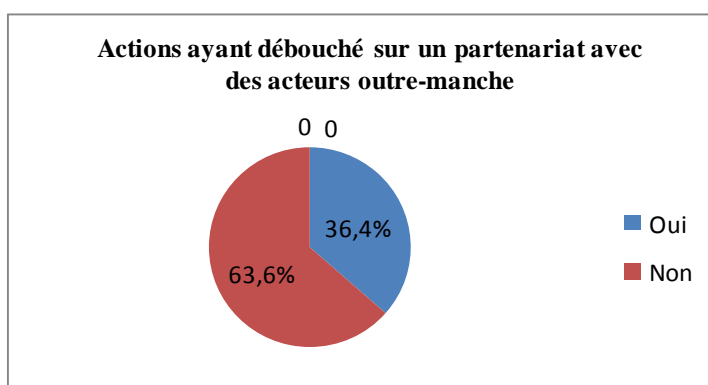
Communication	Lobbying	Recherche de synergies	Echange-Transfert d'expérience	Projets collaboratifs de R&D
14%	11%	21%	24%	30%

Le tableau ci-dessous détaille la répartition des actions par secteur :

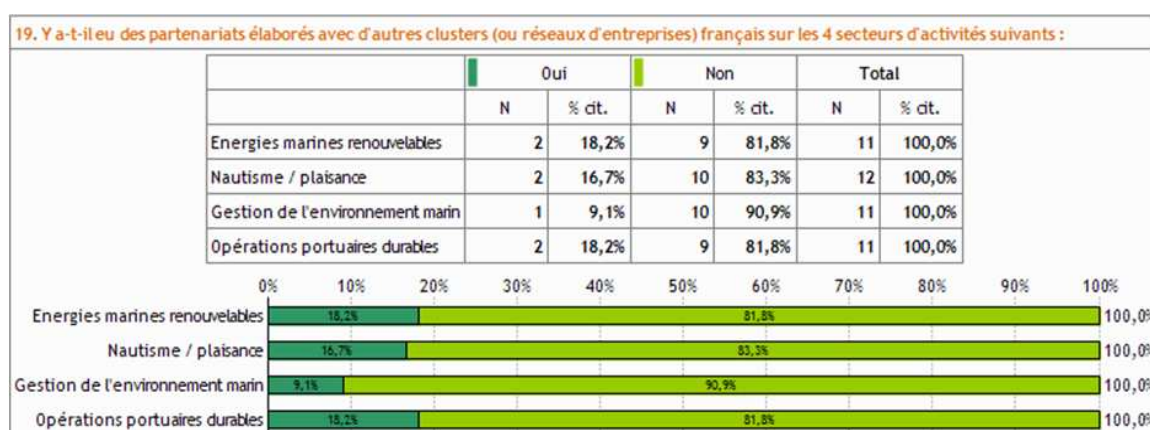
Energies marines renouvelables	Nautisme/Plaisance	Gestion de l'environnement marin	Opération portuaires durables
12,5%	28%	18%	41%

### 1.5.2 Plus d'un tiers des actions a conduit à des échanges /partenariats

36.4% des actions conduites dans les 4 secteurs d'études ont permis de déboucher sur des échanges/partenariats. Il convient néanmoins de rappeler que seules 11 entreprises ont répondu à cette question.



Les partenariats élaborés avec d'autres clusters dans les 4 secteurs d'activité étudiés n'ont pas non plus été nombreux. En moyenne, 84% des entreprises ont affirmé ne pas avoir développé de partenariat. Le taux atteint près de 91% pour le secteur de la gestion de l'environnement marin. Le détail par secteur est présenté dans le tableau ci-dessous :



### 1.5.3 Les raisons du faible développement des échanges : les sources de financement et le manque d'implication des pouvoirs publics

Interrogées sur les raisons des freins au développement d'actions collectives et/ou de clusters dans les 4 secteurs d'activités étudiés, les entreprises ont placé en première position les sources de financement (complexité, difficultés d'accès, disponibilité...). En effet, 16.5% des réponses se sont portées sur ce facteur. Le manque de développement des partenariats arrive en seconde position avec un taux de 12.6%. A contrario, avec un taux de 2.9%, la barrière de la langue n'est que très peu évoquée, tout comme la sous-exploitation des compétences et savoir-faire disponibles, qui représente 3.8% des réponses. Le détail des réponses est présenté dans le tableau suivant :

20. Quels sont, selon vous, les principaux freins au développement d'actions collectives et/ou de clusters sectoriels sur les 4 secteurs d'activités identifiés ? (cochez les cases correspondantes).

	Energies marines renouvelables		Nautisme / plaisance		Gestion de l'environnement marin		Opérations portuaires durables		Total	
	N	% ct.	N	% ct.	N	% ct.	N	% ct.	N	% ct.
Taille et donc visibilité du réseau ?	2	22,2%	4	44,4%	2	22,2%	1	11,1%	9	100,0%
Sous-exploitation des compétences et savoir-faire disponibles ?	2	50,0%	1	25,0%	0	0,0%	1	25,0%	4	100,0%
Manque de développement des partenariats ?	5	38,5%	4	30,8%	1	7,7%	3	23,1%	13	100,0%
Inadéquation des infrastructures et équipements existants avec les besoins actuels ?	1	12,5%	5	62,5%	0	0,0%	2	25,0%	8	100,0%
Défaut de communication (événementiel, etc.) ?	3	30,0%	5	50,0%	1	10,0%	1	10,0%	10	100,0%
Immaturité de certaines activités et/ou technologies (dans des secteurs "jeunes" comme celui des énergies renouvelables) ?	6	85,7%	1	14,3%	0	0,0%	0	0,0%	7	100,0%
Conflits d'usages qui freinent l'acceptabilité sociale de secteurs d'activités et champs d'expérimentation ?	3	50,0%	1	16,7%	1	16,7%	1	16,7%	6	100,0%
Sources de financements (complexité, difficultés d'accès, disponibilité...)?	4	23,5%	5	29,4%	5	29,4%	3	17,6%	17	100,0%
Complexité des cadres réglementaires en vigueur manque de lisibilité des dispositifs existants en matière d'actions publiques ?	3	27,3%	3	27,3%	3	27,3%	2	18,2%	11	100,0%
Engagement insuffisant des pouvoirs publics ?	2	28,6%	3	42,9%	1	14,3%	1	14,3%	7	100,0%
Concurrence sur les marchés locaux, nationaux, européens ou mondiaux ?	4	50,0%	3	37,5%	0	0,0%	1	12,5%	8	100,0%
Pratique de langues étrangères ?	1	33,3%	2	66,7%	0	0,0%	0	0,0%	3	100,0%
Autre	0		0		0		0		0	100,0%

Lorsque l'on interroge les entreprises sur les aspects à développer afin de favoriser le développement des échanges entre elles, la répartition des réponses est relativement équilibrée. Si la volonté d'une implication plus ambitieuse des pouvoirs publics arrive en tête avec 11% des réponses, le désir d'une plus grande synergie locale (partenariat avec les collectivités territoriales...) suit de près avec 10% des réponses, le souhait du développement des infrastructures et des équipements, la volonté d'intégrer une dimension de développement durable représentent un taux de 9% des réponses...

Le détail des réponses pour chaque secteur est présenté dans le tableau suivant :

21. Concernant les 4 secteurs d'activité identifiés, selon vous, sur quels aspects les efforts mériteraient d'être amplifiés pour favoriser les échanges inter-entreprise ? (cochez les cases correspondantes).

	Energies marines renouvelables		Nautisme / plaisance		Gestion de l'environnement marin		Opérations portuaires durables		Total	
	N	% ct.	N	% ct.	N	% ct.	N	% ct.	N	% ct.
Développement des infrastructures et des équipements	2	15,4%	6	46,2%	1	7,7%	4	30,8%	13	100,0%
Renforcement des savoir-faire et des compétences (lien avec la formation)	5	50,0%	2	20,0%	1	10,0%	2	20,0%	10	100,0%
Recherche de synergies locales (partenariats avec collectivités locales...)	3	20,0%	5	33,3%	3	20,0%	4	26,7%	15	100,0%
Recherche de synergies au sein du secteur d'activité (transferts de xp.)	2	20,0%	3	30,0%	2	20,0%	3	30,0%	10	100,0%
Communication-Amélioration de l'image (événementiel...)	2	18,2%	6	54,5%	1	9,1%	2	18,2%	11	100,0%
Lobbying	3	27,3%	6	54,5%	0	0,0%	2	18,2%	11	100,0%
Accompagnement du développement vers les nouveaux marchés émergents (clientèles / lieux)	4	33,3%	4	33,3%	0	0,0%	4	33,3%	12	100,0%
Intégration de la dimension Développement Durable	2	15,4%	5	38,5%	4	30,8%	2	15,4%	13	100,0%
Développement de l'acceptabilité environnementale et sociale (adhésion de la société)	2	20,0%	3	30,0%	2	20,0%	3	30,0%	10	100,0%
Implication plus ambitieuse des pouvoirs publics	4	25,0%	5	31,3%	3	18,8%	4	25,0%	16	100,0%
Développement du suivi-évaluation	3	30,0%	2	20,0%	3	30,0%	2	20,0%	10	100,0%
Contacts et échanges avec les clusters étrangers	4	30,8%	3	23,1%	2	15,4%	4	30,8%	13	100,0%
Autres	0		0		0		0		0	100,0%

## 2. Liste des acteurs sollicités dans le cadre des entretiens

Région/Secteur d'étude	Structure	Nom	Prénom	Fonction
Bretagne	Région	LEBEAU	Florian	Direction des Affaires Européennes et Internationales
Basse-Normandie	Région	ANGER	Maryvonne	Chargée de mission, Service Recherche, Innovation, Pôles et Filières
	Région	HARASSE-MARTIN,	Mélanie	Chargée de Mission Innovation et Transfert de Technologie (et SRI)
	Région	GANDON	Rachel	Service « Affaires européennes et coopération territoriale »
Haute-Normandie	Région	ROCHELLE	Vincent	Responsable du service Recherche, Innovation
	Région	LEGUILLOU	Réjane	Chef de projets économie maritime-logistique
Picardie	Région	MUSIDLAK	Philippe	Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Nord-Pas de Calais	Région	PIERRACHE	Chantal	Chargée de mission
	NFID	GODEST	Jean-Christophe	Référent pour NFID
Energies marines renouvelables / Gestion de l'environnement marin	France Energies Marines – IFREMER	DE ROECK	Yann-Hervé	Chef du projet Plateforme Nationale des Energies marines renouvelables
Plaisance	Filière Nautique Normande	GAUDEZ	Laurent	Animateur
Opérations portuaires durables	ECONAV	STONE	Julian	Directeur des projets de l'association De Navigatio-réseau ECONAV
	NOVALOG	DEYSINE	Philippe	Délégué Général
Transversal	Pôle Mer Bretagne	RIOU	Stéphane	Directeur Adjoint

### 3. Guides d'entretiens



## Région Haute Normandie



### Etude sur l'innovation et les clusters pour le projet INTERREG CAMIS

Maître d'ouvrage : Région Haute Normandie

Trame d'entretien « acteurs régionaux »

**Nota** : ce document constitue un guide indicatif permettant au consultant de conduire les entretiens qu'il doit réaliser avec les acteurs des territoires impliqués dans les politiques d'innovation ainsi que l'accompagnement au développement des activités maritimes.

Il sera adapté par le consultant lors de l'entretien pour tenir compte de la spécificité de chaque personne ou structure rencontrés. Toutes les questions ne seront pas nécessairement abordées, mais toutes les têtes de chapitre feront l'objet d'un échange (A à F).

L'entretien pourra en outre être enrichi oralement par des analyses ou des hypothèses faites par le consulta

#### A. RAPPEL DU CONTEXTE

Dans le cadre du programme de l'Union Européenne INTERREG IVA France-Manche qui vise à encourager les projets de coopération entre pays, le projet « Channel Arc Manche Integrated Strategy » (CAMIS) a vu le jour le 25 Juin 2009.

L'objectif général du projet CAMIS est d'élaborer et mettre en œuvre une politique maritime intégrée dans l'Espace Manche tout en stimulant des coopérations concrètes entre les acteurs et les entreprises, et dans un premier temps autour de 4 secteurs d'activités :

- **Energies marines renouvelables** : exploitation de l'énergie du vent, de la marée, des courants, ...
- **Nautisme – plaisance** : conception, réparation, éco-construction de bateaux de plaisance, éco-navigation, mais aussi nouvelles conceptions de marinas ou ports de plaisance (structures non permanentes, ports secs ...), gestion des déchets, ...
- **Gestion de l'environnement marin** : suivi et surveillance des milieux et des espèces, mesure de la qualité des eaux, ingénierie écologique, exploitation des fonds marins ...
- **Opérations portuaires durables** : réduction de la pollution atmosphérique et de la consommation d'énergie dans les ports, réduction du bruit, gestion des déchets, manutention et suivi des marchandises, logistique durable, ...

Afin d'étudier puis faciliter le développement de collaborations, une série d'entretiens auprès d'acteurs institutionnels impliqués dans le soutien à l'innovation dans les activités maritimes et situés dans l'Espace Manche a été engagée.



**Rappel de la notion de « cluster » retenue dans le cadre de l'étude :**

*La notion de cluster est ici entendue au sens large. Elle ne concerne pas seulement les pôles de compétitivité labellisés, mais vise à couvrir différents modèles d'interrelations : verticaux, horizontaux, diagonaux (grappes, filières, coopérations inter-entreprises, ...).*

*Cette étude est menée par le cabinet conseil EDATER. Elle est coordonnée par la Région Haute-Normandie pour le compte des 5 Régions françaises engagées dans le projet CAMIS.*

**B - IDENTIFICATION DU REpondant ET DE L'ORGANISME**

1. **Nom de l'organisme (et du service) / Nom du réseau :**
2. **Nom du répondant :**
3. **Principales missions et actions de la structure :**

**C – LES POLITIQUES REGIONNALES DE SOUTIEN A L'INNOVATION**

4. **Quelle part le soutien à l'innovation représente-t-il dans votre budget annuel ? Quelles évolutions peut-on constater par rapport aux années précédentes ?**
5. **Quels sont les principaux postes du « budget Recherche & Innovation » de la Région ?**
6. **Quand la Stratégie Régionale d'Innovation a-t-elle été initiée ? Comment les principaux acteurs (collectivités, entreprises et autres organismes,...) ont été associés à la démarche ?**
7. **Quels sont les axes forts qui ont été proposés (thématiques, acteurs ciblés,...) ?**
8. **Quel est le mode de gouvernance privilégié pour la mise en œuvre de la stratégie d'innovation ?**
9. **Quels sont les structures clés sur lesquelles vous vous appuyez ? (ARI, chambres consulaires,...)**
10. **Le plan d'actions de la SRI a-t-il été priorisé et décliné en fiches actions opérationnelles ? Les actions ont-elles également été chiffrées ? A ce jour, quelles actions ont été conduites ?**
11. **Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes ou vous avez été confrontés pour assurer la mise en œuvre de la SRI ?**
12. **Globalement, quel regard portez-vous sur la stratégie régionale actuelle en matière d'innovation ? Atouts, faiblesses, opportunités, menaces ?**
13. **Quels sont vos objectifs en matière de soutien à la politique de clusters? (Appui à l'émergence ? développement des clusters existants ?,...)**

- 14. Quels soutiens financiers (et non financier) aux clusters apportez-vous ?**
- Pour quels montants ?
  - Sur quels types de clusters ?
  - Selon quelles modalités d'interventions (modalités de sélection / labellisation, de contractualisation) ?
- 15. Quels sont les autres dispositifs de soutiens à disposition des clusters dans votre région ?**
- Collectivités territoriales
  - Crédits nationaux
  - Fonds FEDER
  - CCI
  - ....
- 16. Au sein de votre organisation, quels moyens humains sont consacrés au suivi et à l'animation de la politique de clusters ?**

<b>D – LES ACTIONS SPECIFIQUES DANS LE DOMAINE MARITIME</b>
---

- 17. La Stratégie Régionale d'Innovation a-t-elle intégré la « dimension maritime » ? De quelle(s) manière(s) ?**
- 18. Quel (s) type (s) d'action accompagnez-vous dans les 4 secteurs d'activités suivants :**
- a- Energies marines renouvelables
  - b- Nautisme- Plaisance
  - c- Gestion de l'environnement marin
  - d- Opérations portuaires durables
- 19. Si oui, pouvez précisez les opérations conduites (communication, lobbying, recherche de synergies,...)?**
- 20. Ces actions ont-elles déjà servi de cadre à des échanges et/ou partenariats avec des acteurs outre-manche ? (nom, secteur d'activité, ville et région de leur siège social, échelle d'intervention, dimension, type de gouvernance...)**
- 21. Y a-t-il eu des partenariats élaborés avec d'autres clusters (ou réseaux d'entreprises) français et /ou étrangers sur ces 4 secteurs d'activités ? (nom, secteur d'activité, ville et région de leur siège social, échelle d'intervention, dimension, type de gouvernance...)**
- 22. Le cas échéant, quels en ont été les principaux résultats ? (pour les membres du réseau, pour la visibilité du réseau, son image, sa compétitivité, son potentiel d'innovation...)**
- 23. Les entreprises du secteur maritime ont-elles fait remonter des besoins particuliers à votre structure (communication, formation,...) ?**
- 24. Quelles sont les outils de formation existants ciblés sur le maritime ? Quels sont les secteurs « porteurs » en terme de débouchés et d'emplois ? Existe-t-il des secteurs d'activités fragilisés par un marché de l'emploi « en tension » (difficultés de recrutements,...) ?**
- 25. Selon vous, les recrutements dans les activités maritimes se font-ils en région ?**
- 26. Jugez-vous aujourd'hui les soutiens publics (UE, Etat, Région, Département,...), en direction des activités maritimes, suffisants ?**

**27. Quelles sont plus particulièrement, selon vous, les filières d'avenir pour l'Espace Manche dans ces 4 secteurs ?**

**E - POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT DES CLUSTERS MARITIMES**

**28. Percevez-vous une réelle volonté des entreprises du secteur maritime d'aller vers des approches collectives ?**

**29. Quels sont, selon vous, les principaux freins au développement d'actions collectives et/ou de clusters sectoriels sur les 4 secteurs d'activités identifiés / votre secteur d'activité / les filières mises en avant ?**

**30. Concernant les secteurs d'activité / les filières identifié(e)s, selon vous, sur quels aspects les efforts mériteraient d'être amplifiés pour favoriser les échanges inter-entreprise ?**

**F – CONCLUSIONS / SYNTHESE**

**31. Bilan**

- sur les politiques de soutiens à l'innovation (points forts / points faibles),
- sur le soutien au développement de clusters maritimes (points forts / points faibles)

**32. Les leviers pour envisager le développement de clusters maritimes**

**33. Autres remarques / suggestions**

**Merci pour cet échange**

## Etude sur l'innovation et les clusters pour le projet INTERREG CAMIS

Maître d'ouvrage : Région Haute Normandie

Trame d'entretien « réseaux d'entreprises »

**Nota** : ce document constitue **un guide indicatif** permettant au consultant de conduire les entretiens qu'il doit réaliser avec les acteurs des territoires impliqués dans les politiques d'innovation ainsi que l'accompagnement au développement des activités maritimes.

Il sera adapté par le consultant lors de l'entretien pour tenir compte de la spécificité de chaque personne ou structure rencontrés. Toutes les questions ne seront pas nécessairement abordées, mais toutes les têtes de chapitre feront l'objet d'un échange (A à F).

L'entretien pourra en outre être enrichi oralement par des analyses ou des hypothèses faites par le consultant.

### A - IDENTIFICATION DU REpondant ET DE L'ORGANISME

34. Nom de l'organisme (et du service) / Nom du réseau :

35. Nom du répondant :

36. Principales missions et actions de la structure :

37. Si l'organisme est un réseau, précisez quel(le) en est:

- ↳ a- le secteur d'activité ?
- ↳ b- l'éventuelle labellisation ?
- ↳ c- l'échelle d'action (régionale, nationale, internationale) ?
- ↳ d- le nombre d'adhérents ?
- ↳ e – le type d'adhérents (Grande entreprise / PME / Centre de recherche-département universitaire / Opérateur de formation-sensibilisation / Collectivités / Autre et s'il s'agit de : Professionnels du maritime / Professionnels d'autres secteurs) ?
- ↳ f- l'éventuel leadership (Industriel ? Scientifique ? Institutionnel ?) ?
- ↳ g- le CA (en K. euros) que représente le cluster ?

### B – LES POLITIQUES REGIONNALES DE SOUTIEN A L'INNOVATION

38. Votre structure (ou certains de ses membres) a-t-elle été associée à la définition de la (ou des) Stratégie(s) Régionale(s) d'Innovation ?

39. Si oui, à quel stade ? (diagnostic, orientations, pistes d'actions ?) et comment cette contribution s'est-elle matérialisée (ex : entretiens experts ?, groupes de travail ?, ...) ?

40. Avez-vous connaissance des grandes orientations de la SRI ?

41. Quels sont les principaux partenaires financiers de votre réseau (collectivités, Etat, Fonds Européens, ...) ?

- a. montants des financements ?
- b. types d'interventions soutenues ?
- c. modalités d'interventions (appels à projets, contractualisation,...) ?

**42. Quelles évolutions / changements avez-vous constaté depuis la création de votre structure sur chacun de 3 aspects ci-dessus ?**

**43. Quels sont vos principaux partenaires techniques ?**

**44. Quel est la nature de vos échanges avec les structures publiques qui contribuent au développement de l'innovation** (Agence Régionale d'Innovation, chambres consulaires, Plateformes technologiques, Universités,...) ?

**45. Globalement quel est votre avis sur la politique régionale de soutiens aux clusters à l'innovation ?** Atouts, faiblesses, opportunités, menaces ?

### C – LES ACTIONS SPECIFIQUES DANS LE DOMAINE MARITIME

**46. Savez-vous si la Stratégie Régionale d'Innovation a intégré une « dimension maritime » ? De quelle(s) manière(s) ?**

**47. Quel (s) type (s) d'action accompagnez-vous dans les 4 secteurs d'activités suivants :**

- a- Energies marines renouvelables
- b- Nautisme- Plaisance
- c- Gestion de l'environnement marin
- d- Opérations portuaires durables

**48. Si oui, pouvez précisez les opérations conduites** (communication, lobbying, recherche de synergies,...) ?

**49. Ces actions ont-elles déjà servi de cadre à des échanges et/ou partenariats avec des acteurs outre-manche ?** (nom, secteur d'activité, ville et région de leur siège social, échelle d'intervention, dimension, type de gouvernance...)

**50. Y a-t-il eu des partenariats élaborés avec d'autres clusters (ou réseaux d'entreprises) français et /ou étrangers sur ces 4 secteurs d'activités ?** (nom, secteur d'activité, ville et région de leur siège social, échelle d'intervention, dimension, type de gouvernance...)

**51. Le cas échéant, quels en ont été les principaux résultats ?** (pour les membres du réseau, pour la visibilité du réseau, son image, sa compétitivité, son potentiel d'innovation...)

**52. Les entreprises du secteur maritime ont-elles fait remonter des besoins particuliers à votre structure** (communication, formation,...) ?

**53. Quelles sont les outils de formation existants ciblés sur le maritime ? Quels sont les secteurs « porteurs » en terme de débouchés et d'emplois ? Existe-t-il des secteurs d'activités fragilisés par un marché de l'emploi « en tension »** (difficultés de recrutements,...) ?

**54. Selon vous, les recrutements dans les activités maritimes se font-ils en région ?**

**55. Jugez-vous aujourd'hui les soutiens publics (UE, Etat, Région, Département,...), en direction des activités maritimes, suffisants ?**

**56. Quelles sont plus particulièrement, selon vous, les filières d'avenir pour l'Espace Manche dans ces 4 secteurs ?**

#### **D - POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT DES CLUSTERS MARITIMES**

**57. Percevez-vous une réelle volonté des entreprises du secteur maritime d'aller vers des approches collectives ?**

**58. Quels sont, selon vous, les principaux freins au développement d'actions collectives et/ou de clusters sectoriels sur les 4 secteurs d'activités identifiés / votre secteur d'activité / les filières mises en avant ?**

**59. Concernant les secteurs d'activité / les filières identifié(e)s, selon vous, sur quels aspects les efforts mériteraient d'être amplifiés pour favoriser les échanges inter-entreprise ?**

#### **E – CONCLUSIONS / SYNTHESE**

**60. Bilan**

- sur les politiques de soutiens à l'innovation (points forts / points faibles),
- sur le soutien au développement de clusters maritimes (points forts / points faibles)

**61. Les leviers pour envisager le développement de clusters maritimes**

**62. Autres remarques / suggestions**

## 4 Acteurs du groupe de travail pour le suivi de l'étude

---

### Groupe de travail pour le suivi de l'étude « Innovation – Clusters » du projet CAMIS

Région Basse-Normandie
Région Bretagne
Région Haute-Normandie
Région Nord-Pas de Calais
Région Picardie
Bretagne Prospective
CRITT Transport et Logistique
Ifremer Boulogne-sur-Mer
Seinari
Miriade
Université de Caen Basse-Normandie – CNRS Normandie

## 5 Sources mobilisées (bibliographie-webographie)

### LISTE DES SOURCES D'INFORMATION TRANSMISES

#### Innovation

- Stratégie nationale de recherche et d'innovation : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20797/la-strategie-nationale-de-recherche-et-d-innovation.html>
- Stratégies régionales ou schémas régionaux de l'innovation (sauf Basse-Normandie : en cours de révision)
- Etude de la Commission européenne « Diagnostics et stratégies régionales d'innovation dans les régions françaises dans le cadre des PO FEDER 2007-2013 » de juillet 2010
- L'innovation dans les PMI haut-normandes – Cahier d'Aval INSEE– Novembre 2010
- Enquête Atlant-Kis « Innovation et services à l'innovation » - Bretagne Innovation – Novembre 2010

#### Clusters en général

- Etude de l'OCDE « Competitive Regional Clusters : National Policy Approaches » - 2007
- Rapport sur les clusters en France réalisé dans le cadre du projet INNOVA – Oxford Research AS – Décembre 2007
- Etude de l'IAURIF sur les clusters mondiaux – Janvier 2008
- Rapport d'information du Sénat sur les pôles de compétitivité – Octobre 2009
- Site internet de la DATAR sur les pôles de compétitivité : <http://competitivite.gouv.fr/>

#### Clusters maritimes

- Etude de la Commission européenne sur « Le rôle des clusters maritimes pour renforcer et développer les secteurs maritimes » - Policy Research Corporation – 2009  
→ Un rapport sur la France du 13 novembre 2008
- Présentation du Cluster Maritime Français – CMF – 2009-2010 : <http://www.cluster-maritime.fr/>
- Site internet du pôle mer Bretagne : <http://www.pole-mer-bretagne.com/>
- Site internet de Nov@log : <http://www.novalog.eu/>
- Sites internet Marétique et SEAGITAL : [www.maretique.com](http://www.maretique.com) ; [www.seaqital.com](http://www.seaqital.com)
- Livre bleu – Stratégie nationale pour la mer et les océans – Décembre 2009
- Données économiques maritimes françaises 2009, sous la responsabilité de Régis Kalaydjian, éditions Quae

#### Secteurs d'étude

##### Energies marines renouvelables

- Rapport du CESER de Haute-Normandie sur Les Energies en Haute-Normandie – janvier 2007



- Des énergies marines en Bretagne : à nous de jouer ! – rapport du CESER Bretagne – Mars 2009
- Pour une approche concertée des politiques énergétiques en Bretagne - rapport du CESER Bretagne – Mars 2009
- Les énergies marines renouvelables : potentialités et perspectives en Basse-Normandie – rapport du CESER Basse-Normandie - 2010
- Travaux réalisés dans le cadre de l'initiative française IPANEMA (Initiative Partenariale Nationale pour l'émergence des Energies Marines) lancée en octobre 2008 : rapport d'étape de novembre 2009
- Rapport du groupe de travail du réseau transnational atlantique (RTA) sur les énergies marines renouvelables - 28 juin 2010
- Cahier d'acteur de la Région Picardie dans le cadre du débat public Projet de parc éolien en mer des Deux Côtes – Août 2010
- Cahier d'acteurs de la Région Haute-Normandie dans le cadre du débat public Projet de parc éolien en mer des Deux Côtes – Juillet 2010
- Ensemble des cahiers d'acteurs disponibles sur : <http://www.debatpublic-eolien-en-mer.org/documents/consultation-cahier-acteurs.html>
- Parc éolien en mer des Deux Côtes - Débat Public - Evaluation de l'impact socio-économique du projet - Etude PricewaterhouseCoopers - 2010 - La Compagnie du Vent - GDF Suez
- Actes des Rencontres Internationales du Havre – L'éolien en mer – 2009
- Dossier de presse du 26 janvier 2011 – Installation de 3000 MW d'éoliennes en mer

#### Gestion des écosystèmes marins

- Site internet du projet INTERREG MeDON (Marine e-Data Observatory Network) : <http://www.medon.info/>
- Travaux du GIS SIEGMA (Groupement d'Intérêt Scientifique « Suivi des Impacts de l'Extraction de Granulats Marins ») : [http://www.geos.unicaen.fr/projets/gis\\_siegma/index.php](http://www.geos.unicaen.fr/projets/gis_siegma/index.php)
- Expérimentation de récifs artificiels au large d'Etretat (3 documents)

#### Plaisance

- Eco-activités et développement durable, des opportunités de croissance pour la Bretagne – Rapport du CESER Bretagne – 2009
- Pour une coopération interrégionale en faveur d'un nautisme durable : 50 propositions des CESER de l'Atlantique – Rapport du CESER Bretagne – 2009
- Plan stratégique 2011-2015 : Etude stratégique de positionnement et de développement de la filière nautique normande (Basse-Normandie)
- Atlas Espace Manche – Un monde en Europe – 2008
- Site internet de l'atlas transmanche : <http://atlas-transmanche.certic.unicaen.fr/>
- Site internet du projet INTERREG Nautisme Espace Atlantique : <http://www.nea2.eu/>
- Site internet d'ECONAV : <http://www.econav.org/>
- Site internet de Bretagne Info Nautisme – études à la rubrique Ports de plaisance : <http://www.bretagne-info-nautisme.fr/>

#### Gestion durable des opérations portuaires

- Projets stratégiques des grands ports maritimes du Havre et de Rouen
- Plaquette de présentation du port de Dieppe et programme pluriannuel d'investissement 2007/2013 (document d'étape)

- Sites internet des ports du Havre et de Rouen : <http://www.havre-port.fr/> (voir notamment Présentation générale / Environnement) ; <http://www.rouen.port.fr/> (voir notamment rubrique Environnement)
- Site internet d'Ecoports : <http://www.ecoport.com/>

### Tous secteurs

- La mer et le littoral en Basse-Normandie : Recherche, enseignement supérieur et innovation – rapport du CESER Basse-Normandie - 2010

### **LISTE NON EXHAUSTIVE DES SOURCES D'INFORMATION COMPLEMENTAIRES**

- sites web des différents acteurs cités (réseaux : grappes d'entreprises, clusters ou associations de filières ; établissements de recherche ou d'enseignement ; collectivités ; etc.)
- Rapport public : "Le financement de la recherche et du transfert de technologie par les collectivités territoriales. Enquête réalisée en 2010", MESR SIES Pôle recherche - mars 2011
- Brochure « les Pôles de compétitivité en France », mars 2011, téléchargeable sur le site <http://competitivite.gouv.fr/accueil-3.html>
- Une ambition maritime pour la France - Rapport du Groupe POSEIDON "Politique maritime de la France", déc. 2006, commande du Centre d'analyse stratégique et du Secrétariat général de la mer pour nourrir la contribution de la France à la définition d'une politique maritime intégrée de l'Union voulue par la Commission européenne. Source : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000881/>
- « Poids économique et social de la France Maritime », Cluster Maritime Français, 2009-2010
- « Données économiques maritimes françaises 2009 », Régis Kalaydjian (dir.), ed. Quae.
- « Espace Manche, un monde en Europe ». Pascal BULEON, Louis SHUMER-SMITH, Régions HN et BN et Fonds Européens.
- Rapport Énergies Marines Renouvelables. Emplois, Compétences, Formation. Quelles perspectives d'avenir ? Présenté par Madame le Sénateur Gisèle GAUTIER, 2 déc. 2010. Site : [http://www.actualite-de-la-formation.fr/IMG/pdf/rapport\\_gisele\\_gautier-2.pdf](http://www.actualite-de-la-formation.fr/IMG/pdf/rapport_gisele_gautier-2.pdf)
- ...

## 6 Table des sigles utilisés

---

AAMP	: Agence des Aires Marines Protégées
ADEME	: Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie
AEB	: Agence Economique de Bretagne
AESN	: Agence de l'Eau Seine Normandie
AFOM	: Atouts Faiblesses Opportunités Menaces
AHNIAA	: Association Haute Normande des Industries Agro-alimentaires
APLM	: Association des Ports Locaux de la Manche
APPB	: Association des Ports de Plaisance de Bretagne
APPL	: Association des Ports de Plaisance du Littoral Manche- Mer du Nord
ARI	: Agence Régionale de l'Innovation
ARIA	: Association Régionale de l'Industrie Automobile
BDI	: Bretagne Développement Innovation
CA	: Chiffre d'Affaires
CAMIS	: Channel Arc Manche Integrated Strategy
CBS	: Chimie Biologie Santé
CEDRE	: Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux
CERTES	: Centre Européen de Recherche sur les Technologies de l'Environnement et de la Sécurité
CESER	: Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux
CETIM	:
CHU	: Centre Hospitalier Universitaire
CIADT	: Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire
CMF	: Cluster Maritime Français
COSI	: Comité régional d'orientation stratégique de l'innovation
COSTI	: Comité d'Orientation Scientifique, Technique et d'Innovation
CPER	: Contrat de Projets Etat Région
CRA	: Chambre Régionale de l'Agriculture
CRCI	: Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie
CRDE	: Contrat Régional de Développement Economique
CRESCO	: Centre de Recherche et d'Enseignement sur les Systèmes Côtiers
CRITT	: Centres Régionaux d'Innovation et de Transfert Technologique
CMAR	: Chambre des métiers et de l'artisanat de la Région Basse-Normandie
CRPMEM	: Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins
DAS	: Domaines d'activités stratégiques
DCE	: Directive Cadre sur l'Eau

DIRD : Dépense intérieure de recherche et développement

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

DRIRE : Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement

DRRT : Délégation régionale à la Recherche et à la Technologie

EMDI : Espace Manche Développement Initiative

EMR : Energies marines renouvelables

ENMC: European Network of Maritime Clusters

ESC : Ecole Supérieure de Commerce

F2N : Filière Nautique Normande

FIN : Fédération des Industries Nautiques

FME : France Energies Marines

FUI : Fonds unique interministériel

GES : Gaz à Effet de Serre

GIP : Groupement d'intérêt public

GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique

GPM : Grands Ports Maritimes

GRR SER : Grand Réseau de Recherche « Sciences de l'Environnement, analyse et gestion des Risques

GRRT : Groupement Régional pour la recherche dans les transports

GW : Giga Watts

IAA : Industries Agro-alimentaires

IEED : Institut d'Excellence dans le domaine des Energies Décarbonées

INSU : Institut National des Sciences de l'Univers

INTECHMER : Institut National des Sciences et Techniques de la Mer

IUEM : Institut Universitaire Européen de la Mer

LER : Laboratoires Environnement et Ressource

LERMA : Laboratoire d'Etudes et de Recherches Marines

LSN : Logistique Seine Normandie

LTI : Lorient Technopole Innovations

MW : Méga Watts

NFID : Nord France Innovation Développement

NOCS : National Oceanography Centre (Southampton)

PACA : Provence Alpes Côte d'Azur

PHMA : Pôle hydraulique et mécanique d'Albert

PNR : Parcs Naturels Régionaux

PO FEDER : Programme Opérationnel du Fond Européen de Développement Régional

PRES : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur

R&D : Recherche et Développement

R&T : Recherche et technologies  
RDT : Réseau de Développement Technologique  
SATT : Sociétés d'Accélération de Transfert Technologique  
SDPN : Schéma Directeur de Patrimoine Naturel  
SER : Syndicat des Energies Renouvelables  
SESR : Schéma de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
SGAR : Secrétariat Général aux Affaires Régionales  
SPL : Systèmes Productifs Locaux  
SRDE : Schéma Régional de Développement Economique  
SRI : Stratégie Régionale de l'Innovation ou Schéma Régional de l'Innovation  
TEP : tonnes équivalent pétrole  
TIC : Technologies d'Information et de Communication  
TPE-PME : Très petites entreprises - Petites et moyennes entreprises  
UBO : Université de Bretagne Occidentale  
UBS : Université de Bretagne-Sud  
UCBN : Université de Caen Basse Normandie  
UE : Union Européenne  
UMR : Unité Mixte de Recherche  
UPJV : Université de Picardie Jules Vernes  
UTC : Université de Technologie de Compiègne  
ZEE : Zone économique exclusive

## 7 Documents de travail : tableaux récapitulatifs des acteurs de l'innovation par types

---

1. Enseignements -Recherche					
Organismes / Région	Nord pas de Calais	Bretagne	Basse Normandie	Picardie	Haute Normandie
Universités	CRHU: Centre Régional Hospitalier Universitaire	CHU: Centres Hospitaliers Universitaires de Brest et de Rennes	CHU: Centre Hospitalier Universitaire	CHU- Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens: santé	CHU- Centre hospitalier universitaire de Rouen: santé
	PRES Université Lille Nord de France, fondé par les 6 Universités publiques de la région Nord-Pas de Calais et deux Grandes Ecoles. Domaines du PRES: Biologie Santé - Chimie Matériaux - Technologies de l'information et de la Communication - Sciences Humaines et Sociales - Transports	UBO- Université de Bretagne Occidentale: grands secteurs scientifiques : Les Sciences de la Mer / Les Mathématiques, les Sciences et Technologie de l'Information et de la Communication et les Sciences de la Matière / Les Sciences du Vivant et de la Santé / Les Sciences Humaines et Sociales	Université de Caen: une recherche organisée autour de pôles fédérateurs via La Maison de la recherche en sciences humaines, l'institut fédératif de recherche ICORE (Interactions cellules organismes environnement), le Centre de recherches en environnement côtier	UPJV- Université de Picardie Jules Verne (Pratiques artistiques, marges, échanges / Savoirs, langage, normes / Conflits, histoire, territoires / Action publique et organisations/ Santé, sociétés, écosystèmes / Santé : dimensions biologique, clinique, psychologique et sociale / Agro-ressources / Matériaux et stockage d'énergie / Maths STIC)	Université de Rouen : Sciences physiques et mathématiques pour l'ingénieur, chimie-biologie-santé, sciences humaines et sociales, maîtrise des risques naturels et industriels
	Universités Lille I (Sciences et Technologie), Lille II (Droit et Santé) et Charles de Gaulle Lille III (Sciences humaines, Lettres et Arts)	Université Rennes 1: Mathématiques, Sciences et Technologie de l'Information et de la Communication / Sciences de la Matière / Sciences du Vivant / Sciences Humaines et Sociales	Centre François Baclesse de lutte contre le cancer	UTC- Université de Technologie de Compiègne: 2 axes d'innovation : Transport intelligent propre et sûr / Technologies bio-inspirées et Développement Durable	Université du Havre : thèmes fédérateurs en émergence: étude des milieux estuariens et côtiers, maîtrise des risques industriels et environnement, transport et logistique, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société...
	Université d'Artois: Sciences de l'Homme et de la Société / Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion / Sciences Économiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management / Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement / Biologie-Santé / Sciences pour l'Ingénieur	Université Rennes 2: 3 domaines de recherche: Espaces géographiques et historiques / Santé / Education / Innovations technologiques / Arts / Lettres / Langues	/	/	Centre Henri Becquerel de lutte contre le cancer

	Université du Littoral Côte d'Opale, cf. écoles doctorales de l'université d'Artois	UBS- Université de Bretagne Sud: une recherche structurée en 3 pôles avec 10 laboratoires: Pôle MathSTIC (Mathématiques - Sciences - Technologies de l'Information et des Communications) / Pôle MIIG (Mer- Internationalisation - Innovation - Gouvernance) / Pôle TMV (Technologie - Matière - Vivant)	/	/	/
	Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis : Sciences et technologies / Lettres, langues, arts et sciences humaines/ Droit, économie et administration...	Centre Eugène Marquis de lutte contre le cancer	/	/	/
	Université Catholique de Lille (privée)	/	/	/	/
	Centre Oscar Lambret de lutte contre le cancer				
<b>Incubateur en lien avec Universités et Ecoles supérieures</b>	Cré'innov: incubateur de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies et des établissements d'enseignement supérieur villeneuvois partenaires	/	/	U-Team: société de recherche contractuelle adossée à L'UTC et au laboratoire commun UTC-Escm. Compétences: design, qualité des produits et des processus, connaissance, organisation et systèmes techniques, mécanique et systèmes, électromécanique, biotechnologie et biomédical, informatique, procédés industriels et chimie verte, ingénierie des systèmes urbains...	/
	Tonic Incubation (ancien Centre Frédéric Kuhlmann), fondé par SKEMA Business School (ex ESC), avec l'Ecole Centrale de Lille et l'Ecole des Arts et Métiers ParisTech. Membre actif du réseau GENI (Grandes	/		/	/



	Ecoles du Nord Incubation).				
<b>Ecoles supérieures</b>	<i>ESC- Ecole Supérieure de Commerce de Lille, devenue SKEMA Business School.</i>	ENSAR Ecole nationale supérieure agronomique de Rennes - Agrocampus	ESITC: Ecole d'Ingénieurs en Travaux de la Construction BTP	Sup de Co Amiens Picardie (ESC d'Amiens / Institut Supérieur d'Administration et de Management / centre de formation Tout au Long de la Vie): formation et activités de recherche appliquées en gestion	ESIGELEC-IRSEEM, Ecole supérieure d'ingénieurs généralistes - Institut de Recherche en Systèmes Electroniques Embarqués
	<i>ENSAM- Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers</i>	ENSC- Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes	EMN: Ecole de Management de Normandie	ESIEE- Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Électronique et Électrotechnique	Esitpa -Ecole d'enseignement supérieur en agriculture (Enseignement supérieur et recherche) (agriculture, agronomie et valorisation des productions agricoles)
	<i>ENSAIT- Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles</i>	<i>ESC- Ecole Supérieure de Commerce de Rennes</i>	IAE: Institut d'Administration des Entreprises	<i>ESC- Ecole Supérieure de Commerce de Compiègne</i>	<i>ESC- Ecole Supérieure de Commerce de Rouen</i>
	<i>Ecole Centrale de Lille etc.</i>	<i>ENSTA- École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne: 3 pôles: Mécanique, STIC, Sciences Humaines et Sociales</i>		/	/
<b>Laboratoire de recherche- Instituts de formation et de recherche</b>	cf. labos de recherche des Universités	cf. labos de recherche des Universités	cf. labos de recherche des Universités	cf. labos de recherche des Universités	cf. labos de recherche des Universités
	/	IRISA- Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires	Délégation normande du CNRS: chimie, matériaux	IEEPI- Institut Européen Entreprise et Propriété Intellectuelle	CRIHAN- Centre de Ressources Informatiques de Haute-Normandie
	/	/	Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon	Institut Polytechnique LaSalle Beauvais: filières agricoles, agro-alimentaires, alimentation santé, géologie, environnement.	IFRAM - Institut de Formation et de Recherche pour les Artisans des Métaux
	/	/	/	CTCPA- Centre Technique de la Conservation des Produits Agricoles	AiCarnot -Association des instituts Carnot: optimisation de systèmes énergétiques et de systèmes de propulsion.
	/	/	/	INERIS- Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques	INSA- Institut national des sciences appliquées de Rouen

## 2. Organismes de soutien-transfert

Organismes / Région	Nord pas de Calais	Bretagne	Basse Normandie	Picardie	Haute Normandie
<b>pôles de compétitivité</b>	/	Pôle Mer Bretagne (vocation mondiale)	Pôle Mer Bretagne (vocation mondiale)	/	/
	/	Images et réseaux (vocation mondiale)	/	/	/
	/	Pôle Valorial « L'aliment de demain » (vocation nationale)	Pôle Valorial « L'aliment de demain » (vocation nationale)	/	/
	/	Pôle ID4CAR (vocation nationale)	/	/	/
	/	EMC2- Matériaux Microtechnique / Mécanique (vocation nationale)	/	/	/
	I-TRANS (transports terrestres durables et de la logistique) (vocation mondiale)	/	/	I-TRANS (transports terrestres durables et de la logistique) (vocation mondiale)	/
	Aquimer (produits aquatiques) (vocation nationale)	/	/	/	/
	Pôle Maud (Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable) (vocation nationale)	/	/	/	/
	UP-TEX ( Matériaux Textiles Avancés, la Polysensorialité, le Design et la Customisation de Masse) (vocation nationale)	/	/	/	/
	NSL- NUTRITION SANTE LONGEVITE (nutrition-santé) (vocation nationale)	/	/	/	/

	PICOM-POLE DES INDUSTRIES DU COMMERCE (vocation nationale)	/	/	/	/
	Team-2 Ecotechnologies (vocation nationale)	/	/	/	/
	/	/	Mov'éo ( R&D Automobile et Transports publics) (vocation mondiale)	/	Mov'éo ( R&D Automobile et Transports publics) (vocation mondiale)
	/	/	/	/	Cosmetic Valley (parfumerie-cosmétique) (vocation nationale)
	/	/	/	/	Nov@log (vocation nationale)
	/	/	/	IAR- Industrie Agro-Ressources - Bioressources Energie Matériaux (vocation mondiale)	/
	/	/	/	/	/
	/	/	Pôle TES (Transactions économiques Sécurisées) (vocation nationale)	/	/
	/	/	Pôle de compétitivité filière équine (vocation nationale)	/	/
<b>Autres pôles et clusters</b>	Pôle d'Excellence Eco-Activités : Centre de Développement des Eco-Entreprises - CD2E	Econav	F2N- Filière Nautique Environnement	Agro-Sphères (filiale agro-alimentaire)	AM@RRER Cluster Marétique

PÔLE T2M (PER TEXTILE MODE MATERIAUX)	Breizhpack (réseau industriels de l'emballage)
MECANOV : PER MECANIQUE	
Pôle d'Excellence Plasturgie (également grappe) : APAF	
NORD PICARDIE BOIS : POLE BOIS	
POLE D'EXCELLENCE IMAGES	
ARIA : Pole automobile	
POLE BTP	
EURALOGISTIC (également grappe) : Pôle d'excellence Logistique	
PÔLE ENERGIE 2020	
POLE D'EXCELLENCE AGROALIMENTAIRE	
EURASANTE : Pôle Excellence Santé	

CREATI- Centres Régionaux d'Appui Technique et d'Innovation	ANORIBOIS (filière bois)
PHMA- Pôle Hydraulique et Mécanique d'Albert (SPL)	Energies Haute- Normandie
Glass vallée - Pôle Verrier de la Vallée de la Bresle (pole mondial du flaconnage de luxe)	Glass vallée Pôle Verrier de la Vallée de la Bresle (pole mondial du flaconnage de luxe)
Textil'Aisne	LSN- Logistique Seine Normandie (logistique)
Union des Industries et des Métiers de la métallurgie	NAE- Normandie Aéroespace (filière aéronautique et spatiale)
	Normandy packaging (filière emballage)
	Novéa (produits renouvelables et innovants à partir d'agro-ressources)
	Polymers technologies (Pôle de plasturgie d'Alençon)

	PÔLE REGIONAL NUMERIQUE : PRN				
	NORD PACKAGE				
	CLUBTEX				
	CLUB DEVELOPPEURS				
	ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES DU NORD PAS DE CALAIS : AIF				
	INITIATIVES ET CITES				
	CLUB DES IMPRIMEURS ARTISANS REGION NORD - PAS DE CALAIS : CIA				
	<b>Technopôles</b>		Technopôle de Brest Iroise	Technopôle de Cherbourg	Technopôle CBS- Chimie Biologie Santé
			Technopole de Quimper Cornouaille		
			Lorient Technopole Innovation		
		Technopole ADIT Anticipa (Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique)			
		VIPE Technopole de Vannes			
		Rennes Atalante–Technopole (+extension St Malo)			
		Technopole Ploufragan Zoopôle			
		Ecole Supérieure de Commerce de Bretagne			
		ISEN			
		ESMISAB			
	Ecole Navale				

		Univeristé Pierre et marie Curie-Roscoff			
		ENSSAT			
		ENS Cachan			
		ENSP			
		ESAT			
		Ecole Supérieure de Commerce de Rennes			
		IFSIC			
		INSA			
		Supélec			
		ENST Bretagne			
		Ecole d'Architecture			
		Institut d'Etudes Politiques de Rennes			
		Ecole Louis de Broglie			
		IFREMER Brest			
		IFREMER St Malo			
		INSERM			
		IRD			
		Météo France Brest			
		Météo France Lannion			
		EPSHOM			
		AFSSA			
		AFSSA Fougères			
		ITS Bretagne			
		Université Catholique de l'Ouest			
		MNHN-Muséum National d'Histoire Naturelle Dinard			
		MNHN -Muséum National d'Histoire Naturelle Concarneau			
		BRGM			
		CEMAGREF			
		CNRS			
		Institut National de la Recherche Agronomique			

		Institut National de la Recherche Agronomique			
		INSERM			
		CELAR			
		TELECOM Bretagne Brest			
		France Telecom Lannion			
		France Telecom rennes			
		Alcatel Brest			
		Alcatel Lannion			
		Alcatel Rennes			
		Thalès Brest			
		Thalès Rennes			
		DCN Brest			
		DCN Lorient			
		Devofteam			
		Goëmar			
		Thomson			
		TDF			
		Motorola			
<b>CRITT (centres régionaux d'innovation et de transfert technologique)</b>	CRITT M2A	CRITT SANTE BRETAGNE	CRITT Corrodys	CRITT- Polymères - Picardie	CRITT ADIPPHARM (domaine de la microbiologie et de la toxicologie alternative)
		CRITT- CBB DEVELOPPEMENT -Centre de Biotechnologies en Bretagne			CRITT CERTAM (moteurs à combustion interne et qualité de l'air)
		CRITT MEITO- Maison de l'Electronique, de l'Informatique et de la Télématique de l'Ouest			CRITT Agrohall (agroalimentaire Conseil, information et soutien technique)
					CRITT Analyses et Surface (caractérisation de matériaux)
					CRITT Transport et logistique

**Centres de transfert-centres d'appui technique**

Adrianor (pour les entreprises agro-alimentaires)	CETIM BRETAGNE	CERTIC- Centre de ressources technologiques pour les TIC	CETIM- Centre Technique des Industries Mécaniques	CETIM- Centre Technique des Industries Mécaniques (Recherche-développement au service de l'industrie mécanique)
HALIOMER (pour les entreprises agro-alimentaires)	BV- Bretagne Valorisation		CVG- Centre de Valorisation des Glucides et des Produits Naturels	AGRINOVATECH (Cellule de transfert technologique dans le secteur agro-industriel Conseil, information et soutien technique.)
<i>Plateforme J'innove en Nord-Pas de Calais (réunion des organismes qui soutiennent l'innovation et la valorisation de la recherche)</i>	ADRIA Développement (Institut Technique Agro-Industriel)	ADRIA- Association pour le Développement, la Recherche et l'Innovation Agroalimentaires - Normandie	PFT Innovaltech- Plateforme Mécatronique de St-Quentin (adossée au monde académique au service des entreprises): usinage, matériaux composites et assemblage multi-matériaux	CEVAA -Centre d'essais vibro-acoustiques pour l'automobile
<i>Lille Nord de France Valo: structure de pilotage de la valorisation de la recherche des membres du PRES</i>	ISPAIA Centre technique (veille, formation, expertise)		CODEM- Construction Durable & Eco-matériaux	N2S- Normandie Sécurité Sanitaire - PFT d'Évreux (plateforme technologique dans le domaine de la sécurité sanitaire - maîtrise de la contamination.)
CD2E -Création et Développement des Eco-Entreprises (dans le secteur de l'environnement)	ID Mer (Centre technique)		Picardie Découpe (transfert vers l'Artisanat et les PME/PMI)	PFT de Fécamp- Plate Forme Technologique - production d'énergies électriques à sources multiples pour sites



				autonomes (énergie électrique (photovoltaïque et éolien))
	VEGENOV - BBV (Centre technique, Biotechnologies végétales)		Agro-transfert (plateforme d'application et un réseau de transfert de la recherche agronomique)	
	CEVA- Centre d'Etudes et de Valorisation des Algues		ARACT- Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail - Picardie	
	CRT MORLAIX (Métrologie, contrôle et numérisation 3D, tomographie, étalonnage)		BGE- Boutique de Gestion de la Somme (réseau national indépendant d'appui à la création d'entreprise)	
	CTPA -ZOOPOLE DEVELOPPEMENT (Centre technique, procédés d'assemblage, robotisation)		C2T- Centre de Transfert de Technologie de Picardie Maritime	
	INSTITUT MAUPERTUIS		CARMEE- Centre d'Analyses Régional des Mutations de l'Economie et de l'Emploi	
	IRMA (Centre technique, - Environnement , - Energie)		Plateforme Technologique	

				Agro-alimentaire	
		Actilait (filière lait)			
		POLE CRISTAL (technologies du Froid et de la Climatisation)			
		CREATIV'- Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation			
		ARIST- Agence Régionale d'Information Stratégique et Technologique			
		Jessica France / Cap'Tronic (accroître la compétitivité des entreprises)			
<b>Incubateurs</b>	APUI - Ecole des Mines (incubateur généraliste, recherchant de préférence des projets dans le domaine de l'environnement et de l'énergie)	EMERGYS	Normandie Incubation	IRP- Incubateur régional de Picardie	BioNormandie Parc (péinière / secteur des biotechnologies: chimie, biologie, santé)
	Pépinières d'entreprises du Pas de Calais	CrEInnov		ARC- Parc Technologique des Rives de l'Oise	Biopolis (pépinière d'entreprises)
	Réseau des ruches du Nord				Créapolis
	BIO-INCUBATEUR EURASANTE (domaines de la biologie et de la santé)				Innovapôle 76 (incubateur)
	INNOTEX (accompagnement de projets de création d'entreprises dans les domaines textiles)				Le Vaisseau (pépinière d'entreprise)
	MITI (Incubateur Nord-Pas de Calais lié à la recherche publique)				

3. Organismes financiers					
Organismes / Région	Nord pas de Calais	Bretagne	Basse Normandie	Picardie	Haute Normandie
<b>Etablissements publics</b>	/	/	/	IEEPI- Institut Européen Entreprise et Propriété Intellectuelle	/
	/	INPI- L'Institut National de la Propriété Industrielle	INPI-Institut National de la Propriété Industrielle	/	/
	/	/	/	INERIS- Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques	/
	DRRT- Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie	/	DRRT- Délégation régionale à la Recherche et à la Technologie - Normandie DIRECCTE- Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi	/	/
	/	/	/	/	DIRECCTE- Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
				ADEME- Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie - Picardie	
<b>Organismes financiers</b>	OSEO Nord Pas de Calais	OSEO Bretagne	OSEO Basse Normandie	/	OSEO Haute Normandie
	FINORPA (marché de l'investissement en fonds propres et quasi fonds propres dans les PME)	Grand Ouest Gestion (société de gestion) et son Fonds: Ouest Ventures	/	Picardie Investissement (société de capital risque)	/
	INOVAM (fonds d'amorçage et de capital-risque du Nord-Pas de Calais: NTIC, électronique, biotechnologie) du Groupe IRD -Institut de développement régional	BJE- Bretagne Jeunes Entreprises (société de capital risque)	/	/	/
	/	Bretagne Participation (sécurisation du capital)	/	/	/

4. Acteurs de l'animation					
Organismes / Région	Nord pas de Calais	Bretagne	Basse Normandie	Picardie	Haute Normandie
<b>ARI ou structures de pilotage de la SRI</b>	NFID- Nord France Innovation Développement (outil de mise en œuvre de la SRI)	BDI- Bretagne Développement Innovation	MIRIADE- Mission Régionale pour l'Innovation et l'Action de Développement Economique	ARI - Agence Régionale de l'Innovation de Picardie	SEINARI -Agence de l'Innovation en Région Haute-Normandie
<b>Collectivités territoriales</b>	Région Nord Pas de Calais	Conseil Régional de Bretagne	CRBN-Conseil Régional Basse Normandie	<i>Conseil Régional de Picardie</i>	Conseil Régional de Haute-Normandie
	Conseil général du Nord		Région Basse-Normandie - Direction de l'innovation, de la recherche et du tourisme		
			Région Basse-Normandie - DIRET - Service Mutation économique		
			Région Basse-Normandie - DIRET - Service Recherche et Innovation		
	Conseil Général du pas de Calais		Région Basse-Normandie - DIRET - Service développement économique		
<b>Chambres consulaires</b>	CRCI- Chambre régionale de commerce et d'industrie du Nord - Pas-de-Calais	CCI Brest- Chambre de Commerce et d'Industrie de BREST	CRCI- Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie	CRCI- Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie de Picardie	CRCI-Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Haute-Normandie
		CCI Côte d'Armor -Chambre de Commerce et d'Industrie de St Brieuc	CRA-Chambre Régional d'agriculture	CCI- Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral Normand Picard	CCI- Chambre de commerce et d'industrie de Dieppe
		CCI Côte d'Armor - Chambre de Commerce et d'Industrie de Dinan	CMAR (Chambre des métiers et de l'artisanat de la Région Basse-Normandie)	CCI- Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens	CCI- Chambre de commerce et d'industrie de Fécamp-Bolbec
		CCI Morlaix- Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix		CCI- Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne	CCI- Chambre de commerce et d'industrie de l'Eure
		CCI St Malo-Chambre de Commerce et d'Industrie de St Malo		CCI- Chambre de Commerce et d'Industrie de Péronne	CCI- Chambre de commerce et d'industrie de Rouen
		CCI Rennes-Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes		CCI- Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise	CCI- Chambre de commerce et d'industrie du Havre
					CCI- Chambre de commerce et d'industrie Littoral

					Normand-Picard
					CRMA- Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Haute-Normandie
<b>Comités d'expansion</b>			Calvados Stratégie (Comité d'expansion économique)		Le Havre Développement
			Manche Expension (Agence Départementale de Développement Economique de la Manche)		SME- Seine-Maritime Expansion
			Orne Développement (Comité d'expansion économique)		
			Synergia (Agence de développement économique Caen la Mer)		
<b>Autres...</b>	ADITEC Pas-de-Calais - CEEI (Centre européen d'entreprise et d'innovation soutenu par le Conseil Général du Pas-de-Calais et l'Union européenne)				AREX- Agence Régionale d'Exportation
	DIGIPORT (centre de ressources et d'expertises en TIC)				ARD- Agence Régionale de Développement
					METS- Maison des Entreprises de Thiérache et de la Serre (Pôle d'animation, pour l'émergence d'idées nouvelles et un soutien aux projets de créations, reprise et développement d'entreprises)

## Votre correspondant pour cette mission

Philippe KOUASSIVI

Consultant sénior

EDATER

Tél. : 04 67 02 29 02

[kouassivi@edater.fr](mailto:kouassivi@edater.fr)



Tour Polygone

265, avenue des Etats du Languedoc

F-34000 MONTPELLIER

[www.edater.fr](http://www.edater.fr)

Tél. : 04 67 02 29 02

Fax : 04 67 79 56 76

[contact@edater.fr](mailto:contact@edater.fr)